

RASA/AROA

RAPPORT ALTERNATIF SUR L'AFRIQUE



***Un Rapport pour
l'Afrique et par l'Afrique***

NUMERO ZERO-2018

© 2018 RASA/AROA

© Juillet 2018 - RASA/AROA

Citation : *Numéro zéro. Un rapport pour l'Afrique et par l'Afrique*
Dakar, Sénégal, Juin 2018, 110 pages

Responsable de la publication : Secrétariat permanent RASA

Équipe de rédaction : Dr Cheikh Guèye, Pr Abdourahmane Ndiaye, Moussa Mbaye

Ont contribué à ce Numéro Zéro du RASA :

Pr Samir Amin, Pr Adébayo Olukoshi, Dr Muhammad Bâ, Pr Malika Benradi,
Pr Patrick Bond, Dr Ted Boulou, Falilou Mbacké Cissé,
Hameda Deedat, Dr Mariteuw Chimère Diaw, Dr Cheikh Tidiane Dièye,
Joomay Ndongo Faye, Dr. Cheikh Guèye, Pr John Igué, Aliou Kane,
Moussa Mbaye, Pr Abdourahmane Ndiaye, Dr Amadou Ndiaye,
Pr Anthony Obeng, Pr. Sylvestre Ouedraogo, Pr Alioune Sall,
Pr Babaly Sall, Dr Ebrima Sall, Aldiouma Sow, Pr Chérif Salif Sy,
Dr Ndongo Samba Sylla, Riaz Tayob, Dr Maréma Touré, Dr Gilles Yabi

Infographe-Design : Alassane Diop

Photos : RASA

ISBN 978-9938-882-42-1 (imprimé) **ISBN** 978-9938-882-45-2 (électronique)

Rapport disponible auprès de RASA-AFRICA S/C d'ENDA TIERS MONDE :
Complexe SICAP-Point E - Avenue Cheikh Anta Diop

BP : 3370 - DAKAR (Sénégal)

Tél. : +221 33 869 99 61

+221 33 869 99 48

Email : sp@rasa-africa.org - cheikh@endatiersmonde.org

Web : www.www.rasa-africa.org.

Un Rapport pour l'Afrique et par l'Afrique



Institutions initiatrices :

Enda Tiers Monde, Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales (CODESRIA), Forum du Tiers Monde (FTM), International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), Institut des Futurs Africains (IFA), Association des Femmes Africaines pour le Recherche et le Développement (AFARD), Fondation Rosa Luxembourg, Legs Africa, Institut Panafricain pour le Développement / Afrique de l'Ouest et Sahel (IPD-AOS), West African Think Tank (WATHI), TRUSTAFRICA, Alliance pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique (ARGA)

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des institutions initiatrices du Rapport Alternatif sur l'Afrique, de leur Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce rapport pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web, réseaux sociaux et matériaux pédagogiques, pour autant que les institutions initiatrices comme étant la source et les titulaires du droit d'auteur.

Rapport alternatif sur l'Afrique (RASA) (N°Zéro)
est soutenu par la **Fondation Rosa Luxembourg**



et la **Fondation Rockefeller.**



Liste des participants à la production du RASA N°0

1	Samir AMIN	Forum du Tiers Monde (Egypte)
2	Morolake Omo. ADEKUNLE	AAWORD - (Gambie)
3	Cheikh Oumar BA	Initiative de Prospective Agricole et Rurale (Sénégal)
4	Muhammad BA	Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
5	Astronaut BAGILE	AAWORD - (Tanzanie)
6	Malika BENRADI	AFARD (Maroc)
7	Mamadou BODIAN	Sahel Research Group (Sénégal)
8	Patrick BOND	Wits University Joburg (Afrique du Sud)
9	Falilou Mbacke CISSE	Institut Africain de la Gouvernance (Sénégal)
10	Assitan DIALLO	AFARD - (Mali)
11	Chimère DIAW	African Model Forest Network (Cameroun)
12	Cheikh Tidiane DIEYE	ENDA CACID (Sénégal)
13	Boubacar Bouba DIOP	Forum Social Sénégal (Sénégal)
14	Nogoye DIOP	AFARD (Sénégal)
15	Mamadou Mignane DIOUF	CIIP PanAfrican federalists Mouvement (Sénégal)
16	Joomay Ndongo FAYE	PanAfrican federalists Mouvement (Diaspora)
17	Cheikh GUEYE	ENDA TM/Secrétariat Permanent RASA (Sénégal)
18	John IGUE	Universitaire, Ancien ministre - (Bénin)
19	Aliou KANE	Secrétariat Permanent RASA (Sénégal)
20	Stella LALOYO	AAWORD – (Uganda)
21	Sozinho Francisco MATSINHE	CODESRIA (Mozambique)
22	Moussa MBAYE	ENDA TM/Secrétariat Permanent RASA (Sénégal)
23	Mamadou A. MBENGUE	ENDA DIAPOL (Sénégal)
24	Abdourahmane NDIAYE	Forum du Tiers Monde (Sénégal)
25	Amadou NDIAYE	Université Gaston Berger (Sénégal)
26	Oumoul Khayri NIANG	AFARD (Sénégal)
27	Anthony Victor OBENG	Independent Analyst (Ghana)
28	Sylvestre OUEDRAOGO	IPD - AOS (Burkina Faso)
29	Alioune SALL	African Futures Institute (Afrique du Sud)
30	Ebrima SALL	TrustAfrica (Gambia)
31	Felwine SARR	Université Gaston Berger (Sénégal)
32	Chérif Salif SY	Forum du Tiers Monde (Sénégal)
33	Ndongo Samba SYLLA	Fondation Rosa Luxembourg (Sénégal)
34	Yash TANDON	Ancien Directeur de South Center (Ouganda)
35	Riaz. K. TAYOB	SEATINI - (Afrique du Sud)
36	Maréma Touré THIAM	UNESCO (Sénégal)
37	Jean Philippe THOMAS	ENDA TM/Secrétariat Permanent RASA (Sénégal)
38	Aldiouma SOW	Secrétariat Permanent RASA (Sénégal)
39	Gilles YABI	WATHI (Bénin)
40	Adebayo Olukoshi	International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA) - (Nigeria)

Sommaire

- I-/ Les rapports sur l'Afrique : principaux miroirs de la vision dominante du « développement »**
 - 1. Contexte
 - 2. Pertinence de l'initiative
- II-/ De la re-conceptualisation du « développement » par l'Afrique et pour l'Afrique**
 - 1. Le constat de départ
 - 2. Le sens de ce constat
- III-/ En pareille circonstance, pourquoi agir et que faire ?**
 - 1. Quoi faire ?
 - 2. Un défi méthodologique, idéologique et stratégique
 - 3. Plan du Rapport Alternatif Sur l'Afrique

OBJECTIFS ET DÉMARCHES DU RASA

AXE 1 : L'Afrique : de l'abstraction conceptuelle aux réalités diverses des Africains

I-/ Pour un retour exigeant à une centralité africaine du discours sur l'Afrique

II-/ L'Afrique et sa diaspora : quelles articulations de rechange ?

AXE 2 : La(les) pensée(s) africaine(s) d'hier à aujourd'hui

- I-/ De la falsification à la réhabilitation de « l'objet Afrique »**
 - 1. L'Afrique des clichés de la mission civilisatrice
 - 2. La négritude ou le culte de la raison intuitive
 - 3. Cheikh Anta Diop : pour une Afrique entre historicité scientifique et vision continentale
- II-/ De l'idée de « Renaissance Africaine » : penser une nouvelle utopie entre tradition et modernité**

AXE 3 : Pouvoirs et légitimités : quelles articulations alternatives en Afrique ?

Le rôle du leadership dans la gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie en Afrique. Quelles Alternatives pour l'avenir ?

- I-/ Le leadership africain et son impact sur le pouvoir, la gouvernance et la démocratie**
 - 1. Les leaders politiques africains : des origines à aujourd'hui
 - 1.1. Les leaders traditionnels
 - 1.2. Les leaders politiques actuels
 - 1.3. Les leaders des entreprises
 - 2. Les élites intellectuelles africaines
- II-/ La fragmentation actuelle des espaces politiques et ses conséquences sur le pouvoir, la gouvernance et la démocratie**
 - 1. La fragmentation des espaces politiques
 - 2. La fragmentation de la conscience historique
 - 3. La fragmentation des savoirs

III-/ **La réorganisation des espaces du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie et le renouvellement des élites**

1. La réorganisation des espaces politiques
2. Le renouvellement des élites intellectuelles

Si la démocratie est une injonction de l'extérieur, si dévoyée, de quel mode de gouvernement l'Afrique a-t-elle besoin ? Qu'en pensent réellement les Africains eux-mêmes ?

Pourquoi et comment refonder la gouvernance en Afrique ?

1. Enjeux et défis de la gouvernance légitime en Afrique
 - a) Le renforcement de la légitimité de l'État par l'articulation entre les dynamiques institutionnelles et la diversité des dynamiques sociales
 - b) Le renforcement des processus démocratiques et du consensus sur les modalités du vivre-ensemble
 - c) L'accès universel aux services sociaux de base
2. La valorisation optimale et durable des ressources naturelles du continent
3. La recherche d'une meilleure articulation entre dynamiques économiques informelles et formelles
4. Le renforcement des processus d'intégration régionale
5. Décoloniser l'économie de la culture pour libérer un potentiel insoupçonné
6. La contribution à la promotion d'un nouveau modèle de mondialisation plus équitable et plus durable

AXE 4 : Souveraineté transformatrice et futurs souhaitables : quelle Afrique en devenir ?

L'Afrique résistante, résiliente et entreprenante, malgré l'hostilité de l'environnement international

1. Les flux financiers illicites
2. Des flux financiers illicites aux flux financiers licites
3. L'explosion de la dette extérieure
4. Subvention publique pour bénéfices privés
5. L'Afrique dans le commerce mondial : refuser la marginalisation et élargir l'espace politique pour le développement
 1. Un continent qui « vient de loin »
 2. Rêves brisés ... développement introuvable
6. Épuisement non compensé du capital naturel
7. Accaparement des terres, changement climatique et militarisation

Une nouvelle idéologie

1. Le projet de souveraineté populaire : l'alternative à la globalisation libérale
2. L'option d'un développement autocentré (DAC) est incontournable
3. La souveraineté monétaire, clé du DAC

Bâtir un projet de long terme pour une Renaissance de l'Afrique

Face au défi démographique et aux mutations technologiques, l'emploi salarié décent a-t-il un avenir en Afrique ?

1. Situation de l'emploi en Afrique
2. Bref aperçu des tendances démographiques
3. Que nous apprennent l'Inde et la Chine ?
4. Face au spectre du chômage technologique, d'où viendront les millions d'emplois décents ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique : éviter d'en faire un nouveau mirage

AXE 5 : Mesures, indicateurs, indices : quelles alternatives ?

1. De quoi parle-t-on ?
2. Comment conceptualiser les dynamiques en Afrique ?
3. Comment mesurer le bien-être et le progrès ?
4. Développement pour les Africains : quels indicateurs originaux et spécifiques ?
5. Dépasser le PIB pour parler de bien-être
6. Rendre intelligibles les dynamiques économiques populaires



Résumé exécutif

L'Afrique est considérée d'un côté par la communauté internationale à la fois comme un puits de ressources naturelles, un maillon faible des réseaux de pouvoir qui décident le monde et le partenaire éternellement assisté. D'un autre côté, elle doit faire face à ses afro pessimistes de l'intérieur ou de sa diaspora qui multiplient arguments culturels, psychologiques, sociaux expliquant un soi-disant refus du

développement¹ pour mieux confiner le continent dans les cercles vicieux de la pauvreté même si récemment, les institutions internationales et de plus en plus de médias occidentaux émettent un discours plus positif sur les progrès du continent, ses taux de croissance dans un contexte de crise économique mondiale et ses avantages comparatifs, celui-ci reste néanmoins teinté de condescendance et frappé de doutes.

¹ Axelle Kabou, 1991 « Et si l'Afrique refusait le développement ? », L'Harmattan.

Les intellectuels, activistes et citoyens rassemblés autour du Rapport Alternatif Sur l'Afrique ont l'ambition de renverser les visions misérabilistes et economicistes véhiculées sur l'Afrique. Le RASA se veut une initiative essentielle de réparation-correction de la démarche méthodologique, des domaines et enjeux adressés, d'approfondissement et de diversification des indicateurs et de la mesure, mais surtout un lieu de renversement philosophique et idéologique des analyses sur l'Afrique.

Une approche autocentrée s'appuyant sur une industrialisation systémique et une souveraineté sur les ressources et les moyens de production est la réponse à l'ancrage d'un ordre dans lequel l'Afrique est dépendante, assignée à une fonction périphérique dans un système qui se reproduit par un contrôle systématique des ressources stratégiques que sont les finances, les ressources naturelles, les armes de destruction massive, la science et la technologie, les médias et la communication, les « cinq monopoles » qui constituent le cœur de ce système. Le discours actuel sur l'émergence renvoie à une vision positive de rattrapage, de transformation et de croissance dans la compétition. La transformation structurelle,

entendue au sens très large, est une somme de mutations économiques, institutionnelles et structurelles ayant contribué à accélérer les processus d'insertion des pays dans l'économie mondiale. Ce mode d'insertion à l'économie mondiale sur-intègre les secteurs exposés (d'exportation) et sur-exclut les secteurs abrités, tournés vers les besoins des marchés intérieurs. Ce qui montre que l'approche de l'émergence telle que pratiquée est une nouvelle modalité d'application du syndrome de la petite économie ouverte, socle des plans d'ajustement structurel des années 1980. La croissance est bien là, mais elle creuse les inégalités, exclut les populations vulnérables et surexploite les ressources naturelles.

Les rapports sur l'Afrique, principaux miroirs de la vision dominante du développement

Le développement analysé et suivi dans les rapports classiques est un domaine dans lequel l'information fonde l'image des pays et leur attractivité qui sont présentées comme essentielles dans un contexte de dépendance exacerbée aux marchés et aux règles économiques internationales. Les rapports et classements internationaux consacrés à l'Afrique, véhiculent une logique d'extraversion économique et de gouvernance mondialisée qui distribue des bons et mauvais points que les pays du Sud et les pays africains en particulier subissent. Ces rapports attendus inspirent de la crainte, suscitent des réactions positives et négatives, influencent l'espace politique, économique et social des pays africains et

contribuent à infléchir les politiques et les stratégies des États et des gouvernements.

Mais les rapports sur l'Afrique reflètent surtout un économisme universaliste et linéaire qui enserme les pays dans des lois qui les dépassent (OMC) et standardise les indicateurs de mesure des progrès de leurs peuples.

Mais progrès pour qui et vers où ? Quels sens donner au développement à partir d'un prisme africain ? De quelle(s) Afrique(s) parle-t-on ? Quels sont les principes directeurs d'un progrès économique et social ? Quels sont ceux du bonheur des Africains à partir desquels il est pertinent de mesurer les avancées ?

L'urgence d'une affirmation autonome d'une centralité africaine dans le discours sur l'Afrique est donc là. La valeur ajoutée du Rapport Alternatif sur l'Afrique est de contribuer à renforcer cette autonomie et cette capacité à penser l'avenir des sociétés et pays africains en définissant des principes et des instruments de mesure de leurs progrès et à contribuer à renverser les paradigmes paralysants ancrés dans les individus, les groupes et les institutions africains.

L'opportunité semble offerte, dans ce moment de « redistribution des cartes », de remise en cause des anciennes hégémonies et d'émergence de nouvelles légitimités, de positionner l'Afrique différemment du passé, comme un acteur respecté, ayant une vision de son futur, conscient de sa dignité et travaillant en conséquence sur ses forces comme sur ses faiblesses.

Pour ces rapports, c'est le moment de l'Afrique. Le curseur se place aujourd'hui sur les progrès portés par les dynamiques actuelles du continent. Depuis une génération, les perspectives d'avenir sont décrites comme prometteuses et positives. Les économies africaines croissent de 5 % l'an depuis

10 ans et plus de 6 % depuis trois ans. Au-delà de 8 %, cette croissance devrait commencer à impacter sensiblement les fabriques de la pauvreté pour rendre les dynamiques de développement et les progrès sociaux durables.

Six des 10 pays qui ont les plus forts taux de croissance se situent en Afrique². En 2017, la croissance du PIB réel reste constante, portée par les investissements publics, la forte demande intérieure de biens et la vigueur du secteur des services.

L'Afrique semble ainsi devenue la « nouvelle frontière » normative du monde, le continent qui attire les regards, suscite l'espoir de la planète de la voir insuffler une nouvelle dynamique, de nouvelles valeurs.

2 Comment analyser la croissance en Afrique dans ce contexte de forte circulation des investissements directs étrangers (IDE) des pays émergents sur le continent et notamment la Chine et l'Inde ? En 2015, le président chinois Xi Jinping avait annoncé, lors d'un sommet à Johannesburg, un plan pour injecter 60 milliards de dollars dans des projets de développement en Afrique, afin, selon lui, de doper l'agriculture, de construire des routes, des ports, des voies ferrées et d'annuler des dettes. Ces investissements sont source de croissance, tandis que les rapatriements de bénéficiaires et l'effet démographique font que les revenus réels par habitant se dégradent.

Entre les deux visions optimiste et pessimiste et les projections de l'Afrique dans l'espace politique et économique mondial, la réalité est sans doute plus complexe et souvent loin de ses caricatures surreprésentées dans les médias internationaux et les institutions tenues et soutenues par la communauté internationale.

Est-ce la situation qui change ou est-ce le regard qui évolue ? Mais surtout, n'est-il pas temps de mettre le focus sur comment les Africains eux-mêmes ressentent-ils les progrès qui leur sont attribués et comment construisent-ils leur devenir dans ce nouveau contexte où

les repères épistémologiques ont bougé ? L'Afrique et les Africains ne doivent-ils pas construire leurs propres instruments de mesure de leurs progrès et de leurs défis à partir des valeurs et réalités qui leur sont propres ?

De la re-conceptualisation du « développement » par l'Afrique et pour l'Afrique

Le « Développement » est le concept sacralisé pour catégoriser le monde selon des indicateurs économiques définis sur la base des réalités des pays d'Europe et d'Amérique du nord pour rendre compte de leur état « d'avancement » et du « retard » des autres dans leur marche vers le progrès social. Il reproduit le schéma «centre-périphérie» ou «évolué-attardé» qui a structuré les relations coloniales et post-coloniales. Le dispositif conceptuel s'est diversifié générant des politiques et des stratégies alignées sur les mêmes principes et

les mêmes intérêts : «ajustement structurel», «lutte contre la pauvreté», «Objectifs du Millénaire pour le Développement», «Document stratégique de réduction de la pauvreté», voire des acceptions plus «subtiles» comme «Émergence», «Transformation structurelle de l'économie», qui pourtant signifient et incarnent la continuité des logiques de domination et d'exploitation de l'Afrique.

Le développement ne peut se traiter et se mesurer dans l'abstrait, puisque chaque situation locale est particulière et ne peut guère

être traitée par des procédures générales et des divagations chiffrées aussi dérisoires que bien d'autres. Il ne peut demeurer le mythe d'une occidentalisation achevée du monde vers l'uniformité culturelle et l'effacement des spécificités.

Il ne peut non plus construire un ordre mondial dans lequel la réflexion propre et la liberté de pensée s'annihilent devant une exemplarité unilatérale et prédéfinie qui porte au pinacle l'économie de marché, la «raison moderne universelle», l'individualisme, la prédation des ressources, etc. Le concept de «développement» est une illusion voire un piège épistémologique, puisque l'Afrique n'a pas de «retard» à rattraper ; et que ce dont souffre réellement l'Afrique, n'est pas le «sous-développement» économique ou la faiblesse du niveau de revenu par habitant mais plutôt son incapacité à s'analyser elle-même par des catégories qui lui sont propres et à produire «ses propres métaphores du futur».

Les paradigmes dominants du développement ont présenté la croissance comme l'objectif indépassable permettant d'obtenir le bien-être des populations et tirant sa légitimité de l'effet de percolation de Simon Kuznets. Cependant, dans le monde, les contradictions se sont accentuées, élargissant le fossé entre opulence et misère, entre haute technologie et famine, entre mondialisation des marchés et marginalisation sociale, entre exploitation et accaparement croissant des ressources. Ces modèles de développement ont conduit à l'appauvrissement et au désespoir de milliards d'êtres humains, notamment en Afrique. Les logiques de sur-intégration et de sur-exclusion qui les sous-tendent, répondant à l'injonction mondialiste, ont exacerbé l'opposition local/global.

Les rapports classiques, réalisés pour rendre compte d'un modèle de production, d'échange et de consommation qui favorise la

concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une oligarchie, néglige la souveraineté des peuples, ruine des économies locales et cause des catastrophes environnementales telles que le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

Ces rapports sont des lieux de classement et de projection des mesures faites à partir d'indicateurs quantitatifs qui ont désormais montré toutes leurs limites méthodologiques et normatives. Les insuffisances du mythe «Produit Intérieur Brut» comme objet de mesure des progrès matériels ont poussé les institutions internationales à lui associer de nouveaux critères comme l'insécurité, les inégalités, l'exclusion et par l'Indice de Développement Humain (PNUD) qui combine l'estimation du pouvoir d'achat, du niveau d'instruction et de l'espérance de vie, tout en se définissant comme un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...) à des sociétés de sécurité, où les Hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature (...), vaincre la maladie, vivre dans des conditions décentes, avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions et entreprendre librement pour améliorer leur propre sort et celui de leur famille.

L'Afrique continue d'être mal mesurée, mal présentée et mal représentée par elle-même, et les autres. Les systèmes statistiques ne sont pas en bon ordre là où ils existent. Il n'y a pas de bases de données fiables ni sur le développement ni sur la démographie, encore moins sur d'autres dimensions propres à la vie des Africains. L'écart reste important entre les données produites et les réalités des populations, entre les indicateurs théoriques et les situations et pratiques réelles.

Un défi méthodologique, idéologique et stratégique

Le Rapport Alternatif sur l'Afrique est une initiative structurante pour de nouveaux jalons vers la décolonisation complète de nos esprits, de nos économies et la reconquête de notre souveraineté.

Le Rapport Alternatif, ne se veut pas une réaction, mais l'affirmation et l'éclairage sur d'autres voies de transformation positive déjà

à l'œuvre dans les dynamiques réelles. Il est alternatif aussi parce que conjuguant savoirs experts et savoirs d'expérience et donnant la parole à des acteurs authentiques habituellement invisibilisés et disqualifiés.

Le RASA doit permettre d'établir des processus ouverts de production et d'appropriation de connaissances sur l'Afrique qui constituent des

leviers de changement vers le retour à un désir d'avenir et l'envie d'arriver à un projet commun.

La philosophie du Rapport Alternatif est donc claire. Il se singularise dans le kaléidoscope des rapports sur l'Afrique à la fois dans son contenu et dans sa démarche d'élaboration. Son objectif est d'informer, de générer et de partager de la connaissance, de motiver ceux qui veulent transformer l'Afrique. C'est un instrument qui permet d'orienter l'action.

Le RASA est l'espace de rencontres entre intellectuels, activistes et citoyens qui sont appelés à contribuer à sa production pour refléter la complexité et la diversité des acteurs qui font le continent autrement. Il constitue un lieu d'expression convergente et contradictoire, des analyses et lectures de tous les Africains soucieux de recentrer une pensée authentique et souveraine africaine et de la projeter dans l'espace du monde.

Les acteurs rassemblés par le RASA, en tant que vigies et activateurs d'un nouveau souffle africain, donneront dans ce numéro zéro les lignes directrices de leur philosophie et leur vision de l'Afrique dans un monde en pleine accélération. Cette Afrique présentée ici est celle dont les narrations sont souvent anecdotiques dans les rapports classiques. C'est cette Afrique réhabilitée sans concession dont le récit sera fait dans le RASA.

Ses initiateurs³ ont bâti un partenariat avec des institutions de recherche, des think tanks, des organisations non gouvernementales et citoyennes, des sociétés privées et publiques, des initiatives similaires, des personnalités africaines et de la diaspora, etc. afin de se doter de capacités soutenues de réalisation de produits qui reflètent la sensibilité et le vécu des Africains dans les différents milieux.

Dans le temps même donc où la pertinence et la valeur ajoutée d'un tel Rapport Alternatif sont établies, se posent des questions primordiales concernant son orientation. Où porter le regard pour voir les changements à l'œuvre dans une Afrique plurielle et un monde complexe ? Quels seraient les enjeux africains spécifiques ?

3 Une initiative d'Enda Tiers Monde, du CODESRIA, du Forum du Tiers Monde (FTM), de l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, l'Institut des Futurs Africains, de la Fondation Rosa Luxembourg, de Legs Africa, de l'Institut Panafricain pour le Développement - Afrique de l'Ouest et Sahel (IPD-AOS), West African Think tank (Wathi), de l'Alliance pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique (ARGA), etc.

Quelles sont les unités de mesure et indicateurs pertinents ? Comment situer l'Afrique par rapport au reste du monde ? Quelle est la place des acteurs populaires dans le processus de production des connaissances, à côté des autres parties prenantes ?

Pour le RASA, il est nécessaire de suivre un cadre de référence qui met le citoyen africain au centre de la perspective de progrès économique et social, de sortir du mimétisme dans la trajectoire de développement, de repenser le monde global à partir des savoirs locaux et endogènes, enracinés dans la culture, dans la richesse de l'hétérogénéité et de la diversité des Afriques ; Il doit être une composante de la mouvance de récupération de son histoire, et de décolonisation de sa pensée, une voix analytique africaine vers l'Afrique et par l'Afrique.

Ce qui est alternatif, c'est aussi ce qui fait voir les moteurs cachés des évolutions positives et négatives de l'Afrique.

C'est ce qui montre comment les Africains malgré tout se posent comme responsables de leur sort et de leur avenir, et s'évertuent à (se) créer une nouvelle réalité. Davantage, le RASA doit refléter une lecture idéologique et systémique différente. Plus précisément, il se doit de :

- bâtir une définition du progrès de l'Afrique et des Africains plus proches de leurs cosmogonies et visions du monde, de leurs réalités et de leurs pratiques ;
- rendre compte des évolutions et transformations sociétales, économiques, culturelles, religieuses, politiques, environnementales qui donnent une autre idée de l'Afrique qui est en train de se construire et qui échappent de fait aux indicateurs conventionnels du développement et du bien-être ;
- refléter la vision prospective des Africains et l'évolution de leur(s) pensée(s) sur l'Afrique et le monde ;
- donner la parole aux citoyens et acteurs africains dans la production d'un rapport qui innove dans sa méthodologie d'élaboration par la mise en place d'une plateforme de production de connaissances et d'informations combinant des sources scientifiques, communautaires, citoyennes et populaires.

Axes théoriques et empiriques principaux

Le Rapport est bâti sur cinq axes thématiques travaillés selon une approche multidisciplinaire.

Le premier axe thématique, intitulé « **Afrique : de l'abstraction conceptuelle aux réalités diverses des Africains** », montre que l'Afrique est à la fois un concept inventé et moulé dans diverses formes représentatives et une réalité puissante dans sa géographie, son histoire, sa démographie et ses spécificités culturelles, sociales, économiques et politiques. Pourtant son image d'unité réelle ou supposée se perpétue sans pouvoir inhiber une diversité extrême, devenue un de ses marqueurs les plus visibles. Dans ce premier axe thématique, les auteurs du Rapport explorent le système de connaissances sur **l'Afrique, ses différentes composantes et sur l'africanité des Africains et de ceux qui vivent l'Afrique du dehors. Ils interrogent également l'Afrique et sa diaspora dans leurs articulations passées et futures**, en cherchant à définir les frontières de l'Afrique non pas à partir de sa géographie ou de ses cultures mais plutôt depuis une revendication d'appartenance ou une histoire commune.

Cet axe thématique postule que les relations des peuples d'Afrique avec ceux de la diaspora doivent constituer un domaine d'intérêt tout particulier, qui nécessite de les analyser distinctement des relations de l'Afrique avec le reste du monde.

Le second axe thématique, consacré aux **pensées africaines**, propose une approche réflexive de l'archéologie épistémologique de la pensée sur l'Afrique et de la pensée africaine classique. Par une démarche diachronique et synthétique, il met l'emphase sur les grandes questions civilisationnelles et existentielles qui ont été mobilisées autour de « l'objet Afrique » par des penseurs européens et africains. Il se referme par un questionnement sur les modalités d'élaboration d'un modèle socio-scientifique capable d'émerger sur le sol culturel africain comme exigence épistémologique et comme voie d'accès au bien-être et à la plénitude, en articulation avec la **question du panafricanisme et de l'intégration régionale**.

Le troisième axe thématique traite de la **question du pouvoir et de sa dévolution** en Afrique.

Si la démocratie est une injonction de l'extérieur, si dévoyée, de quel mode de gouvernement l'Afrique a-t-elle besoin ? Qu'en pensent réellement les Africains eux-mêmes ? Ce questionnement perspicace ne doit pas faire penser que l'état de la démocratie représente partout et particulièrement en Afrique une clé de lecture et d'analyse du fonctionnement des sociétés et un déterminant de leur stabilité et de leur harmonie. Si la démocratie est consacrée par le système hégémonique international comme le seul mode à partir duquel des acteurs, des organisations, des institutions définissent des règles et des pratiques pour l'accession et la conservation du pouvoir, elle est loin de répondre de manière satisfaisante aux valeurs intrinsèques et aux cosmogonies des Africains.

Elle fonctionne comme une greffe dont la prise est à géométrie variable. Comment combler le décalage entre les logiques de fonctionnement des institutions « modernes » et celles des sociétés africaines ? Comment les réinventer pour qu'elles soient plus légitimes ? Comment renforcer leur appropriation par la majorité des populations qu'elles sont censées représenter et incarner ?

Le quatrième axe thématique discute des conditions de possibilité et de réalisation des **futurs souhaitables dans une souveraineté transformatrice**. Selon les auteurs du présent Rapport, seul le projet de souveraineté populaire constitue l'alternative à la globalisation libérale.

En effet, le capitalisme mondial contemporain est une construction complexe d'États (des nations souveraines en principe), de peuples et de nations (qu'elles soient « homogènes » ou non) et de classes sociales définies par le conflit de répartition capital/travail, qui constitue le fondement du capitalisme. Les conflits entre États et les luttes de classe s'entrelacent en une étroite relation d'interdépendance, effet de la manière dont les différents blocs dominants exploitent les possibilités dont ils disposent sur la scène internationale.

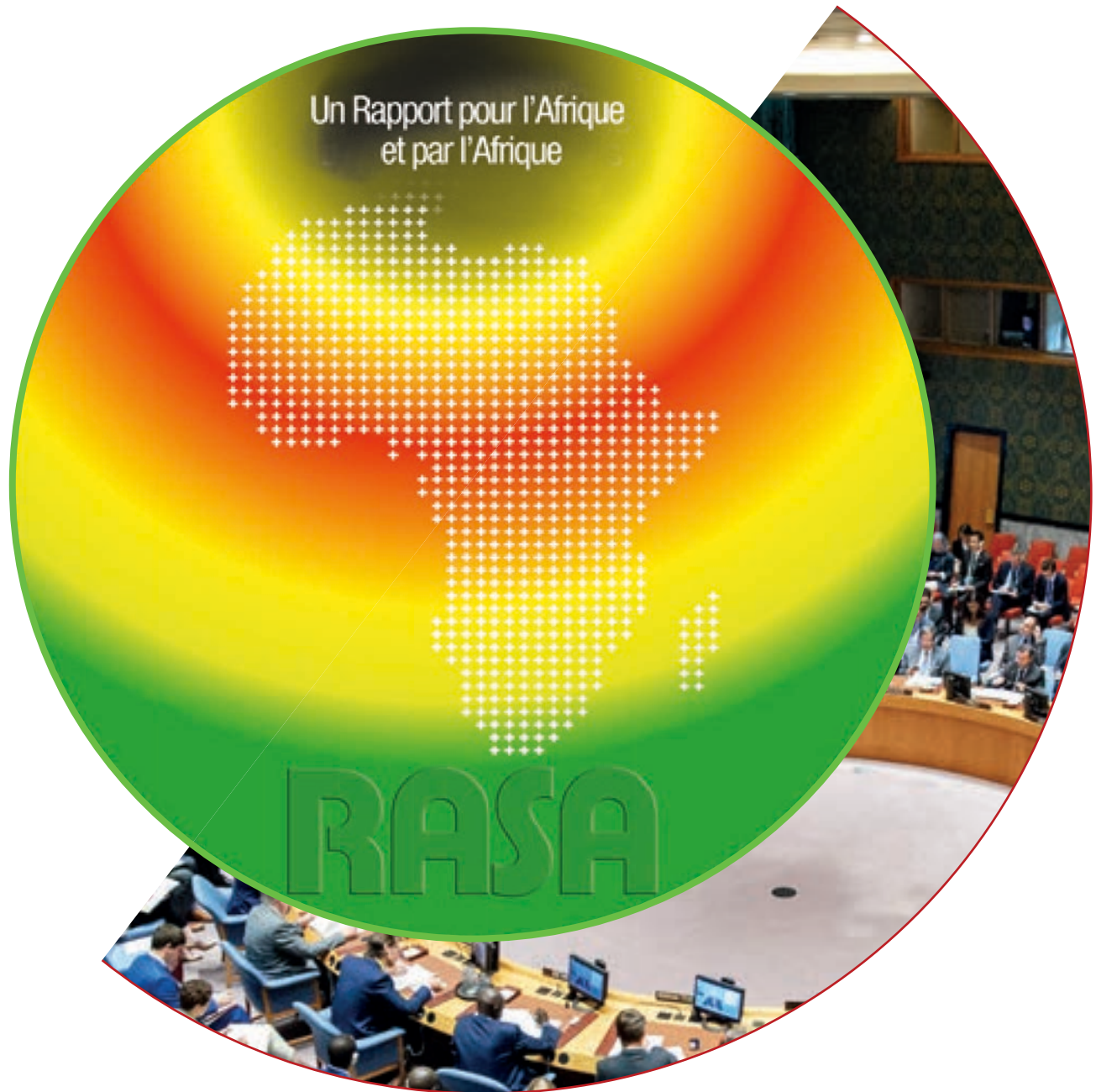
La conclusion d'alliances mondiales des classes dominées, capables de créer une « alternative globale », est de ce fait confrontée à de sérieux obstacles dont nous proposons une analyse ici.

Ces futurs souhaitables dans une souveraineté transformatrice doivent aussi répondre au défi démographique, puisqu'entre 2015 et 2050, la population africaine augmentera d'un milliard trois cents millions d'habitants (soit 50 % de l'accroissement démographique mondial qui sera de 2,4 milliards). Entre 2050 et 2100, l'Afrique sera responsable de la croissance démographique mondiale (128 %). À l'heure actuelle, sa population active (15-64 ans) augmente chaque année de 17,5 à 18 millions. En 2030, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail s'établira aux alentours de 27 millions. De manière générale, la population active potentielle devrait doubler voire tripler dans 41 pays d'Afrique entre 2010 et 2050 pour atteindre 1,25 milliard. Face à ces tendances démographiques, le Rapport explorera la possibilité d'absorber cette force de travail croissante dans des emplois décents. Loin d'accréditer les prophéties sur la fin du travail, nous postulons un nouveau paradigme distributif, défi majeur à l'intersection de l'évolution démographique et des mutations technologiques contemporaines pour l'Afrique du XXI^{ème} siècle. Ces mutations impactent le quotidien des Africains en tant que consommateurs de contenus (soft) et de supports (hard). Mais en dehors de quelques projets et initiatives que l'on exhibe comme des succès des TIC en Afrique (M PESA au Kenya, Manobi au Sénégal...) on continue de chercher les véritables dynamiques productives qu'elles ont insufflées. Dès lors, le piège à éviter est d'en faire un nouveau mirage.

L'objectif principal du cinquième axe thématique est de proposer des **paradigmes, modèles, critères, indicateurs et modes de calcul adaptés aux contextes africains.**

Ces méthodes et outils devront permettre de combiner de manière originale et novatrice le quantitatif et le qualitatif, et à jeter les bases d'un renoncement au principe de « penser global et agir local » s'il véhicule une colonisation de la connaissance justifiant la pensée et les stratégies décidées dans les centres de pouvoirs des pays développés aux fins de les reproduire dans les pays en développement. Mais à contrario, si la formule « penser global, agir local » peut-être interprétée comme signifiant une action initiée localement, à partir d'une pensée d'appartenance et de contribution à des dynamiques globales, nous la ferions nôtre.

Inventer de nouveaux instruments de mesure n'a pas vocation à s'inscrire dans une approche techniciste, ni à se détourner des questions sociales, politiques et économiques qui façonnent la vie des Africains. Au contraire, il s'agit de déplacer le regard, du dehors au-dedans, en débroussaillant de nouvelles sentes dans la mesure et la caractérisation des dynamiques populaires de l'économie réelle. Outre la réhabilitation d'un secteur socioéconomique d'initiatives entrepreneuriales écologiques, sociales et solidaires, l'objectif du RASA est d'alimenter les débats sur ce à quoi on accorde de la valeur, les finalités de la société, les orientations économiques et les engagements politiques que cela implique. Issus pour la plupart de la base de la pyramide, les acteurs de l'économie populaire savent trouver des offres adaptées. Ayant des histoires singulières, ils poursuivent des trajectoires non linéaires, nourrissent des ambitions qui méritent d'être étudiées, soutenues et amplifiées. Cela passe par la connaissance de leurs conditions de travail, leurs contraintes institutionnelles, logistiques, légales, sociétales et techniques.



I-/ Les rapports sur l'Afrique : principaux miroirs de la vision dominante du « développement »

1. Contexte

Le contraste est fort entre les richesses dont le continent africain est doté et sa position souvent périphérique et instrumentalisée dans la scène mondiale. L'Afrique est un continent caractérisé par des ressources exceptionnelles et une évolution démographique qui la positionnent au centre des configurations pour l'avenir (60 % de terres arables disponibles non exploitées, ressources hydriques importantes, marges pour une optimisation du dividende démographique, ressources à puiser dans la maturation citoyenne et l'élargissement de la base de fonctionnement des sociétés africaines). Malgré ces atouts, elle demeure marquée par la dépendance intellectuelle, technologique et économique ainsi que la faiblesse des échanges commerciaux intra-africains.

Pourtant le monde actuel est à la croisée des chemins avec la fin annoncée du modèle impérial d'accaparement et de compétition violente qui le dirige depuis plusieurs siècles et la remise en cause de l'hégémonie oligarchique des pays riches par les pays du Sud, les pays africains y compris. Ce système qui se reproduit par la guerre, la prédation et la destruction effrénée de l'environnement est aujourd'hui confronté à ses propres contradictions et limites avec des franges importantes des populations des pays riches qui rejettent elles-mêmes les effets de la mondialisation sur leurs vies. Les inégalités, pertes d'emplois, vulnérabilités, précarités, etc. y sont devenues inacceptables. C'est ce qui pousse les sociétés civiles à revendiquer un nouvel ordre international basé sur la multipolarité, le solidarisme et la redistribution (Bertrand Badie, 2016)¹. La souveraineté des États et celle des peuples sont désormais obérées par des forces économiques et financières qui les instrumentalisent dans un système et une trajectoire autodestructeurs dans lesquels les cultures et les valeurs humanistes sont jetées aux orties ou enfermées dans un cycle d'appauvrissement.

Au demeurant, le monde est confronté à de nouveaux défis liés aux mutations technologiques qui détruisent des emplois et remettent en question l'industrialisation dans un contexte de dématérialisation totale et de financiarisation de l'économie. Plus que jamais, la crise des idéologies traditionnelles indique la direction unique qui s'offre au monde : une économie et une gouvernance internationales justes et durables.

Ainsi, les lignes bougent, et tous les acteurs de la scène internationale s'intéressent à nouveau à l'Afrique mais s'il est assuré par-là qu'elle tiendra une place déterminante dans l'avenir du monde, sera-ce au bénéfice des Africains, notamment de la jeunesse du continent ? S'il faut œuvrer pour constituer une alternative en devenant un véritable protagoniste respecté quant à la marche du Monde, ce sera forcément au prix d'une reconquête de son autonomie de pensée.

2. Pertinence de l'initiative

L'image mondialement véhiculée de l'Afrique dans l'opinion publique internationale était inexorablement liée à la pauvreté, les rebellions et les guerres, les pandémies, les crises politiques et les coups d'État récurrents alors que le débat interne et externe sur le développement du continent semblait tourner en rond depuis une cinquantaine d'années. Considérée par la communauté internationale comme un puits de ressources naturelles, un maillon faible des réseaux de pouvoir qui décident le monde, et le continent éternellement assisté et infantilisé, l'Afrique compte également ses afro pessimistes de l'intérieur ou de sa diaspora qui multiplient arguments culturels, psychologiques, sociaux pour expliquer un soi-disant refus du développement² et encore mieux confiner le continent dans les cercles vicieux de la pauvreté. Même si plus récemment, les institutions internationales et de plus en plus de médias occidentaux émettent un discours plus positif sur les progrès du continent, ses taux de croissance dans un contexte de crise économique mondiale et ses avantages comparatifs, celui-ci est encore teinté de condescendance et frappé de doutes.

¹ Bertrand Badie, 2016, Nous ne sommes plus seuls au monde. Un autre regard sur l'ordre international, Paris, Éditions La Découverte.

² Axelle Kabou, 1991, Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, L'Harmattan.

Le « développement » est un domaine dans lequel l'information fonde l'image des pays et leur attractivité qui sont présentées comme essentielles dans un contexte de dépendance exacerbée du marché et des règles économiques internationales. Les rapports et classements internationaux entièrement ou partiellement consacrés à l'Afrique, véhiculent une logique d'extraversion économique et de gouvernance mondialisée qui distribue des bons et des mauvais points que les pays du Sud, et les pays africains en particulier, subissent.

Ces rapports attendus inspirent de la crainte et suscitent des réactions positives et négatives, influencent l'espace politique, économique et social des pays africains et contribuent à infléchir les politiques et les stratégies des États et des gouvernements. Mais les rapports sur l'Afrique reflètent surtout un économisme universaliste et linéaire qui enserme les pays du continent dans des lois qui les dépassent (OMC) et standardise les indicateurs de mesure des progrès de leurs peuples. Mais progrès pour qui et vers où ? Quels sens donner au développement à partir d'un prisme africain ? De quelle(s) Afrique(s) parle-t-on ? Quels sont les principes directeurs d'un progrès économique et social ? Quels sont ceux du bonheur des africains à partir desquels il est pertinent de mesurer les avancées ?

Ce questionnement survient à un moment où le contexte international semble favorable, où le discours sur l'Afrique connaît une inflexion depuis quelques années. C'est le moment de l'Afrique, dit-on. Le curseur se déplace aujourd'hui des cadres macroéconomiques vers les progrès portés par les dynamiques actuelles et sociétales du continent.

Depuis une génération, les perspectives d'avenir sont décrites comme prometteuses et positives.

II-/ De la re-conceptualisation du « développement » par l'Afrique et pour l'Afrique

Le « Développement » est le concept sacralisé pour catégoriser le monde selon des indicateurs économiques définis sur la base des réalités des pays d'Europe et d'Amérique du nord pour rendre compte de leur état « d'avancement » et du « retard » des autres dans leur marche vers le progrès économique

Les économies africaines croissent de 5 % l'an depuis 10 ans et plus de 6 % depuis trois ans. Au-delà de 8 %, cette croissance commencerait à impacter sensiblement les fabriques de la pauvreté et rendrait les dynamiques de développement et les progrès sociaux durables. Six des dix pays qui ont les plus forts taux de croissance se situent en Afrique. En 2017, la croissance du PIB réel est encore constante, portée par les investissements publics, la forte demande intérieure de biens et la vigueur du secteur des services. L'Afrique semble ainsi être devenue la « nouvelle frontière » normative du monde, le continent qui attire les regards, suscite l'espoir de la planète de la voir insuffler une nouvelle dynamique, de nouvelles valeurs (Anne-Cécile Robert, 2015)³.

Entre les deux visions optimiste et pessimiste et les projections de l'Afrique dans l'espace politique et économique mondial, la réalité est sans doute plus complexe et souvent loin de ses caricatures surreprésentées dans les médias internationaux et les institutions tenues et soutenues par la communauté internationale.

Est-ce la situation qui change ou le regard qui évolue ? Mais surtout, n'est-il pas temps de mettre le focus sur la manière par laquelle les africains eux-mêmes ressentent les progrès qui leur sont attribués et comment ils construisent leur devenir dans ce nouveau contexte où les repères épistémologiques ont bougé ? L'Afrique et les Africains ne doivent-ils pas construire leurs propres instruments de mesure de leurs progrès et de leurs défis à partir des valeurs et réalités qui leur sont propres ? Quelle serait une définition du développement pour l'Afrique et les Africains ?

³ Anne-Cécile Robert, 2015, « Irréductible », *Manière de voir*, n° 143 octobre-novembre, Afrique, Enfer et Eldorado, Paris, Le Monde diplomatique.

Sans entrer ici davantage dans les controverses théoriques intrinsèques au cadre conceptuel du PIB, à savoir sa vision du marché comme seul dispositif de validation du progrès, l'on sait pourtant que le recours à la sociabilité, la solidarité, et la coopération donne sens au vivre ensemble et rend les écosystèmes plus résilients. En comparant des PIB, il est étonnant de prétendre mesurer des niveaux de vie et de bien-être des populations comme l'opinion publique et les concepteurs des politiques publiques tendent à le croire et à le faire croire. En réalité, aujourd'hui, le dispositif conceptuel de la réflexion sur le développement s'est diversifié générant des politiques et des stratégies alignées sur les mêmes principes et les mêmes intérêts : « ajustement structurel », « lutte contre la pauvreté », « Objectifs du Millénaire pour le Développement », « Document stratégique de réduction de la pauvreté », voire des acceptions plus « subtiles » comme « émergence », « transformation structurelle de l'économie », qui pourtant signifient et incarnent la continuité des logiques de domination et d'infantilisation de l'Afrique.

Le développement ne peut se traiter et se mesurer dans l'abstrait comme l'affirmait Pierre Gourou⁴ : « chaque situation locale est particulière et ne peut être guère traitée par des procédures générales... (et) des divagations chiffrées (...) aussi dérisoires que bien d'autres ». Le développement ne peut demeurer le mythe d'une occidentalisation achevée du monde vers l'uniformité culturelle et l'effacement des spécificités (Felwine Sarr, 2016). Il ne peut non plus construire un ordre mondial dans lequel la réflexion propre et la liberté de pensée s'effacent devant une exemplarité unilatérale et prédéfinie qui porte au pinacle l'économie de marché, la « raison moderne universelle », l'individualisme, la prédation des ressources, etc.⁵

Les paradigmes dominants du développement ont présenté la croissance comme l'objectif indépassable permettant d'obtenir le bien-être des populations et tirant sa légitimité

de l'effet de percolation de Simon Kuznets⁶. Cependant, dans le monde, les contradictions se sont accentuées, élargissant le fossé entre opulence et misère, entre haute technologie et famine, entre mondialisation des marchés et marginalisation sociale, entre exploitation et accaparement croissant des ressources. Ces modèles de développement ont conduit à l'appauvrissement et au désespoir de milliards d'êtres humains, notamment en Afrique. Ces logiques de sur-intégration et de sur-exclusion, répondant à l'injonction mondialiste, ont exacerbé l'opposition local/global.

Les rapports classiques sont réalisés pour rendre compte d'un modèle de production, d'échange et de consommation qui favorise la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une oligarchie, néglige la souveraineté des peuples, ruine des économies locales et cause des catastrophes environnementales telles que le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

Ces rapports sont des lieux de classement et de projection des mesures faites à partir d'indicateurs quantitatifs qui ont désormais montré toutes leurs limites méthodologiques et normatives. Les insuffisances du mythe « Produit Intérieur Brut » comme objet de mesure des progrès matériels ont poussé les institutions internationales à lui associer de nouveaux critères comme l'insécurité, les inégalités, l'exclusion et par l'Indice de Développement Humain (PNUD) qui combine l'estimation du pouvoir d'achat, du niveau d'instruction et de l'espérance de vie, tout en se définissant comme « un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...) à des sociétés de sécurité, où les hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature (...), vaincre la maladie, vivre dans des conditions décentes, avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions et entreprendre librement pour améliorer leur propre sort et celui de leur famille » (Sylvie Brunel, 1995)⁷.

4 Pierre Gourou, 1982, *Terres de bonne espérance. Le monde tropical, Terre humaine*, Plon, Chapitre 25, 455 p

5 Pour Ibrahima Thierno Lo dans une publication sur Facebook le 24 mars 2018 : « Dans la course vers le développement, ceux qui sont censés arrivés voient de plus en plus leur salut au retour à une vie plus simple, plus naturelle pendant que ceux qui pensent être en retard voient de plus en plus leurs richesses naturelles, y compris leur foi et leur culture, comme un frein au développement. Le gap ne fait que se creuser davantage ».

6 Simon Kuznets est l'un des principaux théoriciens de la croissance économique et concepteurs des comptes nationaux et du produit intérieur brut (PIB) en 1934.

7 Sylvie Brunel, 1995, *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, 406 p.

Aujourd'hui, on a décompté pas moins d'une cinquantaine de rapports sur l'Afrique. Quel besoin y aurait-il d'en produire un autre ? Quelle valeur ajoutée devrait avoir le Rapport Alternatif sur l'Afrique pour justifier une large mobilisation des citoyens et dirigeants africains dans son processus ?

Les institutions financières et politiques internationales et africaines génèrent des rapports annuels macroéconomiques qui compilent les données fournies par les institutions nationales et internationales dans un contexte de pauvreté extrême des statistiques auto-générées sur le continent.

Les rapports existants comportent bien des acquis et révèlent un souci de plus en plus présent de coller aux réalités, mais la plupart d'entre eux ne répond pas aux défis actuels de l'Afrique :

- en restant fondés sur une vision de l'avenir très stabilisée alors que nous sommes dans une phase de chaos (le système a ainsi besoin de transformations structurelles profondes) ;
- en reposant sur des hypothèses fondées sur une continuité-permanence de la mondialisation néolibérale, ce système qui est quasiment en train d'imploser ;
- en utilisant des catégories standardisées sans étudier les interactions entre celles-ci, et en s'agrippant à des méthodes qui n'analysent pas vraiment le fonctionnement des sociétés et ont alors le défaut de rester sourd aux dynamiques réelles.

C'est ainsi que l'Afrique continue d'être mal mesurée, mal présentée et mal représentée par elle-même, et les autres. Les systèmes statistiques ne sont pas en bon ordre là où ils existent. Il n'y a pas suffisamment de bases de données fiables ni sur le développement ni sur la démographie, encore moins sur d'autres dimensions propres à la vie des Africains. L'écart reste important entre les données produites et les réalités des populations, entre

les indicateurs théoriques et les situations et pratiques réelles.

Le besoin est donc là, largement insatisfait, d'une affirmation autonome d'une centralité africaine dans le discours sur l'Afrique. La valeur ajoutée de ce rapport sera de contribuer à renforcer cette autonomie et cette capacité à penser l'avenir des sociétés et pays africains en définissant des principes et des instruments de mesure de leurs progrès et à contribuer à renverser les paradigmes paralysants ancrés dans les individus, les groupes et les institutions africaines. L'opportunité semble offerte, dans ce moment de « redistribution des cartes », de remise en cause des anciennes hégémonies et d'émergence de nouvelles légitimités, de positionner l'Afrique différemment du passé, comme un acteur respecté, ayant une vision de son futur, conscient de sa dignité et travaillant en conséquence sur ses forces comme sur ses faiblesses.

S'il faut traduire en initiative concrète les préconisations sur la décolonisation complète des esprits et des économies et reconquérir la souveraineté africaine en acte, alors le Rapport Alternatif sur l'Afrique sera une initiative structurante pour de nouveaux jalons. Alternatif, non par réaction, mais par l'affirmation et l'éclairage d'autres voies de transformation positive déjà à l'œuvre dans les dynamiques réelles ; alternatif aussi parce que conjuguant savoirs experts et savoirs d'expérience en donnant la parole à des acteurs authentiques habituellement invisibilisés et disqualifiés.

Le RASA se veut une initiative essentielle de réparation-correction de la démarche méthodologique, des domaines et enjeux adressés, d'approfondissement et de diversification des indicateurs et de la mesure, mais surtout un lieu de renversement philosophique et idéologique des analyses sur l'Afrique.

Le RASA doit permettre d'établir des processus ouverts de production et d'appropriation de connaissances sur l'Afrique qui constituent des leviers de changement pour le retour à un désir d'avenir et l'envie d'arriver à un projet commun.

Les transformations structurelles vont certes prendre du temps. Mais quel que soit le temps mis, il y a deux impératifs auxquels il sera difficile d'échapper : créer un cadre favorable

pour le développement et susciter une mobilisation autour d'un projet collectif. Le RASA est conçu pour contribuer à construire un tel projet. Pour tendre vers un futur différent de notre trajectoire actuelle, nul doute qu'il faudra « oser penser, oser parler, oser agir ». Parler pour redonner confiance à nos sociétés fragilisées par de longues périodes d'aliénation, penser pour les voies d'un vrai développement économique et social, et agir pour peser sur les décisions qui engagent le présent et l'avenir de nos sociétés.

La philosophie du rapport alternatif est donc claire. Il se singularise dans le kaléidoscope de rapports sur l'Afrique à la fois dans son contenu et dans sa démarche d'élaboration. Son objectif sera d'informer, de générer et de partager de la connaissance, de motiver ceux qui veulent transformer l'Afrique. Il sera un instrument d'orientation de l'action.

1. Le constat de départ

Pendant longtemps, le débat sur la situation de l'Afrique et son avenir a ressemblé à une foire d'empoignes où afro-optimistes et afro-pessimistes se crêpent le chignon avec vigueur, sans grande élégance, mais surtout sans grand souci de la « vérité ».

Les pessimistes, essentiellement des macro-économistes, soulignent que sur le long terme la stagnation est ce qui caractérise les tendances de l'évolution économique de l'Afrique. Ils soulignent que dans l'évolution en dents de scie des économies africaines, les périodes de croissance forte sont plutôt rares et dues la plupart du temps à des investissements, publics ou privés, dans des secteurs orientés prioritairement vers la production et l'exportation de matières premières. La sécurité alimentaire est menacée par la priorité accordée aux cultures de rente, faisant de l'Afrique un continent qui consomme ce qu'il ne produit pas et produit ce qu'il ne consomme pas. L'environnement déjà fortement affecté par la péjoration climatique, connaît une dégradation accélérée en raison de l'expansion d'industries extractives écocides et d'une agriculture qui dilapide littéralement son capital écologique. Quant à la souveraineté en matière de formulation de politiques publiques, elle est condamnée à rester illusoire même si le financement du développement ne repose plus, pour l'essentiel, sur le

binôme « aide-endettement », les États africains semblent incapables de mobiliser les ressources internes. La faillite de l'Afrique présentée comme un continent désespérant fait partie des leitmotivs des experts et analystes du développement africain.

Aujourd'hui, comme par enchantement, les rangs des afro-pessimistes sont plutôt clairsemés car nombre des cassandres d'hier qui avaient bâti leur réputation sur la dénonciation des maux africains ont rejoint le camp des afro-optimistes où ils rivalisent d'ardeur avec ceux qu'ils y ont trouvé. Avec une foi de charbonniers, ces nouveaux afro-optimistes se font les chantres d'une nouvelle narration qui devrait justifier, à leurs yeux, un certain afro-enthousiasme, voire une afro-phorie. Ils ont entonné la trompette de l'Afrique qui s'éveille. Africa Rising est la bannière derrière laquelle défilent ceux qui vouaient hier l'Afrique aux gémonies et la considéraient comme désespérante.

À les croire, l'Afrique après avoir connu des décennies de stagnation, est aujourd'hui en pleine émergence ou, à tout le moins, est susceptible d'émerger. Ces afro-enthousiastes mettent en exergue les nouvelles réalités africaines qui sont, dans leurs discours, associées à des changements, à de nouvelles dynamiques. Ils mettent en exergue, pêle-mêle, l'émergence de nouvelles catégories sociales, singulièrement les classes moyennes qui compteraient dans leurs rangs plus de trois cents millions d'individus, la diffusion rapide de certaines technologies, dont la pénétration du téléphone mobile et de l'e-bancarisation, le développement des organisations de la société civile.

À la réflexion, les deux positions afro-optimistes et afro-pessimistes ont été des représentations caricaturales, outrancièrement simplificatrices de la complexité des réalités africaines, et tout au plus des demi-vérités.

En effet, la stagnation n'a jamais été totale, l'agriculture africaine ayant été capable malgré tout, même si c'est au prix d'une dégradation environnementale indéniable, de soutenir une croissance démographique importante et une urbanisation encore plus importante. Quant à l'émergence, qui serait la bonne nouvelle venue d'Afrique, elle relève encore de l'Arlésienne.

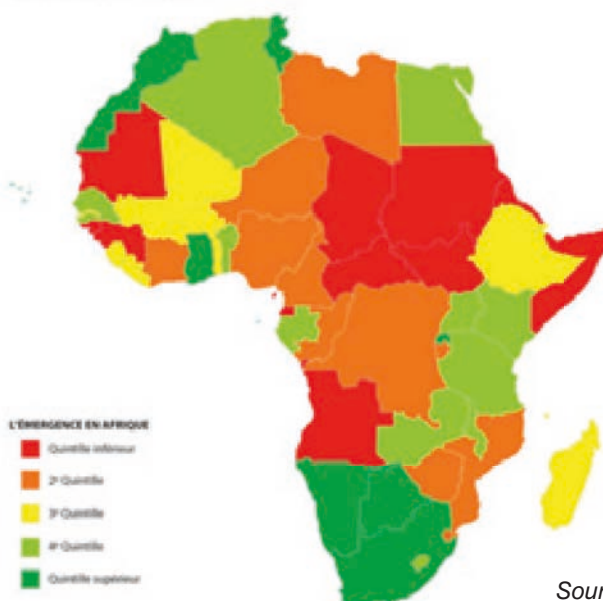
Encadré : Index de l'émergence en Afrique de l'OBEMA 2018

L'Observatoire pour l'émergence en Afrique (OBEMA, 2018), Think tank africain partant de présupposés proches du RASA, a publié en 2018 son « Index de l'émergence en Afrique » dont l'objectif est de classer « les pays africains selon une approche méthodologique nouvelle et adaptée aux réalités du continent ».

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia qui sont les auteurs de cet Index, considèrent qu'il n'existe pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence et voient dans la frénésie commune à tous les pays africains autour d'agendas d'émergence une orientation uniquement économique sous l'emprise des marchés. Leur Index de l'émergence en Afrique 2017 conjugue des indicateurs universels et des variables plus spécifiques à la réalité des africains. Mais il ne définit l'émergence que comme « un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité ». Les seuils qu'ils ont définis montrent qu'aucun pays africain n'est vraiment émergent, même pas l'Afrique du Sud ou le Nigeria, ou l'Égypte ou le Kenya⁹. En tout état de cause, il faut s'interroger sur le sens – compris comme signification et direction – de ces discours¹⁰

- 8 L'OBEMA est l'Observatoire pour l'émergence en Afrique.
- 9 Les pays émergents se caractérisent par un accroissement significatif de leur revenu par habitant, par conséquent, leur part dans le revenu mondial est en forte progression. Ils déploient de manière hardie des stratégies d'insertion à l'économie mondiale d'un point de vue commercial (en développant leur secteur exportateur) et financier (en ouvrant leurs marchés financiers aux capitaux extérieurs). Le concept montre en creux qu'une stratégie uniquement orientée vers l'extractivisme ne peut être considérée comme émergente. Ces clarifications cachent mal le fait que le concept soit néanmoins flou, puisqu'il désigne à la fois des pays avancés comme Singapour ou la Corée du Sud, qui ont atteint, voire dépassé, les niveaux de vie de certains pays riches, et des pays moins développés comme le Mexique ou le Maroc, dont le tissu productif reste encore peu diversifié.
- 10 L'Index de l'OBEMA élaboré par Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia sur l'émergence montre à souhait, s'il en était encore besoin, que le concept n'est pas opératoire. En effet, il est curieux d'observer que le Nigeria soit classé (42ème) derrière le Niger (41ème), la Gambie (32ème) et le Libéria (25ème) ! les résultats d'un tel classement auraient dû interpellé les auteurs de l'Index eux-mêmes sur l'opérationnalité et la robustesse de leur approche. C'est justement ce genre d'argumentation fallacieuse, car se référant aux classements classiques, que l'on conteste.

Carte 1. L'émergence en Afrique 2017



Source : Observatoire pour l'émergence en Afrique (OBEMA, 2018)

2. Le sens de ce constat

Ces lectures sont le reflet d'un ordre dans lequel l'Afrique est dépendante, négligée et assignée à une fonction de périphérie. Un ordre dans lequel le continent est un sujet de discours pour nombre d'agences qui participent d'un ordre impérialiste qui se déploie en accroissant son contrôle de l'impérialisme collectif sur les ressources stratégiques que sont les finances, les ressources naturelles, les armes de destruction massive, la science et la technologie, les médias et la communication, « cinq monopoles » qui constituent le cœur de ce système selon Samir Amin (1995)¹¹.

Ces lectures sont aussi le reflet d'une Afrique intrinsèquement compliquée, d'où il sort toujours quelque chose de nouveau¹², une Afrique qui est un système complexe et qui, à ce titre, est en fait une somme de totalités contradictoires, mais un jeu à somme non nulle.

11 Samir Amin, 1995, *La Gestion capitaliste de la crise*, L'Harmattan, Paris.

12 Non au sens de Pline l'Ancien qui parlait d'espèces animales !

Un système dont les variables constitutives connaissent des évolutions parallèles à des vitesses différenciées.

À titre d'exemple, les systèmes de valeurs évoluent vite sous l'effet de l'éducation, de l'urbanisation mais cette évolution est plus lente pour ce qui est des systèmes de production restés largement lignagers.

Ces lectures sont enfin le reflet d'une transition compliquée : nous vivons l'« automne du capitalisme mais pas encore le printemps des peuples » selon l'expression de Samir Amin. Le vieux monde est en déconfiture mais le nouveau monde n'est pas encore né et dans cette période de clair-obscur, pour reprendre les termes d'Antonio Gramsci, les repères sont brouillés. Pour les peuples, la seule question qui se pose, la seule qui vaille est celle de savoir s'il faut sortir de la crise du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise (Samir Amin, 2009)¹³.

13 Samir Amin, 2009, *Sur la crise : sortir de la crise du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise*, Paris, Le temps des cerises.

III- / En pareille circonstance, pourquoi agir et que faire ?

Pourquoi agir ? Même si l'on veut être généreux et considérer que l'émergence est du domaine du possible et que l'émergence peut constituer pour certains pays, peu nombreux, une sortie par le haut de la crise du capitalisme, il reste que les expériences en la matière sont peu encourageantes puisque le modèle néolibéral qui sous-tend l'émergence secrète et génère des inégalités qui fragilisent à terme la société¹⁴.

Il faut pour l'Afrique penser à construire des alternatives, imaginer des modèles qui, tout en assurant le progrès, soient susceptibles d'enrayer les mécanismes qui génèrent les inégalités. Il nous faut donc oser innover, oser penser, oser déconstruire les appareillages/attellages conceptuels pour ne pas continuer

14 Sur les méfaits du modèle néolibéral, une comparaison entre le Brésil et la Chine, tous deux membres des BRICS est tout à fait éclairante. Le Brésil est un pays riche mais où il y a beaucoup de misère. La Chine est un pays pauvre mais avec peu voire pas de misère ; alors qu'elle ne dispose que de 6 % des terres arables, elle nourrit 22 % de la population mondiale ; le Brésil est sous ce rapport dans une position 17 fois meilleure mais les groupes défavorisés y connaissent une certaine insécurité alimentaire.

à subir le diktat des tenants de l'idéologie There Is No Alternative (TINA)¹⁵.

Que faire ? La question comporte plusieurs volets : quoi faire, pourquoi, avec qui ? Mais auparavant, il est une question fondamentale à laquelle il faut répondre : c'est celle de notre identité, celle de l'identité du RASA. « Qui sommes-nous ? » est une question incontournable. Face à la multitude de rapports sur l'Afrique, il nous faut être clairs sur le lieu d'énonciation du RASA, et ce qui le distingue des autres. Plusieurs caractéristiques semblent devoir être mises en exergue :

- Le RASA est produit par des citoyens africains lucides et en quête d'alternatives aux plans conceptuel, méthodologique et analytique. Ces acteurs se rallient non pas à une idéologie donnée (marxisme, kémittisme, etc.) ou des « paquets » conceptuels normatifs (« bonne gouvernance », lutte contre la pauvreté, etc.), mais à un commun objectif de

15 TINA, qui remonte à l'ère Reagano-Thatcherienne, signifie "There Is No Alternative", il n'y a pas d'alternative à l'ordre capitaliste.

donner la parole aux Africains dans la co-construction d'un espace de production de savoirs sur l'Afrique qui aille au-delà des symptômes et touche les véritables déterminants de sa situation ainsi que les moteurs efficaces de sa transformation.

- Ces acteurs sont audacieux, suffisamment audacieux pour aller à la conquête de l'avenir, en se donnant les moyens politiques d'accélérer et d'amplifier les dynamiques de transformations sociétales en cours et de faire en sorte que le souhaitable devienne réalité.

Le RASA est l'espace de rencontres entre intellectuels, activistes et citoyens qui sont appelés à contribuer à sa production pour refléter la complexité et la diversité des acteurs qui font le continent autrement. Il constitue un lieu d'expression convergente, des analyses et lectures de tous les Africains soucieux de recentrer une pensée authentique et souveraine et de la projeter dans l'espace monde.

Ces principes étant posés, on peut apporter des réponses aux trois questions-clés évoquées plus haut.

1. Quoi faire ?

L'objectif global du RASA est d'atteindre et de peser sur les consciences, postures et stratégies des africains en général et en particulier des citoyens, universitaires, étudiants, décideurs, personnalités, mouvements citoyens, organisations socio-professionnelles, organisations du secteur privé, associations d'élus locaux, médias, leaders d'opinion, communautés, institutions locales, nationales, régionales et internationales, etc. Ses objectifs spécifiques sont au nombre de trois : comprendre, mobiliser et agir.

Comprendre : Il s'agit de lire les dynamiques en cours et d'anticiper les évolutions ; en

d'autres termes, le RASA proposera un diagnostic stratégique et des éléments d'analyse prospective. Un problème demeure toutefois, qu'on peut formuler ainsi : à partir de quel corpus théorique, de quel(s) paradigme(s), le diagnostic va-t-il émaner ? S'agissant d'analyse prospective, le RASA privilégiera-t-il une démarche exploratoire ou une démarche normative, comme celle des Objectifs du développement durable (ODD). Dans un cas comme dans l'autre, un travail de déconstruction sera absolument nécessaire, qu'il faudra entreprendre avec la claire conscience que l'arme de la critique n'est pas un luxe mais un instrument pour ceux qui veulent transformer le monde, que la théorie est nécessaire parce que si une théorie juste peut ne pas déboucher sur une révolution, il n'y a pas, en revanche, de révolution sans théorie révolutionnaire (Amilcar Cabral).

Mobiliser : Il faut, à travers le RASA, créer un futur désirable, susciter des ambitions, inciter les acteurs et le plus grand nombre d'acteurs possible à s'indigner contre les dépossessiones qui ont accompagné l'histoire du capitalisme et de l'impérialisme.

Le problème est de savoir autour de quelle vision va s'effectuer cette mobilisation. La question est pertinente car en l'absence d'une vision claire de notions comme la souveraineté, l'autonomie, le mieux-être, la transformation, voire l'Afrique, ou le citoyen, les abus épistémologiques vont se poursuivre et perdurer. Or deux visions se le disputent : une logique relationnelle (qui privilégie les liens sociaux) et une logique économique, ou logique de l'accumulation (investissement en capital). Entre ces deux démarches, il ne devrait pas y avoir d'antinomie principielle mais dans les faits l'asymétrie entre les deux est telle que, si l'on n'y prend garde, la logique du capital va s'imposer sur tout, dans tous les champs, y compris ceux qui, en principe, devraient relever de la sphère relationnelle.

Agir : Le choix privilégié est celui d'une transformation des économies et sociétés africaines par le biais de politiques publiques, par opposition à des transformations qui résulteraient de la main invisible du marché. Il faut signaler que les choix de l'action n'avaient pas été unanimement opérés. L'opposition qu'on sentait étant plutôt entre ceux qui prônaient une action à travers des

recommandations adressées aux dirigeants pour le changement des politiques publiques, et ceux qui, disqualifiant ceux-ci comme acteurs de changements profonds et significatifs, optaient pour construire une pression politique en nourrissant la citoyenneté active par l'appui aux organisations de base et aux mouvements sociaux/citoyens. Ces deux horizons ne sont ni cloisonnés, ni contradictoires, au contraire. Ce qui explique le choix de vouloir contribuer à changer le format des politiques publiques, en mettant la focale sur les dynamiques réelles portées par des Africains qui ont un potentiel de transformation vers l'autonomie et la souveraineté. Alors que bien entendu, ces acteurs du changement ne sont jamais présents dans les discours officiels relayés par les rapports classiques. En renforçant les capacités des acteurs à mieux décrypter les enjeux des trajectoires de l'Afrique, ils sauront eux-mêmes plus et mieux peser sur la définition de ces politiques publiques à différentes échelles.

L'une des caractéristiques des sociétés actuelles étant la fragmentation des pouvoirs publics, pour prendre en compte les revendications des communautés de base et de leurs pouvoirs locaux. Ne serait-il pas légitime de privilégier une approche ascendante qui partirait de l'affirmation des aspirations de la base de la pyramide, en un modèle de démocratie participative et fédérale ?

Le « quoi faire ? » doit également se focaliser en priorité sur la question démographique, en lien étroit avec les dimensions culturelles, politiques et économiques. En effet, en 1950, l'Afrique comptait une population de 228 millions de personnes, celle-ci sera forte de 2,5 milliards de personnes en 2050 selon les projections, et atteindra 4,4 milliards en 2100. Ces taux de croissance inédits d'hier sont en train de modifier les équilibres de tous ordres et se feront sentir encore davantage dans les années à venir.

Mais cette variable démographique n'est pas convenablement prise en compte. La question démographique est importante par rapport au potentiel que cela offre, à l'emploi et aux migrations. Sur ce point le RASA devra se pencher sur la question de savoir si les politiques en matière d'emploi doivent être conçues pour générer du profit pour les entreprises ou pour répondre à

des besoins, y compris ceux des groupes défavorisés. L'approche du développement économique fondée sur l'industrialisation et le déploiement d'une agriculture paysanne modernisée semble une piste de rupture prometteuse. Pour l'agriculture modernisée, le modèle à inventer ne saurait être celui de l'agrobusiness capitaliste car pour être opérationnel aujourd'hui, ce modèle à haute intensité en capital, peu créateur d'emplois, écocide¹⁶, devrait disposer de 5 Amériques pour y exporter les paysans libérés qui sont au nombre de quatre milliards.

Les acteurs rassemblés par le RASA, en tant que vigies et activateurs d'un nouveau souffle africain, donneront dans ce numéro zéro les lignes directrices de leur philosophie et leur vision de l'Afrique dans un monde en pleine accélération. Cette Afrique présentée ici est celle dont les narrations sont souvent anecdotiques dans les rapports classiques. C'est cette Afrique réhabilitée sans concession dont ils feront le récit ici.

2. Un défi méthodologique, idéologique et stratégique

Les initiateurs du Rapport Alternatif sur l'Afrique ont déjà posé les jalons d'un partenariat avec des institutions de recherche, des think tanks, des organisations non gouvernementales et citoyennes, des sociétés privées et publiques, des initiatives similaires, des personnalités africaines et de la diaspora, afin de se doter de capacités soutenues de réalisation de produits qui reflètent la sensibilité et le vécu des Africains dans les différents milieux.

Ses domaines de définition et d'intérêt peuvent embrasser l'économie, le politique, le social, l'environnement, la culture, la science, la technologie, la géographie, l'histoire, la psychologie, et toute discipline pertinente, ainsi que les interactions entre elles.

Mais dans le temps même où la pertinence et la valeur ajoutée d'un tel rapport alternatif sont établis, se posent des questions primordiales concernant son orientation. Où porter le regard pour voir les changements à l'œuvre dans une Afrique plurielle et un monde complexe ? Quels seraient les enjeux africains

¹⁶ Dans le modèle capitaliste, il suffirait de 6 jours de consommation pour épuiser les ressources mondiales si tous les pays utilisaient le modèle américain.



spécifiques ? Quelles sont les unités de mesure et indicateurs pertinents ? Comment situer l'Afrique par rapport au reste du monde ? Quelle est la place des acteurs populaires dans le processus de production des connaissances, à côté des autres parties prenantes ?

Le RASA suivra un cadre de référence qui met le citoyen africain au centre de la perspective de progrès économique et social. Il lance le mot d'ordre de sortir du mimétisme dans la trajectoire de développement et de repenser le monde global à partir des savoirs locaux et propres, enracinés dans la culture, dans la richesse de l'hétérogénéité et de la diversité des Afriques. Il doit être une composante de la mouvance de récupération de son histoire, et de décolonisation de sa pensée, une voix analytique africaine vers l'Afrique et par l'Afrique.

3. Structuration des axes de réflexion

Le Rapport est bâti sur cinq axes thématiques travaillés selon une approche multi-disciplinaire.

Le premier axe thématique, intitulé « Afrique : de l'abstraction conceptuelle aux réalités

diverses des africains », montre que l'Afrique est à la fois un concept inventé et moulé dans diverses formes représentatives et une réalité puissante dans sa géographie, son histoire, sa démographie et ses spécificités culturelles, sociales, économiques et politiques. Pourtant son image d'unité réelle ou supposée se perpétue sans pouvoir inhiber une diversité extrême, devenue un de ses marqueurs les plus visibles. Dans ce premier axe thématique, les auteurs du Rapport explorent le système de connaissance sur l'Afrique, ses différentes composantes et sur l'africanité des Africains et de ceux qui vivent l'Afrique du dehors. Ils interrogent également l'Afrique et sa diaspora dans leurs articulations passées et futures, en cherchant à définir les frontières de l'Afrique non pas à partir de sa géographie ou de ses cultures mais plutôt depuis une revendication d'appartenance ou une histoire commune. Cet axe thématique postule que les relations des peuples d'Afrique avec ceux de la diaspora doivent constituer un domaine d'intérêt tout particulier, qui nécessite de les analyser distinctement des relations de l'Afrique avec le reste du monde.

Le second axe thématique, consacré aux pensées africaines, propose une approche

réflexive de l'archéologie épistémologique de la pensée sur l'Afrique et de la pensée africaine classique. Par une démarche diachronique et synthétique, il met l'emphase sur les grandes questions civilisationnelles et existentielles qui ont été mobilisées autour de « l'objet Afrique » par des penseurs européens et africains. Il se referme par un questionnement sur les modalités d'élaboration d'un modèle socio-scientifique capable d'émerger sur le sol culturel africain comme exigence épistémologique et comme voie d'accès au bien-être et à la plénitude. en articulation avec la question du panafricanisme et de l'intégration régionale.

Le troisième axe thématique traite de la question du pouvoir et de sa dévolution en Afrique. Si la démocratie est une injonction de l'extérieur, si dévoyée, de quel mode de gouvernement l'Afrique a-t-elle besoin ? Qu'en pensent réellement les Africains eux-mêmes ? Ce questionnement perspicace ne doit pas faire penser que l'état de la démocratie représente partout et particulièrement en Afrique une clé de lecture et d'analyse du fonctionnement des sociétés et un déterminant de leur stabilité et de leur harmonie. Si la démocratie est consacrée par le système hégémonique international comme le seul mode à partir duquel des acteurs, des organisations, des institutions définissent des règles et des pratiques pour l'accession et la conservation du pouvoir, elle est loin de répondre de manière satisfaisante aux valeurs intrinsèques et aux cosmogonies des Africains. Elle fonctionne comme une greffe dont la prise est à géométrie variable. Comment combler le décalage entre les logiques de fonctionnement des institutions « modernes » et celles des sociétés africaines ? Comment les réinventer pour qu'elles soient plus légitimes ? Comment renforcer leur appropriation par la majorité des populations qu'elles sont censées représenter et incarner ?

Le quatrième axe thématique discute des conditions de possibilités et de réalisations des futurs souhaitables dans une souveraineté transformatrice. Selon les auteurs du présent Rapport, seul le projet de souveraineté populaire constitue l'alternative à la globalisation libérale. En effet, le capitalisme mondial contemporain est une construction complexe d'États (des nations souveraines en principe), de peuples et de nations (qu'elles

soient « homogènes » ou non) et de classes sociales définies par le conflit de répartition capital/travail, qui constitue le fondement du capitalisme. Les conflits entre États et les luttes de classe s'entrelacent en une étroite relation d'interdépendance, effet de la manière dont les différents blocs dominants exploitent les possibilités dont ils disposent sur la scène internationale.

La conclusion d'alliances mondiales des classes dominées, capables de créer une « alternative globale », est de ce fait confrontée à de sérieux obstacles dont nous proposons une analyse ici. Ces futurs souhaitables dans une souveraineté transformatrice doivent aussi répondre au défi démographique, puisqu'entre 2015 et 2050, la population africaine augmentera d'un milliard trois cents millions d'habitants (soit 50 % de l'accroissement démographique mondial qui sera de 2,4 milliards). Entre 2050 et 2100, l'Afrique sera responsable de la croissance démographique mondiale (128 %). À l'heure actuelle, sa population active (15-64 ans) augmente chaque année de 17,5 à 18 millions. En 2030, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail s'établira aux alentours de 27 millions. De manière générale, la population active potentielle devrait doubler voire tripler dans 41 pays d'Afrique entre 2010 et 2050 pour atteindre 1,25 milliard. Face à ces tendances démographiques, le rapport explorera la possibilité d'absorber cette force de travail croissante dans des emplois décents. Loin d'accréditer les prophéties sur la fin du travail, nous postulons un nouveau paradigme distributif, défi majeur à l'intersection de l'évolution démographique et des mutations technologiques contemporaines pour l'Afrique du XXI^{ème} siècle. Ces mutations impactent le quotidien des Africains en tant que consommateurs de contenus (soft) et de supports (hard). Mais en dehors de quelques projets et initiatives que l'on exhibe comme des succès des TIC en Afrique (M PESA au Kenya, Manobi au Sénégal...) on continue de chercher les véritables dynamiques productives qu'elles ont insufflées. Dès lors, le piège à éviter est d'en faire un nouveau mirage.

L'objectif principal du cinquième axe thématique est de proposer des paradigmes, modèles, critères, indicateurs et modes de calcul adaptés aux contextes africains.

Ces méthodes et outils devront permettre de combiner de manière originale et novatrice le quantitatif et le qualitatif, et à jeter les bases d'un renoncement au principe de « penser global et agir local » s'il véhicule une colonisation de la connaissance justifiant la pensée et les stratégies décidées dans les centres de pouvoirs des pays développés aux fins de les reproduire dans les pays en développement. Mais à contrario, si la formule « penser global, agir local » peut-être interprétée comme signifiant une action initiée localement, à partir d'une pensée d'appartenance et de contribution à des dynamiques globales, nous la ferions nôtre.,⁷

Inventer de nouveaux instruments de mesure n'a pas vocation à s'inscrire dans une approche techniciste, ni à se détourner des questions sociales, politiques et économiques qui façonnent la vie des Africains. Au contraire, il s'agit de déplacer le regard, du dehors

au-dedans, en débroussaillant de nouvelles sentes dans la mesure et la caractérisation des dynamiques populaires de l'économie réelle.

Outre la réhabilitation d'un secteur socio-économique d'initiatives entrepreneuriales écologiques, sociales et solidaires, l'objectif du RASA est d'alimenter les débats sur ce à quoi on accorde de la valeur, les finalités de la société, les orientations économiques et les engagements politique que cela implique. Issus pour la plupart de la base de la pyramide, les acteurs de l'économie populaire savent trouver des offres adaptées.

Ayant des histoires singulières, ils poursuivent des trajectoires non linéaires, nourrissent des ambitions qui méritent d'être étudiées, soutenues et amplifiées. Cela passe par la connaissance de leurs conditions de travail, leurs contraintes institutionnelles, logistiques, légales, sociétales et techniques.



OBJECTIFS ET DÉMARCHES DU RASA

Le RASA va atteindre et peser sur les consciences, postures et stratégies des africains en général et en particulier des citoyens, universitaires, étudiants, décideurs, personnalités, mouvements citoyens, organisations socio+ professionnelles, organisations du secteur privé, associations d'élus locaux, médias, leaders d'opinion, communautés, institutions locales, nationales, régionales et internationales, etc.

- **Objectif Global : Contribuer à la consolidation des transformations à l'œuvre dans les sociétés/institutions africaines visant l'autonomie et la souveraineté en rendant visibles les dynamiques et mutations à l'œuvre sur le continent notamment celles portées par les Africains et nourries par leurs propres principes de vie, l'esprit d'innovation et la volonté de conquête de leur autonomie.**

Générer et partager de la connaissance sur les alternatives et innovations qui se construisent en Afrique)

Le RASA devra permettre de montrer le caractère structurant et la portée des dynamiques réelles du continent et de l'esprit de créativité des sociétés africaines non seulement dans le domaine économique comme la plupart des rapports mais dans une vision holistique intégrant le culturel, le social, le rapport à la nature et l'imaginaire, les modes de prise de décision et de régulations aux échelles souvent invisibles pour les démarches classiques de rapportage sur l'Afrique. Il s'agira d'analyser, de documenter et de partager les acquis et les entraves à la souveraineté et l'autonomie des sociétés et institutions africaines ainsi que les facteurs favorisant et les freins structurels et conjoncturels qui contraignent la mise à l'échelle des innovations, projets, entreprises, pratiques, etc., représentant un intérêt pour l'homme et la nature en Afrique.

Ceci pour permettre d'infléchir les politiques et stratégies d'incitation vers une efficacité et une autonomie plus grande des sociétés africaines dans leurs progrès.

- **Motiver et mobiliser dans un processus dynamique collectif ceux qui veulent transformer l'Afrique à travers un projet souverain**

La réussite de l'initiative RASA dépendra entièrement de l'engagement et de la mobilisation des talents africains et des ressources techniques, scientifiques, intellectuelles, financières des Africains d'ici et de la diaspora. La plupart des dispositifs mis en place visent à assurer et faciliter les contributions des Africains à l'initiative dont le but est avant tout la récupération de parcelles de souveraineté en matière de production de connaissances sur l'Afrique.

La démarche de production du RASA est elle-même une grande innovation puisqu'elle cherche à faire converger des apports scientifiques et académiques et des contributions sociales et citoyennes, en s'appuyant sur des outils de coproduction et de travail collaboratif (Site web : www.rasa-africa.org, [Wiki RASA](#), [Chaine YouTube RASA](#), [Facebook RASA](#)). Les plateformes d'échange seront ouvertes et interactives. Cette démarche est essentielle pour susciter l'engagement des acteurs et l'appropriation du processus et des résultats.

- **Orienter l'action individuelle et collective et les politiques publiques aux différentes échelles**

Le RASA doit devenir un instrument incontournable d'influence des opinions africaines sur leurs pays et leurs sociétés ainsi que sur la perception sur l'Afrique. Ainsi, les débats et espaces de définition de stratégies ou de politiques seront alimentés et enrichis par des connaissances endogènes qui font sens pour les Africains. Ces dernières seront produites sur une base crédible et valorisant les innovations propres aux Africains et renforçant leur autonomisation.

Le RASA est également une réponse aux insuffisances des capacités prospectives des institutions africaines et des acteurs qui sont les moteurs des dynamiques du continent (organisations de la société civile, collectivités territoriales, gouvernements, communautés

économiques régionales, Union africaine). Il va informer les projections africaines sur le futur dans un contexte de retour à la planification à long terme aux échelles nationales et continentales.

Le RASA sera un instrument de mesure des progrès des plans à long terme et

des insuffisances dans le sens de la souveraineté, de ces projections vers le futur. Le RASA sera un instrument de lecture de la pertinence des politiques publiques et de leur impact réel dans les transformation des sociétés, mais surtout sur leur caractère souverain et autonome.



L'Afrique : de l'abstraction conceptuelle aux réalités diverses des Africains

AXE 1

I- Pour un retour exigeant à une centralité africaine du discours sur l'Afrique

En tant qu'entité géographique, l'Afrique est facilement localisable sur une carte du globe. Les significations objectives et subjectives de l'Afrique sont cependant différentes, même pour les Africains et les peuples d'origine africaine.¹⁷

Qu'est-ce que l'Afrique ? Qu'est-ce que l'Africain ? Comment se représente-t-il le continent et son sentiment d'appartenance ? Plus que l'origine si diversifiée du nom Afrique (Ifriqiya, Afriki, etc.) et les dénominations anciennes désignant les pays des noirs, c'est la notion « Afrique » que le RASA interroge dans son sens, ses évolutions et son étendu idéologique et épistémologique. Cette notion, fruit d'une construction et d'un questionnement issus d'une communauté intellectuelle large, irrigue une littérature très diversifiée. L'Afrique est à la fois une notion inventée et moulée dans diverses formes de représentation tout en étant une réalité puissante dans sa géographie, son histoire, sa démographie et ses spécificités culturelles, sociales, économiques et politiques.

L'Afrique a tour à tour été une invention précoloniale et coloniale dont l'image d'unité réelle ou supposée se perpétue tout en laissant paraître une diversité extrême qui est devenue un de ses traits les plus marquants.

L'Afrique du passé, l'Afrique des États issus de la colonisation et structurés autour de frontières figées, l'Afrique des communautés économiques régionales, l'Afrique des régions transfrontalières et internes, l'Afrique des villages, l'Afrique des villes, l'Afrique culturelle aux traits à la fois si communs et si divers doivent être confrontées à l'Afrique réelle et aux réalités quotidiennes du milliard d'individus issus de familles, de communautés

d'appartenances multiples, de régions et pays qui peut-être n'ont que peu ou pas le souci de l'Afrique du développement, du combat ou de la projection sur le futur. Il s'agit ici d'interroger le système de connaissances sur l'Afrique, ses différentes composantes et l'africanité des Africains du dedans et de la diaspora, ceux qui vivent l'Afrique du dehors.

Il s'agit également à travers le RASA, d'interroger la prise en compte de ces dimensions dans les propositions et les actions des institutions africaines. Quelles approches scientifiques ou pratiques expérientielles permettent d'appréhender de façon adéquate les réalités africaines ainsi que les préoccupations des populations ? Comment appréhender la tension entre le « moi » et le « nous », concernant les Africains ? Toutes ces questions doivent faire l'objet d'une approche ouverte et systématique structurant la réalisation de Rapports Alternatifs épousant les représentations des Africains sur l'Afrique.

L'invention de l'Afrique comme objet scientifique ou encore comme représentation de sens et d'appartenance a fait l'objet de travaux innombrables¹⁸.

Le philosophe, écrivain, poète et critique littéraire congolais Valentin-Yves Mudimbé¹⁹ présente les enjeux de l'exigence épistémologique à travers le discours sur l'Afrique et les Africains pour le salut du continent. Depuis les années 1970, il a voulu mettre à nu l'extraversion conceptuelle et paradigmatique des sciences sociales africaines, en insistant sur le débat concernant la crise de l'humanité africaine et le rôle du discours des sciences sociales en Afrique. Il avait très tôt compris que l'insertion de l'africanisme dans l'espace discursif de l'Occident avait « exogénéisé » les savoirs produits sur l'Afrique, en les enfermant dans des schèmes de problématisation et des cadres analytiques très éloignés des réalités qu'ils prétendaient cerner.

La plupart des grilles d'approche sur l'Afrique et les Africains ont porté sur des logiques de

¹⁷ Telle est toutefois l'ampleur de l'oppression et de la privation de certaines communautés d'ascendance africaine profondément isolées en Asie et en Amérique Latine, si bien qu'on ne peut exclure l'hypothèse d'une ignorance totale de l'existence même de l'Afrique – et de leurs connexions à celle-ci. Découvrir et intégrer ces peuples d'ascendance africaine méritent d'être considérés comme un devoir du RASA envers l'Afrique ainsi que les « tribus perdues d'Afrique ».

¹⁸ Valentin-Yves Mudimbé, 1994, *The Invention of Africa*, Bloomington, University Press of Indiana, 1988; *The Idea of Africa*.

¹⁹ Valentin-Yves Mudimbe, 1973, *L'Autre Face du Royaume : une introduction à la critique des langages en folie*. Lausanne, L'Âge d'Homme, 154 p.

réhabilitation et de revalorisation du monde noir longtemps considéré comme un espace a-historique. Historiquement, les sensibilités dominantes de la créativité intellectuelle ont été marquées par les débats sur l'identité de l'homme noir, sur l'autodétermination et la valorisation des humanités africaines.

Selon Valentin-Yves Mudimbé, le discours ethnologique n'est qu'un prétexte utilisé pour lancer une interrogation à savoir : comment les Africains pourraient entreprendre chez eux un discours théorique leur permettant de soutenir une pratique politique (p. 10). Dans cette lignée, Mahmood Mamdani dénonce le raisonnement par analogie chez les africanistes dans « Citoyen et sujet »²⁰. Dans son ouvrage « L'odeur du père »²¹ qui semble se nourrir des constats faits dans le précédent de l'inadéquation de l'ethnologie dans une optique d'explication du réel africain mais également dans sa nature prédatrice, Mudimbé propose le droit d'excommunication aux chercheurs africains. Il le traduit en ces termes :

« Tout chercheur africain doit s'arrêter sur les trivialisations suivantes : l'Occident a créé « le sauvage » afin de le civiliser, « le sous-développement » afin de le développer, le primitif pour pouvoir faire de l'ethnologie.

Ces banalités couvrent des modèles écrasants qu'il s'agit d'accepter ou de refuser. Les accepter implique notamment que le modèle de développement sera l'ajustement à l'évolution économique, sociale et politique de l'Occident et que donc le rôle des sciences sociales sera celui d'auxiliaire de ce programme et de la prospective politique des classes dominantes. Le rejeter, c'est choisir « l'aventure » contre la « science », l'incertitude contre la sécurité intellectuelle ; mais c'est aussi opter pour une promesse, celle de pouvoir produire « une science du dedans », celle de s'intégrer dans la complexité véritable des formations sociales africaines et les assumer non plus comme calques de l'histoire occidentale mais en leur spécificité culturelle et historique ; c'est concevoir l'Afrique comme pouvant être autre chose qu'une marge de l'Occident ; c'est enfin

20 Mahmood Mamdani, 2004, *Citoyen et sujet : l'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, traduction de Jean Copans, Paris, Karthala.

21 Valentin-Yves Mudimbe, 1982, *L'odeur du père : essai sur les limites de la science et de la vie en Afrique Noire*, Paris, Présence africaine.

et surtout que les sciences sociales ne soient pas seulement des collectrices d'informations dites objectives mais qu'elles soient de manière réelle, révélatrices de mouvance sociale et lieux de prise permanente de conscience et de parole » (p. 57).

Dans une mondialisation néolibérale qui s'organise en pans géopolitiques, le continent africain doit trouver ses repères dont les sciences sociales ont l'obligation de déterminer les contours. Cette rupture de paradigme suppose une refondation de l'ordre épistémologique positiviste occidentaliste pour asseoir un espace épistémique africaniste investissant théoriquement la question de l'avenir de notre continent, de son développement économique et social et, surtout, de ses rapports avec le reste d'un monde marqué par une vision phantasmatique du marché. Sous ce rapport, les sciences sociales africanistes ne doivent pas se placer en dehors du combat politique et économique que mènent les populations d'Afrique. Elles ont plus que jamais, dans le contexte de la globalisation, un rôle d'alerte et de suggestion pour éclairer les stratégies des acteurs africains, dans une mondialisation où les réseaux transnationaux se sont emparés des pouvoirs économiques.

Il est aujourd'hui urgent, pour les chercheurs africains, de revisiter, dans une optique critique et « rupturaliste », les catégories traditionnelles pour décrypter, préparer et traduire les mutations en cours, en s'attaquant aux défis et enjeux auxquels le continent est confronté.

Il est du ressort de ces chercheurs de redimensionner le discours africaniste, de suggérer un déplacement des problématiques, de manière à orienter le discours sur l'Afrique vers une mise en intelligibilité des mutations en cours dans le continent africain.

L'Afrique se donne à penser sous le mode de la complexité²², avec de nouveaux champs sociaux, dont la mise en élucidation suppose une prise de conscience endogénéisée par rapport à une modernité différente d'une modernisation importée, partielle et désarticulée.

22 Amadou Sarr Diop, 2015, *Radicalité des sciences sociales africanistes et réinvention du futur de l'Afrique face aux défis du XXIe siècle : les enjeux d'un débat*, Dakar, CODESRIA.

Tony Obeng, dans une approche proche de celle d'Albert Memmi dans le « Portrait du colonisé »²³ se demande, comment se débarrasser des mots par lesquels on a assigné une identité de « dépendant », « perdant », et que nous avons tendance à reprendre alors même que nous cherchons à nous « décoloniser ».

L'Afrique ne se limite pas aux Africains présents en Afrique, elle épouse des diasporas, d'autres réalités et modes de pensée qui peuvent représenter des ruptures et des transgressions par rapport à l'idée qu'on pourrait se faire du continent comme espace d'appartenance primordial des noirs.

Keith Richburg, ancien chef du bureau du Washington Post en Afrique, considère même qu'un homme noir de la diaspora peut être dans une logique de confrontation avec l'Afrique²⁴ voire se distinguer comme un haineux de l'Afrique. .

Mais il y a aussi de vrais afrophobes parmi les noirs de la diaspora.

Quand, par exemple, tout au long du livre de Keith Richburg qui se distancie de l'Afrique – et même avec un mépris pour la terre de ses ancêtres – l'on sent de la gratitude à l'égard des marchands d'esclaves qui ont éloigné ses ancêtres du continent pour lui donner finalement accès au « rêve américain ». Un exemple est donné à partir de la remarque explosive rapportée par Franklin Johnston, conseiller du ministre jamaïcain de l'éducation, au Jamaica Observer le 2 octobre 2015 :

« Une fois, j'ai demandé à ma classe quelle était la principale leçon de l'esclavage. Un étudiant a dit : « Vous ne pouvez pas faire confiance aux Noirs ». Pourquoi donc ? « Ils nous ont vendu pour des armes à feu, des perles et des miroirs et n'ont jamais dit désolés²⁵ ».

La remarque suivante de Franklin Johnston selon laquelle la colère de l'étudiant était « inattendue, inopportune, mais logique » n'en est pas moins révélatrice. Il faut reconnaître le fait historique que l'esclavage avait des victimes et des opposants ainsi que des complices sur le « continent noir » et une certaine négativité à propos de l'Afrique est compréhensible chez les diasporas africaines qui continuent à souffrir à ce jour, des conséquences de la traite négrière et de l'esclavage « post-abolition ». Un traumatisme psychologique massif en découle.

Heureusement, le monde africain n'a pas manqué d'Africains de la diaspora capables et désireux de combler le fossé entre l'Afrique et la diaspora et de voir leur propre libération des injustices et indignités dont ils ont souffert à l'étranger, comme inséparables de la libération de leurs terres ancestrales de l'exploitation, de l'appauvrissement et d'autres injustices et indignités. Le coup de semonce suivant que Marcus Garvey a tiré en 1922 au Premier ministre britannique Lloyd George en réponse au massacre par les agents coloniaux britanniques des travailleurs kenyans dans leur patrie illustre clairement :

23 Albert Memmi, 1985, Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur, première parution, Préface de Jean-Paul Sartre, Collection Folio actuel, n° 97, Paris, Gallimard.

24 Keith Richburg, 1997, Out of America: A Black Man Confronts Africa, Google Books.

25 Franklin Johnston, 'Reparation, Caricom and Jamaican hospitality', Jamaica Observer, 2 October 2015, <http://www.jamaicaobserver.com/columns/Reparation-Caricom-and-Jamaican-hospitality-19231636>, consulté le 4 octobre 2015. Les préjugés anti-africains et les stéréotypes négatifs de l'Afrique par les Africains de la diaspora ne sont pas toujours explicites, bien sûr. Un exemple de leur expression implicite est l'appel idiot lancé par Barbados Underground au gouvernement de la Barbade pour interdire l'accueil aux voyageurs de toute l'Afrique pendant la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest, 2013-2016 – en raison d'une flambée de la maladie dans trois malheureux pays de la région. ('Impose Ban on travellers from Africa NOW!', <http://barbadosunderground.wordpress.com/2014/10/19/impose-ban-on-travellers-from-africa-now/>).

À Monsieur David Lloyd George, Premier ministre britannique, Downing St., Londres

« Quatre cent millions de Noirs, par l'intermédiaire de l'Association pour la Promotion des nègres, proclament leur protestation contre la manière brutale dont votre gouvernement a traité les indigènes du Kenya, en Afrique de l'Est. Vous avez abattu un peuple sans défense dans leur propre pays, exerçant leurs droits en tant qu'hommes. Une telle politique aggravera les nombreuses injustices historiques qui se dresseront pour une race qui sera un jour en mesure de se défendre, non pas avec des bâtons, et des pierres, mais avec des instruments modernes de la science²⁶ ».

Parmi les exemples glorieux de participation de la diaspora à la lutte de libération de l'Afrique figurent les vies et les travaux de Peter Milliard, le médecin guyanien qui a coprésidé le cinquième congrès panafricain avec William Edward Burghardt Du Bois, George Padmore, Frantz Fanon, Aimé Césaire, Paul Robeson²⁷, Martin Luther King, Malcolm X, Kwame Ture Carmichael et Walter Rodney. Tout aussi notable à cet égard est le rôle de la Jamaïque en tant que premier territoire à déclarer un embargo commercial contre l'Apartheid en Afrique du Sud, ceci avant même d'avoir le statut d'indépendance formelle²⁸.

26 Cité par Ngugi wa Thiong'o, dans *Detained: A Writer's Prison Diary*, Heinemann, 1981, p. 40.

27 Paul Robeson, chanteur populaire dont la combinaison de son activisme anti-impérialiste et pour les droits civils a conduit à la saisie de son passeport américain et la restriction par ordre du président Truman de ses mouvements continentaux aux États-Unis. Rappelons que la raison officiellement donnée pour la restriction de ses mouvements était que « lorsqu'il s'est rendu à l'étranger, il s'est élevé contre le colonialisme et a plaidé pour l'indépendance de l'Afrique, ce qui est contraire aux meilleurs intérêts des États-Unis ». (Vincent Dowd, 'Singer Paul Robeson's granddaughter recalls fight against racism', BBC News, 7 May 2014, www.bbc.com/news/entertainment-arts-27291682).

28 <http://www.thediplomaticsociety.co.za/index.php/archive/archive/273-jamaicasouth-africa-relations>.

La connaissance de l'Afrique et les sentiments sur le continent et ses peuples parmi la majorité silencieuse de la diaspora, chez les Africains en général – et les peuples d'origine africaine en Amérique du Sud, dans certaines terres arabes, en Asie et dans le sous-continent indien et ses îles en particulier – pour des raisons évidentes, sont quantité négligeable.

Combien de la majorité des Africains en Afrique connaissent et se soucient de « leur » continent et de ses peuples est encore un autre mystère. Mais ce n'est pas une supposition déraisonnable que beaucoup des illettrés du continent, pour adapter le titre du célèbre livre de Frantz Fanon, n'ont pas de cartes cognitives de l'Afrique au-delà de leurs clans, villages, communautés et États – et n'ont de sentiments particuliers à propos du continent et des peuples qu'ils connaissent à peine²⁹.

Cette perte d'intérêt de l'élite pour les conditions de vie, les luttes et les réalisations des peuples d'Afrique en dehors des « colonial slave pens » d'Ayi Kwei Armah est palpable.

L'ignorance profonde, les pressions de survie et d'adaptation ont enraciné le « micro nationalisme » en Afrique aux dépens du panafricanisme tant dans ses sens continentaux que globaux. Les descendants africains de la diaspora ne savent plus à quel saint se vouer, depuis la fin de l'ère Kwame Nkrumah, Gamal Abdel Nasser, Ahmed Ben Bella, Mohammed V, Patrice Lumumba, Ahmed Sékou Touré, Modibo Keita, Julius Nyerere, Kenneth Kaunda et Boubacar Diallo Telli, premier Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine... et la fin de la tentative éphémère de Thomas Sankara de relancer la lutte collective africaine pour l'émancipation. Les nombreuses incidences d'afrophobie de masse et d'expulsions officielles des « étrangers » et des « immigrants clandestins » africains – accusés de « voler » des emplois locaux, des entreprises locales et d'autres sources de revenus et les femmes locales sont des manifestations encore plus lugubres de l'état du panafricanisme.

29 Cette observation est sans préjudice des nombreux cas documentés d'afrophobie de masse parrainée par l'État et l'élite. Sur ce point, voir, par exemple, Michael Neocosmos, 2010, From 'Foreign Natives' to 'Native Foreigners: Explaining Xenophobia in Post-Apartheid South Africa Citizenship and Nationalism, Identity and Politics, CODESRIA, Dakar, Senegal.



Les élites et les gouvernements « mondialisés » ou compradores de l'Afrique portent la plus grande part de responsabilité dans les difficultés actuelles du panafricanisme en tant que construction communautaire ou force de combat. En raison de leurs réseaux de représentations diplomatiques en Amérique latine, en Asie et dans le sous-continent indien et au Moyen-Orient, où la majorité des personnes d'ascendance africaine continuent d'être traitées comme des esclaves ou pire encore – et de la littérature et des preuves documentaires et anecdotiques – l'Union Africaine, ses États membres et la « nouvelle génération de leaders africains » sont tout aussi ouverts à l'indifférence flagrante et délibérée vis-à-vis de la diaspora africaine opprimée et déshumanisée dans l'ancien monde et les sites latino-américains de l'oppression « noire ».

II-/ L'Afrique et sa diaspora : quelles articulations de rechange ?

La diaspora africaine est répartie dans trois principales zones géographiques : l'Europe, les États-Unis et les pays du Golfe. Elle peut être utile à l'Afrique dans au moins trois principaux domaines :

- l'amélioration des compétences techniques et universitaires ;
- l'apport en ressources financières de développement. Les transferts d'argent

frais de cette diaspora vers l'Afrique sont actuellement estimés à plus de 10 % du PIB de certains pays africains³⁰ ;

- une meilleure représentation de l'Afrique dans le monde à partir des relations que cette diaspora a pu construire dans ses différentes zones d'accueil.

La formation d'une diaspora africaine issue de l'esclavage à travers le monde, la colonisation ou l'esclavage colonial au sein du continent et l'exploitation inadmissible des ressources naturelles africaines de l'ère coloniale à ce jour sont des témoignages suffisants de l'exposition du continent et de ses peuples au reste du monde et de la détérioration des termes de l'échange au détriment de l'Afrique et des Africains. D'un point de vue positif, la portée mondiale de l'Afrique à travers sa diaspora signifie qu'en tant que peuple, les Africains ont au moins autant de possibilités de réseautage que les Européens qui ont utilisé leur réseau mondial pour façonner et remodeler l'Afrique

³⁰ L'Afrique aurait reçu 60,5 milliards de dollars en 2016 de la part de ses ressortissants établis à l'étranger, contre 44,3 milliards en 2007, soit une hausse de 36 %, selon le Fonds International de Développement Agricole (Fida) dans son rapport publié le 14 juin 2017. Une estimation qui varie par rapport à celle de la BAD qui considère, elle, que le total de l'argent envoyé vers l'Afrique s'élève à un peu plus de 65 milliards en 2016. Cinq pays africains captent 80 % du total de ces transferts. En tête, le Nigeria et ses 180 millions d'habitants ont reçu 19 milliards de dollars en 2016, suivi de l'Égypte avec 16,6 milliards et du Maroc avec 7 milliards. Le Ghana et l'Algérie ferment ce peloton de tête avec 2 milliards de dollars reçus par chacun.





Equipe RASA

et une grande part du monde pour répondre à leurs besoins politiques, économiques, et culturels. Combiné avec les ressources indiscutables de l'Afrique, continent mère, les Africains et la diaspora devraient être capables de montrer et démontrer que – avec tous les moyens persuasifs et, si nécessaire, coercitifs à sa disposition – l'Afrique est un continent indispensable, avec le droit et le pouvoir de déterminer et de façonner son engagement avec le reste du monde en tant que partenaire, et non en tant qu'organisme dépendant et infantilisé.

Pour soutenir les transformations des Africains et des peuples d'ascendance africaine dans le monde décrites ci-dessus, le RASA pourrait envisager en outre d'analyser les cas où des individus, des Africains continentaux et de la diaspora, des communautés, États, nations, sous-régions, régions, etc. réagissent à l'abus racial ou à la menace de tels abus des Africains et des personnes d'ascendance africaine. Les opportunités créées, saisies ou négligées pour aider les Africains et les personnes d'ascendance africaine victimes de discrimination raciale, d'oppression et d'injustice doivent également être soulignées. Il va sans dire que chaque Africain et membre de la Famille Africaine Globale devrait être

considéré comme une personne susceptible d'être intéressée par le RASA, tout comme ses épreuves, tribulations et accomplissements ; le RASA devra souligner les activités, les réussites et les défis des peuples d'ascendance africaine en Asie, dans le sous-continent indien, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ainsi que d'autres « tribus perdues ou jusque-là négligées d'Afrique ».

Le Rapport sur des événements dignes d'intérêt dans ce domaine devrait servir le quadruple objectif :

- a) développer les relations communautaires entre les deux branches de la Famille Africaine Globale ;
- b) maintenir les responsabilités de l'Afrique envers sa diaspora et vice-versa ;
- c) compenser la négligence passée des peuples d'ascendance africaine en Asie, dans le sous-continent indien, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, dans d'autres endroits qui ont jusqu'ici échappé à l'attention panafricaniste et ;
- d) avertir les oppresseurs globaux et localisés des peuples africains qu'ils ne peuvent plus échapper au contrôle africain.



La (les) pensée(s) africaine(s) d'hier à aujourd'hui

AXE 2

Le monde a fait l'Afrique mais c'est surtout l'Afrique qui a fait le monde, non seulement par le peuplement, mais également par la pensée. L'histoire de l'érudition en Afrique est vieille de plusieurs siècles, voire plusieurs millénaires, comme en témoignent les dizaines de milliers de documents consignés à la Bibliothèque d'Alexandrie, aux universités de Qarawiyine à Fez et Al-Azhar au Caire, et les manuscrits de Tombouctou. Nombreux sont les intellectuels Africains qui ont réfléchi sur les problèmes du monde à partir de l'Afrique.

Parmi ceux-ci, le CODESRIA, ENDA, l'AFARD, le Forum du Tiers Monde et d'autres ont contribué considérablement à décroiser les matrices traditionnelles et hégémoniques et à la décolonisation des sciences sociales et humaines depuis plus de 40 ans.

De l'histoire à la philosophie, en passant par l'environnement, les thèmes abordés recouvrent : l'intégration régionale, la conception du développement (Samir Amin, Joseph Ki-Zerbo, Jacques Bugnicourt, Philippe Engelhard, Emmanuel Ndione, etc.), l'oralité, l'universalité et la mondialité, la critique de la bibliothèque coloniale et la remise en cause de sa prétention au monopole (Souleymane Bachir Diagne, Amady Aly Dieng, Cheikh Anta Diop, Achille Mafeje, Valentin-Yves Mudimbe, Théophile Obenga, etc.). Les femmes ont également permis de réelles avancées sur des questions telles que le genre avec Fatou Sow, Amina Mama, Ayesha Imam qui ont édité *Femmes, Sexe et Genre / Endering Social Science*³¹, Ifi Amadiume (auteure de *Male Daughters and Female Husbands, Gender and sex in an african society*), Oyeronke Oyewumi

(sur « l'invention de la femme »³²) et toute la collection *Women Writing Africa*, et des revues comme *Feminist Africa*; Sylvia Tamale sur la sexualité africaine, etc.

L'Afrique, comme on le sait, a été marquée sur le plan symbolique, politique, économique, culturel, environnemental par la traite négrière et l'entreprise coloniale, auxquelles on peut aujourd'hui ajouter la néocolonisation, l'ajustement structurel et toutes les autres formes de logiques hégémoniques qui ont un impact sur son affirmation et le défi de sa Renaissance.

Tout cela fut accompagné par une idéologie dite civilisatrice, dont l'objectif visé est l'infériorisation de l'homme africain et son rejet à la périphérie de l'histoire pour le dominer et l'exploiter.

La littérature scientifique négationniste³³ a eu des répercussions profondes sur l'imaginaire mental des Africains, en constituant une représentation chaotique voire psycho-pathologique sur l'Afrique, de sorte que certaines couches de sa population se sont installées dans une crise existentielle qui continue à les reléguer au rang de peuples archaïques se battant contre la misère et la survie.

Une approche réflexive ambitionne ici de faire une archéologie épistémologique de la pensée sur l'Afrique et de la pensée africaine classique. Une démarche diachronique et synthétique tente de mettre d'abord l'accent sur les grandes questions civilisationnelles et existentielles qui ont été mobilisées autour de « l'objet Afrique » par des penseurs en Europe et en Afrique, les premiers dans une logique de légitimer une entreprise coloniale et les seconds dans une volonté de réhabilitation d'une conscience historique aliénée.

31 Ayesha Imam, Amina Mama et Fatou Sow (sous la direction de) (2004), *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*. Paris, Éditions CODESRIA-Karthala, 461 pages.

32 *The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997.

33 Numa Broc, 1988, *Dictionnaire illustré des explorateurs et des voyageurs français*, Paris, CTHS.

I-/ De la falsification à la réhabilitation de « l'objet Afrique »

1. L'Afrique des clichés de la mission civilisatrice

Le cadre général des représentations³⁴ concernant le continent africain comme objet d'étude s'est forgé en occident et s'est construit progressivement à partir de matériau historique très divers que les missionnaires produisaient après leur séjour en Afrique (récits d'exploitation, comptes rendus géographiques, reportages, discours politiques, textes littéraires, gravures, illustrations, photographies, etc.) dans un contexte géo-historique spécifique, celui d'un projet de conquête d'un espace.

Par-delà les diversités des outils choisis, les variétés de leurs contextes de pertinence et de la différenciation des objectifs littéraires, politiques ou informationnels poursuivis par leurs auteurs, c'est l'homogénéité de leurs énoncés qui frappe.

Ces images fixent une représentation de l'Afrique à la fois politiquement et moralement unitaire qui est simplement animée par une différenciation ethnique, le plus souvent naturalisée et folklorisée.

Ainsi la construction du savoir sur l'Afrique est intrinsèquement liée à la formation du pouvoir à l'ère coloniale. Situation coloniale et discours sur l'Afrique s'articulent et multiplient les emprunts respectifs pour réaliser une co-construction idéologique tournée vers l'action concrète de la légitimation de la mission civilisatrice.

La pensée anthropologique, qui se construit autour des descriptions des voyageurs et qui s'inspire de la théorie évolutionniste darwinienne, corrobore le concept fondamental d'une hiérarchie des cultures et des civilisations humaines. Les théories anthropologiques occidentales³⁵ faisaient une large part au système de classification des sociétés humaines au détriment de l'étude de leurs systèmes sociaux et politiques.

Elles n'avaient toute valeur spécifiquement africaine et pensaient que le Noir africain ne pouvait rien apporter à l'Europe, du moins sur le plan moral et spirituel. Les philanthropes et les missionnaires le considéraient avec une certaine pitié et s'attachaient à développer des idées assimilatrices selon lesquelles les Noirs ne pouvaient être sauvés que s'ils adoptaient la civilisation occidentale.

En 1879 à l'occasion d'un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage, Victor Hugo soulignait que « le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a été aux côtés de l'Afrique. Le moment est venu de dire à l'Espagne, à la France, qu'elles sont toujours là, que leur mission s'est modifiée sans se transformer, qu'elles ont toujours la même situation responsable et souveraine de la Méditerranée. Ce bloc de sable et de cendre, ce monceau inerte et passif qui depuis six mille ans fait obstacle à la marche universelle. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la ».

On peut aussi ajouter ces propos de Jules Ferry alors député républicain de la gauche tenus à la chambre des députés, le 28 juillet 1885, critiquant l'humanisme de l'Europe qui est en décadence en considérant que « ce qui manque de plus en plus à notre grande industrie, ce sont les débouchés. Il n'y a rien de plus sérieux ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale. Il faut chercher des débouchés. Il y a un second point que je dois aborder, c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures. Ce devoir a souvent été méconnu dans l'histoire des siècles passés. Mais de nos jours je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur ». Cette perspective donne nettement à voir que la construction de l'imaginaire sur l'Afrique était fortement défendue par ceux-là même qui étaient les gardiens de la civilisation européenne et que l'entreprise coloniale était légitimée au forceps au vu de sa portée économique et politique.

Même si l'Afrique n'est pas le seul ensemble colonial sur lequel porte l'ombre de ces clichés, elle occupe néanmoins une place particulière liée à la perception qu'ont les occidentaux

34 Florence Brondeau, 2003, « Quel avenir pour les grands périmètres irrigués en zone sahélienne ? Exemple de la région de l'office du Niger », *Histoire et Géographie*, n° 380, p. 157-165.

35 Abraham Peter, juin-septembre 1957, « Le conflit de la culture en Afrique », *Présence africaine*, revue culturelle du monde noir n° 14-15, p. 107-118.

de la « race » nègre. Pour les explorateurs et les scientifiques du XIX^{ème} siècle chez qui, domine la théorie évolutionniste, les races noires sont parmi les plus retardées sur l'échelle de l'évolution de l'espèce humaine. Ainsi Pierre Larousse, dans l'article « Colonie » du grand dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle, publié entre 1863 et 1865 affirme : « c'est en vain que quelques philanthropes ont essayé de prouver que l'espèce nègre est aussi intelligente que l'espèce blanche. Quelques rares exemples ne suffisent point pour prouver l'existence chez eux de facultés intellectuelles. Un fait incontestable et qui domine tous les autres, c'est qu'ils ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui de l'espèce blanche, ce fait signifie pour prouver la supériorité de l'espèce blanche sur l'espèce noire ».

Pareillement, le continent est décrit comme un espace sauvage, la darkest africa selon l'expression d'Henri Morton Stanley dans son essai sur les explorateurs, à partir d'un amalgame entre ce qui n'est pas connu de l'occident et ce qui n'existe pas, l'Afrique était perçue comme n'appartenant pas encore à l'écoumène, donc un espace vierge à conquérir et à exploiter. Cette vision confirme celle que l'on a de ses habitants et justifie, par la représentation en « table rase » du continent, l'entreprise coloniale de mise en valeur. Ainsi Charles Lavigerie, nommé archevêque français d'Alger en 1867, résume ainsi cette idée : « En France tout semble fini ; dans l'immense Afrique tout commence » !

Le fait de donner une cartographie négative de l'Afrique était une stratégie pour justifier les projets de l'entreprise coloniale. Ainsi Émile-Felix Gauthier (1864-1940), engagé dans une carrière de chercheur en géographie sur le terrain à Madagascar puis, en tant qu'enseignant à Alger, reprend à son compte l'idée expansionniste et primitiviste qui fondait le projet colonial : « une chose est sûre, la population noire dans toute l'Afrique, est tout à fait disproportionnée par rapport aux ressources et aux possibilités et même deux habitants au kilomètre carré. Sur une planète où les autres grands continents sont d'ores et déjà en voie de surpeuplement rapide, l'Afrique est le continent vide. C'est un angle mort où les influences civilisatrices du Nord n'ont pas

pénétré. Nous y trouvons le tableau d'une Afrique primitive. »

La description de ces espaces géographiques dans la perspective d'une vision naturaliste voire primitive de l'Afrique, est encore assurée à la période charnière de la mise en place de la géographie africaniste classique, par Jacques Richard-Molard (1913-1951)³⁶, qui écrit : « On y trouve surtout un ramassis hétéroclite de barbares fugitifs ou d'anciens civilisés des savanes battus et étouffés. Ils conservent des bribes de cultures extra-forestières diverses enrobées d'une somme de réactions défensives et de démissions en présence d'un milieu tyrannique dont le seul avantage est l'offre de sécurité négative. Cet avantage se paye cher. La forêt absorbe des peuples et n'en rend point. Des cultivateurs, elle fait des butineurs de champs, privés de protéines, gavés de bananes, rhizomes et tubercules, qui sont des aliments de misère ».

La colonisation qui s'est toujours maquillée avec les habits d'un bienfaiteur se donnera la peine de construire d'autres formes d'institutions sociales avec des instruments comme l'école, la formation aux armées et la gestion de la cité. Des cadres établis sur des logiques qui ne reflètent guère l'aspiration profonde des peuples d'Afrique, qui ont une autre approche pour sentir le réel. Sur les flancs de ces écoles coloniales, va se développer une nouvelle conscience africaine, symbolisée par des courants de pensée comme le mouvement de la négritude ou de l'égyptologie, qui, imprégnés des mythes et des légendes de la civilisation gréco-romaine tenteront eux aussi à leur tour d'engager une grande lutte existentielle en fouillant l'Afrique dans son être profond, en convoquant ses ancêtres et ses dieux.

2. La négritude ou le culte de la raison intuitive

L'objectif premier du bouillonnement intellectuel chez les jeunes étudiants africains était de replacer l'Afrique dans une dynamique de progrès social et intellectuel après les différents viols qu'elle a subis.

³⁶ Directeur de la section géographique à l'institut français de l'Afrique noire, membre de l'école nationale de la France d'outre-mer, auteur des monographies régionales sur les sociétés rurales africaines et de comparaison à portée généralisant.

La naissance du mouvement intellectuel de la négritude³⁷ remonte aux années 1930, l'époque où les jeunes Africains, Malgaches et Antillais se rencontraient en France pour partager leurs expériences et réflexions liées à leur situation quotidienne – celle des Noirs vivant à Paris, en pleine période coloniale.

La paternité du terme de négritude reviendrait à Aimé Césaire qui l'avait employé dans son recueil poétique, *Cahier d'un retour au pays natal* en clamant : « Ma négritude n'est pas une pierre, sa surdité ruée contre la clameur du jour ; ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil mort de la terre ; ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale ».

Cependant, en dehors de toute la force poétique de cette première caractéristique, il est évident que la négritude avait eu, dès ses débuts, un sens bien concret. « La Négritude est donc l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie et les œuvres des Noirs » selon le poète sénégalais Léopold Sédar Senghor.

Pour les tenants de ce mouvement, il s'agissait d'abord de revendiquer l'identité culturelle et la dignité des Noirs, en se référant à l'histoire pour rappeler et magnifier l'Afrique précoloniale des royaumes et empires, à la culture traditionnelle, aux caractères propres et spécifiques de la vision du monde, de l'âme noire. Le monde noir devrait avoir la parole pour défendre ses valeurs, les réhabiliter en refusant l'assimilation imposée par les colonisateurs. Les Noirs, pliés sous le joug colonial, aspiraient à retrouver leur place dans l'histoire et la culture du monde. La négritude apparaîtrait ainsi comme un processus d'éveil culturel, historique, identitaire de l'homme noir.

Léopold Sédar Senghor dans une volonté de mettre en circulation le concept de négritude dans le débat en lui donnant sens et orientation dans la construction de la pensée africaine dira : « Le Nègre est l'homme de la nature. Il vit traditionnellement de la terre et avec la terre, dans et par le cosmos. C'est un sensuel, un être aux sens ouverts, sans intermédiaire entre le sujet et l'objet, sujet et objet à la fois. Il est d'abord sons, odeurs, rythmes, formes et couleurs ; je dis tact avant que d'être œil, comme le Blanc européen. Il sent plus qu'il ne

voit : il se sent. C'est en lui-même, dans sa chair, qu'il reçoit et ressent les radiations qu'émet tout existant-objet.

C'est dire que le Nègre n'est pas dénué de raison, comme on a voulu me le faire dire. Mais sa raison n'est pas discursive ; elle est synthétique. Elle n'est pas antagoniste ; elle est sympathique. C'est un autre mode de connaissance. La raison nègre n'appauvrit pas les choses, elle ne les moule pas en des schèmes rigides, en éliminant les sucs et les sèves ; elle se coule dans les artères des choses, elle en éprouve tous les contours pour se loger au cœur vivant du réel. La raison blanche est analytique par utilisation, la raison nègre, intuitive par participation³⁸ ».

Amadou Hampâté Bâ³⁹ reconnaissait la spécificité de la perception du monde en Afrique et rejoignait ainsi les idées exprimées par Léopold Sédar Senghor et autres. Selon lui, « La connaissance africaine est immense, variée, et concerne tous les aspects de la vie. En Afrique, au côté visible et apparent des choses, correspond toujours un aspect invisible et caché qui en est comme la source ou le principe ».

Ainsi, l'âme noire était-elle chantée : grâce à leur émotivité exceptionnelle, les Noirs auraient été capables de rappeler à l'Occident les valeurs oubliées des liens avec la nature, de la place de l'homme dans le monde vivant. Leur apport à la culture consistait aussi à replacer chaque individu dans la continuité de sa famille et de son ethnie.

Si les aspects culturels et civilisationnels dominaient dans toutes les expressions du mouvement, la négritude était marquée dès le début par son aspect idéologique.

Par la revendication de la valeur des cultures africaines et antillaises, les intellectuels noirs s'opposaient nécessairement au colonialisme, en sapant le principe originel de la colonisation, celui de l'infériorité des peuples colonisés qui nécessitaient l'apport de la culture occidentale pour progresser. Le concept avait donc eu des connotations politiques, bien qu'elles ne soient pas toujours visibles de la même manière et exprimées avec la même intensité.

38 Léopold Sédar Senghor, 1956, « Ce que l'homme noir apporte », in *L'Homme de couleur*, 1939 ; texte repris dans « L'Esthétique négro-africaine », Diogène.

39 Amadou Hampâté Bâ, 1980, « La tradition vivante », in *Histoire générale de l'Afrique*, tome 1. Paris, Unesco/Jeune Afrique, p. 191.

37 Georges Ngal, 1975, Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie, Paris, Présence africaine.

Les thèmes privilégiés s'attachaient à la stigmatisation de la période de la traite ainsi que de la politique coloniale et ses dérives. Les auteurs dénonçaient les stéréotypes sur l'Afrique et les Noirs, appelaient à la révolte et essayaient d'assurer une transition entre la période coloniale et le temps des indépendances. Ainsi, « La Négritude était également arme de combat pour la décolonisation » selon Léopold Sédar Senghor⁴⁰.

Après la Seconde Guerre mondiale, la négritude a revêtu de nouvelles formes, elle s'est mise à la prose et « les années 1950 » voient paraître nombre de romans originaux dotés d'une expression forte. Les romans contiennent des éléments ethnographiques⁴¹, qui glorifient l'Afrique précoloniale et restituent la mémoire en rappelant les figures prestigieuses de l'histoire, telles qu'on peut le voir avec les écrits de Djibril Tamsir Niane ou de Birago Diop.

Nombreuses sont les œuvres autobiographiques, dont celles de Mongo Béti ou d'Ousmane Sembène, qui s'appuient sur les expériences vécues des sociétés coloniales et deviennent, avec l'évolution des héros, de véritables romans d'apprentissage. Conscients des changements qui s'opèrent dans le monde et dans les mentalités, les écrivains négro-africains s'interrogent également sur les rapports souvent difficiles et conflictuels entre la tradition et la modernité.

La négritude a exercé une influence considérable en apparaissant comme une expression juste et reconnue des intellectuels noirs. Elle jouait ainsi le rôle de locomotive culturelle pour une bonne partie du continent africain.

Certains intellectuels et écrivains français accueillent avec enthousiasme de nouvelles expressions poétiques, les interprétant chacun à leur manière :

André Breton⁴² mettait en relief la qualité littéraire, la beauté de la parole césairienne avec ces mots « La parole d'Aimé Césaire, belle comme l'oxygène naissant » ; Jean-Paul Sartre

se concentrait surtout sur l'aspect humain, social et soulignait le droit des poètes noirs à exprimer les revendications de leurs peuples et pays d'origine. Pour lui « Le nègre... est victime de la structure capitaliste de notre société ».

L'influence de la négritude et d'autres phénomènes annexes s'étendait au-delà des milieux des écrivains noirs francophones et des événements du monde africain anglophone. En témoignent, la création, au Nigeria, de la revue *Black Orpheus* (en référence au célèbre essai de Jean-Paul Sartre), ou encore celle de poètes et romanciers noirs d'expression anglaise, comme Chinua Achebe, Cyprien Ekwensi ou Amos Tutuola.

Les expressions multiples de la culture noire, liées de manière inextricable à la négritude ont trouvé leur confirmation lors du premier Congrès des écrivains et artistes noirs qui s'était tenu à Paris en 1956.

L'initiative principale en revient à Alioune Diop, fondateur de *Présence Africaine*. Plusieurs membres du mouvement de la négritude y ont pris part, comme Aimé Césaire, ainsi que d'autres personnalités, dont Amadou Hampâté Bâ, James Baldwin ou Joséphine Baker.

Cette vogue se maintenait dans les années soixante. *Présence Africaine*, conjointement avec la *Société Africaine de Culture*, a été à l'origine de l'organisation, en 1966 à Dakar, du Festival mondial des Arts nègres, un événement mémorable qui a réuni de nombreuses personnalités telles que Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, André Malraux, Duke Ellington et bien d'autres venues de tous les coins du monde.

Mais la concentration sur le passé était considérée comme déplacée dans le monde moderne, car elle risquait de détourner les Africains et Antillais du présent. Wole Soyinka⁴³, Nigérian, le premier Nobel noir de littérature, déclarait que « le tigre ne proclame pas sa tigritude. Il se jette sur sa proie et la dévore ».

Il aurait été donc plus utile à la cause noire d'aller dans le sens des actions concrètes en abandonnant les déclarations stériles.

Tout aussi bien la célébration de l'âme noire présentait, selon nombre d'intellectuels noirs, une image réductrice de leurs ethnies.

40 Léopold Sédar Senghor, *Études françaises*, vol. 3, n° 1, 1967, p. 3-20

41 Jean-Claude Blachère, 1993, *Négritudes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.

42 Léopold Sédar Senghor, 2011, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France.

43 Francis Abiola Irele, 2008, *Négritude et conditions africaines*, Paris, Karthala.

Les hommes noirs s'en trouvaient infantilisés, leur caractéristique principale se serait réduite aux danses, musiques et chants.

Tchicaya U Tam'si, auteur congolais, exprimait ses doutes quant aux valeurs d'une littérature militante ou purement élogieuse du passé et prenait de cette manière distance à l'égard de la négritude pour se tourner vers la création moins idéologique et plus repliée sur des questions et dilemmes intérieurs.

Tout en reconnaissant le rôle important qu'elle a joué dans le processus de prise de conscience par les Noirs, Frantz Fanon⁴⁴ constate que : « Cette négritude ruée contre le mépris blanc s'est révélée dans certains secteurs seule capable de lever interdictions et malédictions ». Frantz Fanon est profondément convaincu que son temps est terminé et qu'il est désormais indispensable d'aller plus loin en adoptant de nouvelles attitudes.

Pour lui, la véritable valorisation de l'homme noir consiste à se dépasser soi-même, à entreprendre la lutte pour l'indépendance tout aussi bien politique que psychologique et culturelle. Le temps unificateur de la négritude doit être ainsi dépassé, car celle-ci n'aboutit

en définitive pour lui qu'à des « manifestations exhibitionnistes ».

Même si le mouvement de la négritude fut un des premiers laboratoires d'idées pour la déconstruction des clichés, on verra dans ce qui suit que c'est avec le livre majeur Nations nègres et culture du savant sénégalais Cheikh Anta Diop publié en 1954, que la pensée africaine tentera de forger les instruments scientifiques de sa réhabilitation dans le concert de la civilisation de l'universel à travers une historiographie sur la civilisation antique égyptienne, que l'auteur qualifia de nègre.

3. Cheikh Anta Diop : pour une Afrique entre historicité scientifique et vision continentale

L'une des idées qui s'impose avec force et puissance à la lecture des ouvrages du scientifique sénégalais, c'est qu'il ne peut y avoir de devenir africain sans le recours à l'histoire.

Les prises de positions scientifiques de Cheikh Anta Diop⁴⁵, tout en s'inscrivant dans la perspective de la décolonisation de l'histoire

44 Frantz Fanon, 1961, Les damnés de la terre, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, Maspéro.

45 Cheikh Anta Diop, 1967, Antériorité des civilisations nègres, Paris, Présence africaine, 1967.



africaine, soulèvent des questions relatives à la philosophie et à l'épistémologie de l'histoire⁴⁶.

Le projet de réécriture de l'histoire africaine de Cheikh Anta Diop part du constat d'une extraversion voire d'une faillibilité dans la narration de l'histoire africaine. Sa démarche s'enracine dans le souci de tourner radicalement le dos aux falsifications et de réaffirmer l'historicité voire la primauté des sociétés africaines, mais surtout aussi de montrer qu'il y a une continuité spatio-temporelle des sociétés africaines, malgré l'émiettement territorial et la diversité des tribus et des peuples.

En effet, la fonction de l'historiographie est de fournir une explication narrative et interprétative des phénomènes historiques, ce qui implique la nécessité d'une logique qui donne à l'historien des ressources matérielles et immatérielles pour examiner le contenu, les réalités de causalité entre les faits.

46 Des travaux de décolonisation, de déconstruction et de réécriture de l'histoire de l'Afrique ont été entrepris par l'Unesco, montrant la nécessité de la réhabilitation de l'histoire de l'Afrique à partir de 1964. Joseph Ki-Zerbo et Amadou Moutar Mbow, alors Secrétaire général de l'Unesco, ont beaucoup servi cette cause. voir à cet effet <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/general-history-of-africa/>



En plus de cet objectif de démantèlement théorique qui habitera tous ses ouvrages, Cheikh Anta Diop se propose de montrer non seulement qu'une histoire non événementielle de l'Afrique est possible, mais aussi de faire

de l'idée que les Égyptiens étaient des noirs un « fait de conscience historique africaine et mondiale voire un concept scientifique opératoire ».

Pour Cheikh Anta Diop, l'enjeu, c'est d'abord de faire mentir publiquement et scientifiquement une certaine conception de l'Afrique et de l'Égypte qui situe cette dernière hors de l'Afrique et l'auteur qui s'est le plus avancé dans cette direction de falsification historique n'est autre que Georg Wilhelm Friedrich Hegel⁴⁷.

De ce « mensonge historique »⁴⁸, Cheikh Anta Diop s'indigne par ces termes : « la vérité de ces théories fragmentées et réductrices sert au colonialisme et leur but est d'arriver, en se couvrant du manteau de la science, à faire croire aux peuples noirs qu'ils n'ont jamais été responsables de quoi ce soit de valable, de même pas de ce qui existe chez lui ».

Cette position de Cheikh Anta Diop trouve un écho favorable chez le psychiatre martiniquais Frantz Fanon qui par des analyses psychologiques voire psychopathologiques est arrivé à une conclusion que le déni de l'histoire peut être un facteur d'aliénation culturelle, de surcroît d'une fausse représentation dans le culte de la construction de la personnalité des individus colonisés ou issu de la colonisation.

Il est donc question pour Cheikh Anta Diop d'éradiquer ce « poison culturel »⁴⁹ savamment inoculé dans les mentalités des noirs et qui désormais semble faire partie intégrante de leurs imaginaires et de leurs représentations.

Ainsi face à ce déni de l'histoire qui ouvre des perspectives de destruction chronique dans la construction de la personnalité de l'homme

47 Georg Wilhelm Friedrich Hegel, 1965, *La raison dans l'histoire*, Paris, Plon, coll. 10/18.

48 Jean-François Havard, 2007, « Identité(s), mémoire(s) collective(s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cités*, n° 29, p. 71-79.

49 François-Xavier Fauvelle, 1996, *L'Afrique de Cheikh Anta Diop. Histoire et idéologie*, Paris, Karthala.

noir, il devient indispensable que les africains apprennent et comprennent leur véritable histoire et leur vraie civilisation pour mieux se connaître et arriver ainsi, par la connaissance de leur passé à rendre périmées, grotesques et désormais inoffensives ces armes culturelles assimilationnistes.

Sa démarche s'élève contre ceux qui pensent qu'il est futile de fouiller dans les décombres du passé parce que les problèmes de l'heure sont urgents et se posent dans un monde de vitesse, caractérisé par la tendance à l'unification du monde et par le surdéveloppement de nouvelles sciences et technologies qui ambitionnent la résolution de tous les grands problèmes.

En effet, le modernisme ne consiste pas pour Cheikh Anta Diop à rompre avec les sources du passé, mais plutôt à l'interroger et le montrer pour se confronter aux autres peuples sur un même pied d'égalité, en s'appuyant sur son passé, un passé suffisamment étudié.

Cette convocation de l'histoire n'a point pour ambition d'y extraire nécessairement que du beau ou du bien mais de favoriser la sauvegarde des cultures africaines. Comme le RASA, il ne s'agit pas pour Cheikh Anta Diop de « créer de toutes pièces une histoire plus belle que celle des autres, de manière à doper moralement le peuple pendant la période de lutte pour l'indépendance, mais de partir de cette idée évidente que chaque peuple a une histoire ».

Son anthropologie historique de la culture africaine devrait jouer le même rôle que les antiquités gréco-latines qui façonnent depuis des millénaires l'imaginaire de l'Occident. Et pour cela, il faut une « décentralisation des sources de l'universel », car autant la technologie et la science moderne viennent d'Europe, autant dans l'antiquité le savoir universel « coulait de la vallée du Nil vers le reste du monde » en particulier vers la Grèce qui n'était qu'un maillon intermédiaire dans la longue marche de l'histoire des idées et des civilisations.

Comme le souligne Théophile Obenga⁵⁰, son compagnon de route, « si Cheikh Anta Diop s'intéresse tant aux genèses, aux origines, aux émergences premières des civilisations africaines, c'est que les premières origines sont la vérité et qu'elles ont une puissance exceptionnelle pour se remémorer le passé, d'un seul tenant, établissant ainsi une certaine logique historique dans les évolutions et les développements ultérieurs qui tiennent cependant des émergences primordiales ».

Dans cette perspective de mieux comprendre l'impact de cette réinsertion de l'Afrique dans le cours de l'histoire, Théophile Obenga convoquera même Martin Heidegger qui affirmait que « ce qui a une histoire peut du même coup en faire une⁵¹ » puisque l'histoire est le tout de l'état qui change avec et dans le temps.

Par-delà cette affirmation qui fait de l'Égypte, un point de repère historique, il y a l'idée que l'Afrique forme un tout cohérent qui finalement relève d'une trajectoire historique singulière, commençant depuis la première humanité et, à travers une série de migrations, culmine dans la civilisation égyptienne qui va éduquer et civiliser l'humanité.

La référence historique et culturelle dans la trame générale de l'histoire de l'humanité est nécessaire selon Cheikh Anta Diop. Le message qu'il lègue à la postérité est que : « l'Africain qui nous a compris est celui-là qui, après la lecture de nos ouvrages, aura senti naître en lui un autre homme, animé d'une conscience historique, un vrai créateur, un Prométhée porteur d'une nouvelle civilisation et parfaitement conscient de ce que la terre entière doit à son génie ancestral dans tous les domaines de la science, de la culture et de la religion ». C'est également la démarche du RASA qui cherche à partir d'outils de communication plus modernes à rendre compte de l'histoire réelle au jour le jour des africains et en lui donnant une interprétation causale et prospective.

50 Théophile Obenga, 1996, Cheikh Anta Diop, Volney et le sphinx, Paris, Khepera/Présence africaine.

51 Martin Heidegger, 1986, Être et Temps, traduit de l'allemand par François Vezin, Paris, Gallimard, p. 443.

II- De l'idée de « Renaissance Africaine » : penser une nouvelle utopie entre tradition et modernité

Le temps des indépendances politiques ressemble à celui des désillusions. Avec la chute des cours des matières premières dans le début de la seconde décennie des indépendances, les dirigeants africains constatent que les voies de la redistribution des ressources ne fonctionnent plus et que les politiques de diversification des exportations et d'industrialisation sont quasiment inexistantes.

Le système rentier des États africains des années soixante et soixante-dix démontre rapidement son échec et sa précarité et les pousse irrémédiablement vers le surendettement. Entre 1980 et 1990, la dette extérieure totale du continent explose et passe de 28,5 % à 109,4 % de son Produit national brut (PNB)⁵².

Dans ces conditions, les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) interviennent directement dans les pays en difficulté, à travers les programmes d'ajustement structurel, en imposant des stratégies de sortie de crises libérales, de réduction des fonctions étatiques et des dépenses ainsi qu'un renoncement à la philosophie de l'État-providence.

Le recul de l'État répond donc à une situation économique spécifique de crise, mais elle s'inscrit également dans un schéma de diffusion des idées libérales dans la gestion des affaires publiques. Les perspectives attendues des mesures de retrait de l'État n'ont cependant pas eu les effets escomptés.

Au niveau budgétaire, la réduction des dépenses publiques a aggravé la crise en limitant les possibilités de l'État à satisfaire les besoins en services sociaux par l'arbitrage en faveur du service de la dette. Au niveau global, cette réduction a eu un effet direct sur l'économie en détruisant une large part des emplois du secteur public et plus largement en limitant la capacité de l'État à intervenir dans les différents secteurs économiques.

Les ressources déjà minces de l'État rentier, héritier de l'administration coloniale seront drastiquement réduites.

Ceci s'est notamment traduit par un affaiblissement de sa capacité à modeler et à aménager son territoire, ce dont témoignent les conditions de délabrement avancé de ses industries et institutions, qui ont du mal à s'adapter à la réalité quotidienne des populations et surtout à satisfaire leurs besoins.

Cette ère des désillusions africaines invite au retour de l'aspect idéologique dans le débat politique africain et ouvre des interrogations épistémologiques sur la politique africaine et le fait de penser la politique en Afrique entre tradition et modernité ou entre individu et communauté.

Cette désillusion peut s'expliquer d'abord par le caractère antithétique des notions de tradition et de modernité dans la littérature scientifique occidentale dont l'Afrique a hérité sur le plan administratif et qui généralement, analysait leur rapport en termes conflictuels.

En développement, la modernité correspondrait à un niveau de transformations scientifiques, marqué par une évolution technique. C'est dire pourquoi au regard de tels critères, la modernité constituerait une rupture radicale par rapport à la tradition.

L'expérience commune montre que ce qui est moderne aujourd'hui appartiendra au passé demain. De même, ce qui était déjà relégué au passé peut ressurgir pour faire partie du présent. Aussi dans le domaine artistique, certains styles vestimentaires jadis dépassés reviennent-ils à la mode au présent sans aucune difficulté. Cet exemple montre à suffisance la légèreté d'une rupture radicale entre les termes tradition et modernité. D'autant qu'un regard plus attentif permet de constater qu'entre ces deux notions, il existe également des points de convergence et cela est plus remarquable en Afrique où les individus sont au carrefour de plusieurs appartenances d'ordres différents en apparence mais qui s'épousent dans certaines circonstances.

⁵² Samir Amin, Makhtar Diouf, Bernard Founou-Tchuigoua, Abdourahmane Ndiaye, 2005, « Co-développement ou gestion du conflit ? » in Samir Amin (dir.), *Afrique. Exclusion programmée ou renaissance ?* Paris, Maisonneuve & Larose, p. 9-75.

De ce point de vue, il est indispensable selon l'historien et politiste camerounais Achille Mbembé⁵³, de partir de la configuration théorique qui appréhende philosophiquement la politique comme lieu d'effectivité de la raison pratique. Puis de saisir le procès de production africaine de la modernité politique sous le signe de l'innovation et de l'émancipation du sujet africain, en soulignant l'étroite articulation entre la tradition et la modernité surtout dans la gestion du pouvoir, de sa pérennisation et de sa stabilité.

Pour le philosophe Souleymane Bachir Diagne, faire dialoguer la tradition et la modernité en Afrique se traduit concrètement en politique par la compréhension que « l'activité intellectuelle doit être pragmatique⁵⁴ et elle doit marcher juste au-devant de l'activité politique qu'elle éclaire et qui lui permet de se rectifier, en trouvant ses points de départ dans les problèmes eux-mêmes, selon le précepte d'Edmund Husserl, « chercher nos points de départ en nous plongeant librement dans les problèmes eux-mêmes et dans les exigences qui en sont coextensives ».

Cette urgence d'une rupture méthodologique voire épistémologique, est légitime pour beaucoup de penseurs africains à l'image de l'économiste sénégalais Felwine Sarr qui remet en question à son tour dans son essai « Afrotopia » les méthodologies et les grilles d'analyses des agences de notation sur l'Afrique, qui sont loin de prendre en considération certains aspects déterminants pour une compréhension parfaite des mécanismes qui régissent les sociétés africaines. Il plaide pour une nouvelle approche de ce qui ne s'appellerait pas forcément « le développement » ou « le progrès », mais plutôt le « bien-être » ou le « bien-vivre ».

La différence majeure que le post-colonialisme apporte dans l'approche épistémologique des études africaines est une pensée critique, orientée vers le futur, se positionnant essentiellement comme une pensée sur l'avenir africain.

53 Achille Mbembe, 2000, De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala.

54 Souleymane Bachir Diagne, 2010, Philosophe pour une Afrique nouvelle pour une éducation à la société ouverte en Afrique, Série de dialogues politiques n° 1, Dakar, Codesria.

Le 16 juin 1999, lors de son investiture comme président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki proclamait que « le XXIème siècle sera africain ». Cette parole prophétique est symptomatique du discours de légitimation que ce dernier a construit autour de l'idée d'une Renaissance du continent africain. La « Renaissance Africaine » s'est ainsi progressivement imposée comme un thème incontournable du lexique politique africain, qu'elle soit stigmatisée comme étant purement incantatoire ou qu'elle anime de nombreuses discussions autour de sa définition.

Si cette Renaissance s'est essentiellement conceptualisée en Afrique du sud, avec Thabo Mbeki pour donner un cadre à la politique sud-africaine post-Apartheid, ses partisans sont nettement plus ambitieux. Pour le cercle Mbeki, il s'agit d'une notion plus large, qui couvre aussi bien le passé et le présent du continent que son avenir.

Sa définition exacte, demeure pourtant floue, mais dès avril 1998, Thabo Mbeki, alors Vice-président prononça, devant l'université des Nations Unies à Tokyo, un discours entièrement consacré à cette probable Renaissance. Devant un parterre d'universitaires et de jeunes étudiants, il rappellera que « l'Afrique du XXIème siècle, a un avenir de dignité, de paix, de stabilité et de prospérité ». Dans son songe, les enfants africains doivent devenir des citoyens du monde à part entière, reconnus et respectés comme des égaux sur la scène internationale.

Il partage cette croyance de la Renaissance avec le Président sénégalais Abdoulaye Wade qui, dans son plan Omega⁵⁵, pense qu'il « faut raviver la fierté africaine ». Pour cela, le continent doit lui-même « rétablir un ordre politique et économique en rénovant profondément son mode de gouvernement et d'administration ».

En effet, dans le contexte des célébrations en grande pompe du cinquantenaire des indépendances africaines, ce renouveau de la pensée sur le devenir du continent africain sera diversement marqué symboliquement. Le Président sénégalais prendra la décision d'ériger sur les décombres d'un volcan inerte le monument de la Renaissance Africaine,

55 Allocution prononcée par Monsieur Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, à Genève le 11 décembre 2003.

qu'il inaugura le 3 avril 2010 lors du Festival mondial des arts nègres (Fesman). Un Monument qu'il dédie à la jeunesse africaine « résolument engagée pour le renouveau dans tous les domaines ».

Sur le plan artistique et historique, beaucoup de productions font désormais l'écho de l'histoire de la pensée du monde noir dans la musique populaire urbaine, ce qui redonne un élan vital à beaucoup de mouvements sociaux en leur faisant comprendre qu'il faut « sortir de la grande nuit » pour paraphraser le titre de l'essai politique d'Achille Mbembé paru, lui aussi dans ce contexte de renouveau. Les Ateliers de la pensée organisés par celui-ci et l'écrivain et économiste Felwine Sarr, rendent également compte d'une nouvelle démarche de recentralisation de la production du savoir et de la culture sur l'Afrique par l'Afrique et les Africains d'ici et d'ailleurs.

Sur le plan politique, la déclaration solennelle, effectuée en 2013 par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine⁵⁶, a réaffirmé l'engagement et la promotion d'une conscience panafricaine pour le développement accéléré du continent. Conformément à cette déclaration, la Commission de l'Union africaine (CUA), en étroite collaboration avec l'Agence de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque Africaine de développement (BAD) et la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA), s'est engagée dans le processus de définition d'un programme continental pour les cinquante prochaines années. Ce programme appelé Agenda 2063⁵⁷ pourrait être décliné, en termes opérationnels par des plans à court terme (10 ans), à moyen terme (10-25 ans) et à long terme (25-50 ans). Ces étapes et objectifs concrets permettront à l'Afrique de se focaliser sur les mutations économiques et sociales en visant essentiellement à « bâtir une Afrique intégrée et prospère, soutenue et dirigée par ses propres citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». Ainsi, l'Agenda 2063 se présente comme le prolongement logique et naturel du NEPAD et des autres initiatives du genre, tels que le Plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja... pour relever de nouveaux défis sur le continent. Il est considéré

aujourd'hui, comme une nouvelle étape dans les efforts déployés par les Africains pour catalyser le développement du continent et renforcer l'unité africaine, en s'abreuvant des expériences et réalisations antérieures.

Pour l'UA, l'Agenda 2063 doit être une source d'inspiration quant à l'élaboration des plans nationaux et régionaux de développement durable et doit représenter un effort collectif et une opportunité pour les Africains de déterminer leur propre destin. Mais l'Agenda 2063 est-il un véritable projet de libération économique et politique du continent ? Ne reproduit-il pas les schémas néolibéraux hégémoniques responsables de l'arriération du continent ?

En comparant les plans plus anciens et ceux de cette génération, l'on note une dissemblance évidente entre le langage du Plan d'Action de Lagos et celui du NEPAD. Dans l'histoire de la pensée africaine dominante ou sur l'avenir de l'Afrique, les écarts entre le langage du Plan d'Action de Lagos pour la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique et celui du NEPAD sont notoires. Le contraste est saisissant entre la « résolution » de l'OUA en 1980 « d'adopter une approche régionale ambitieuse fondée principalement sur l'autonomie collective »⁵⁸ et la réaffirmation dans le NEPAD de la dépendance de « ceux qui ont exploité par les armes, le vol et le viol pendant 500 ans, et qui sont invités en Afrique « pour » le développement par le biais d'un « nouveau partenariat » qui n'a rien de nouveau⁵⁹.

Au niveau des pays africains, la soumission aux mêmes doctrines économiques du G7 (+1)-FMI-Banque mondiale qui infusent dans le NEPAD est aussi totale et sans équivoque. L'UA et ses États membres se reflètent et sont encore soumis au commandement et au contrôle des mêmes « partenaires au développement ». Mais un autre niveau de vulgarité est ajouté à la soumission de trop

58 Preambular paragraph 1 of the LPA.

59 The unflattering description of Africa's 'development partners' is from Nii K. Bentsi-Enchill, 'Silence means consent – A note on 55 years of in-dependence'. For a full-scale critique of NEPAD see African Agenda, Double Issue Vol 5 No.2 & 3, 2002, and, in particular, Yao Graham, 'From Liberation into NEPAD', Adebayo Olukoshi, 'Africa from Lagos Plan of Action to NEPAD' and Ian Taylor, 'NEPAD: Towards the African Century or Another False Start? For some of the details of the 'robbery' and 'rape' processes which Bentsi-Enchill alludes to see Walter Rodney, 1972, "How Europe Underdeveloped Africa", London, Bogle L'Ouverture Publications.

56 À l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'OUA/UA.
57 CEA, 2014, « Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons », Version populaire, Première Edition, 20 p.

nombreux États membres pour revendiquer la distinction douteuse de la destination « la plus attrayante » ou « la plus favorable aux investisseurs » en Afrique.

Comme une contribution à la littérature économique sur l'Afrique et la lutte pour son affranchissement – le RASA pourrait envisager une série sur ce que font ou ne font pas les différents États africains pour décoloniser leurs économies :

- Prioriser ou ne pas prioriser la production de biens et services que consomment leurs populations et à la consommation de produits localement fabriqués ;

- Se libérer progressivement ou non, des divisions du travail dans lesquelles ils ont d'abord été subalternisés par le colonialisme et gardés par le néo-colonialisme et la mondialisation néolibérale ;

- Explorer activement les rapports de complémentarité non pas entre leurs économies existantes, mais entre les ressources naturelles et humaines de tout le continent, rendant ainsi progressivement les frontières coloniales non pertinentes et favorisant l'autonomie collective parmi les peuples d'une Afrique significative, durable et développementale.



Pouvoirs et légitimités : quelles articulations alternatives en Afrique ?

AXE 3

La question du pouvoir et de sa dévolution constitue une problématique centrale dans le Rapport Alternatif sur l'Afrique. Elle représente partout dans le monde et particulièrement en Afrique une clé de lecture et d'analyse du fonctionnement des sociétés et un déterminant de leur stabilité et de leur harmonie. Si la démocratie est consacrée par le système hégémonique international comme le seul mode à partir duquel des acteurs, organisations, institutions définissent des règles et des pratiques pour l'accession au pouvoir et sa transmission, elle est loin de répondre de manière satisfaisante aux valeurs intrinsèques et aux cosmogonies des Africains. Elle fonctionne comme un corps étranger qui essaie de s'adapter à un milieu qui lui se contorsionne pour s'accommoder à lui-même. Comment combler le décalage entre les logiques de fonctionnement entre nos institutions modernes et les sociétés africaines ? Comment les réinventer pour qu'elles soient plus légitimes ? Comment renforcer leur appropriation par la majorité ou la totalité des populations qu'elles sont censées représenter et incarner ? Enfin, si la démocratie, dictée de l'extérieur et si dévoyée, de quel type de gouvernance l'Afrique a-t-elle besoin ?

Les articulations alternatives de la gouvernance légitime et de la démocratie en Afrique ne peuvent pas être sérieusement envisagées dans le contexte des conjonctions dominantes sur le continent. Si la définition de la démocratie comme « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » est considérée comme l'étalon-or, il devrait être évident, à l'examen le plus occasionnel, que ce qui passe pour la « démocratie » en Afrique peut être considéré dans une certaine mesure comme une « fraude démocratique ». En effet, la combinaison de l'économie de « marché État » au niveau national, de la soumission par le haut aux diktats des « forces du marché international », du G7(+1), de la Banque mondiale, du FMI, des agences de notation internationales et par le bas aux institutions, règles et rituels de la concurrence kleptocratique entre les « partis politiques », sont

incapables de produire le gouvernement du peuple africain par le peuple africain et pour le peuple africain, même en principe. Ce qui aboutit à la limitation de la démocratie en Afrique, consacrant le système décrit par Noam Chomsky et David Barsamian, dans lequel les « élites » sont libres de faire ce qu'elles veulent tant qu'elles promeuvent ou ne nuisent pas aux intérêts occidentaux et imitent les démocraties occidentales⁶⁰.

Depuis le début des années 1990, la « démocratisation » électorale s'est largement répandue à travers tout le continent. Les coups d'état sont devenus plus difficiles après avoir été une des règles de conquête du pouvoir régulièrement utilisées. Ils ont même quelquefois été perçus positivement comme des révolutions nécessaires ou des consolidations institutionnelles vers plus de démocratie. La raréfaction des coups d'état est à la fois le résultat d'un rejet interne des élites africaines et du renoncement des puissances occidentales à soutenir ou organiser des coups d'état pour protéger leurs intérêts. Mais il est difficile de garantir le caractère définitif de cette raréfaction.

Les années 1990 ont plutôt été celles des conférences nationales souveraines. En 1999, les trois quarts des pays d'Afrique avaient organisé des élections, la plupart pluralistes. Cette ouverture démocratique a cependant également été source de tensions nouvelles. La compétition dans les processus électoraux suscite de nouveaux types de conflits que la mainmise du parti unique étouffait.

Dans ce contexte, on assiste à un éclatement des espaces territoriaux et des logiques d'intégration nationale. Différentes dynamiques participent à ces reconfigurations, avec l'intervention de nouveaux acteurs dans le jeu étatique. Ainsi la vague libérale mondiale va progressivement réduire les champs d'action de l'État, au profit d'acteurs – entreprise privées, ONG, communautés locales, etc. – censés être plus performants, puisque se situant à des échelles subsidiaires (infranationales).

⁶⁰ Noam Chomsky and David Barsamian, 2006, Noam Chomsky: Imperial Ambitions – Conversations on the Post-9/11 World, London, Penguin Books.

Toujours au regard de l'idéologie libérale, l'État procède à la privatisation en déléguant à des groupes privés la gestion de certaines de ses activités administratives et fonctions régulatrices. Le secteur public, constitué à l'indépendance, est grignoté par une privatisation rampante.

En conséquence, l'impératif de la bonne gouvernance et de la participation de la société civile assorti de la déconcentration des pouvoirs publics a discrédité l'État comme interlocuteur privilégié. De nouveaux acteurs apparaissent, et font le lien entre les organismes financeurs et les destinataires locaux. L'aide au développement ne passe plus uniquement par l'administration centrale, elle est aussi directement destinée aux collectivités locales ou aux institutions privées locales. Les organisations internationales comme les ONG traitent désormais directement avec les structures décentralisées, avec le « village », « la communauté locale » ou « l'organisation communautaire de base ».

La sociologie des organisations révèle que le processus d'insertion de l'individu aux plans professionnel, social et juridique dans la communauté politique l'amène parfois à se détacher progressivement de l'enracinement communautaire. Autrement dit, la modernité politique est certes redevable d'une affirmation plus grande de l'individualité et de l'autonomie du sujet en tant qu'être de raison, mais peut conduire, dans le même temps, à un usage (manipulation) stratégique des appartenances communautaires en fonction des intérêts personnels et des fins visées.

En fait dans son rapport à la communauté, l'individu africain nouveau, qui est le reflet des ajustements structurels, déploie des stratégies de mobilisation de toutes les ressources matérielles et symboliques disponibles dans l'espace privé communautaire pour acquérir des avantages nécessaires à un meilleur positionnement social dans l'espace public politique. Cela est observable dans la plupart des communautés ethniques, religieuses ou spirituelles en Afrique subsaharienne.

Faut-il faire l'hypothèse que l'invention de la modernité politique, loin de suivre la pente de la sécularisation, emprunte plus volontiers celle de la religion ou d'autres transcendances dans la mesure où les acteurs s'adosent à leurs appartenances multiples et articulent les

différentes sphères politiques, économiques et identitaires ?⁶¹. Ainsi les entreprises d'invention et/ou de réinvention démocratique en Afrique subsaharienne, par l'imbrication du politique et du religieux à l'œuvre dans l'espace public ont donné également à voir, à travers des rationalités contextualisées, l'une des formes de production endogène de la modernité politique.

Les enjeux de la gouvernance sont liés à ceux de la globalisation. Selon Christophe Eberhard, ils devraient générer une réinvention pluraliste des cadres juridiques dans le monde au lieu de susciter une standardisation effrénée à partir des cadres juridiques européens. L'idée d'un « plurivers », une reconnaissance de la diversité des cadres juridiques à partir des sociétés et de leurs cosmogonies fait son chemin. Mais le « marché », qui est l'instance dominante des sociétés globalisées, semble encore toute puissante à annihiler les résistances et les régulations pour le vivre ensemble et le respect de la nature. Cependant, les efforts pour son ré-encastrement dans l'économie et la société ouvrent un chantier exaltant⁶².

Le rôle du leadership dans la gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie en Afrique. Quelles Alternatives pour l'avenir ?

L'un des enjeux majeurs du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie en Afrique est celui du leadership. Sans un leader patriote, bien formé, désintéressé et préoccupé du bonheur de sa population, aucun progrès ne sera possible en Afrique. Sur cette question, l'Afrique a traversé plusieurs étapes depuis la période précoloniale. Chaque étape a laissé des résultats mitigés en ce qui concerne l'exercice du pouvoir, la légitimité de ce pouvoir et les épineuses questions de la gouvernance et de la démocratie.

Nous soulèverons quelques questions dont les réponses serviront de solutions alternatives pour l'Afrique.

En quoi le legs historique a-t-il contribué à la gestion du pouvoir, à l'émergence d'une gouvernance légitime et à la promotion de la

61 C'est en substance l'une des thèses défendues par Cheikh Guèye, 2002, *Touba la capitale des Mourides*, Paris, Enda-Karthala-IRD ; et (Dir) *Etat, Société et Islam au Sénégal, un air de nouveau temps ?* Karthala

62 En proposant le ré-encastrement du marché dans l'économie, composante de la société, Karl Polanyi propose une société plus conviviale. Pour de plus amples développements, voir Karl Polanyi, 1983, « *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* », Paris, Éditions Gallimard.

démocratie ? La rupture opérée par la longue période de la traite des esclaves et de la colonisation effective a-t-elle été bien assumée par les Africains depuis les indépendances nominales ? Sinon, comment cette rupture conditionne-t-elle la situation actuelle ?

Cette dernière question paraît essentielle pour plusieurs raisons. Les conséquences du mimétisme des valeurs de l'Occident sur les leaders et les élites africains dues au formatage profond des classes dirigeantes imposé par l'École coloniale, opèrent encore.

Pour tenter quelques réponses à ces interrogations, cette section sera structurée comme suit :

1. les différentes catégories de leaders africains et leur impact sur le pouvoir, la gouvernance et la démocratie ;
2. la fragmentation actuelle des espaces politiques et leurs conséquences sur la gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie ;
3. les exigences d'une réorganisation des espaces du pouvoir et du renouvellement des élites intellectuelles comme solutions alternatives.

I-/ Le leadership africain et son impact sur le pouvoir, la gouvernance et la démocratie

La question du leadership en Afrique implique généralement trois catégories d'acteurs, les hommes politiques, les responsables des entreprises et les élites intellectuelles. Le rôle de chacun de ces acteurs reste déterminant dans la gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie.

I-1. Les leaders politiques africains : des origines à aujourd'hui

La formation des leaders politiques africains passe par deux étapes importantes : le legs historique et les luttes pour les indépendances.

I-1.1. Les leaders traditionnels

Sur le plan historique, l'Afrique a connu, du point de vue de la gestion politique, deux types de sociétés, avec ou sans État. Ces dernières sont qualifiées par les anthropologues de groupes acéphales.

Les sociétés à État sont gérées par des pouvoirs politiques d'origine familiale organisés en chefferies bien structurées. Exceptés quelques rares exemples, ces chefferies étaient dirigées par des Rois choisis dans quelques familles qualifiées de dynastie dont les règles de succession sont bien définies et souffrent très peu de contestation. Ces rois étaient entourés de dignitaires venant des familles non dynastiques. Par exemple chez les Yorubas, la presque totalité des familles participent à l'exercice du pouvoir à quelque niveau que ce soit, du roi aux chefs des commerçants en passant par les ministres,

gouverneurs de provinces, chefs religieux, chefs de guerre, chefs des artisans, etc.

Sur la base de cette répartition du pouvoir, il est permis de parler d'un système démocratique. Dans ce contexte, le domaine d'exercice du pouvoir (le Palais) malgré son caractère imposant, ne bénéficie d'aucun confort matériel qui soit au-dessus de celui du peuple.

Le pouvoir dans les sociétés sans État était géré de façon collégiale par des familles issues des différents clans. Ici la règle du pouvoir est fondée sur le consensus.

Ces deux types de pouvoir, pour se mettre à l'abri des tentations qui pourraient menacer la gouvernance, avaient horreur de l'accumulation capitaliste. Le surplus de production était distribué aux pauvres et aux indigents.

La valeur cardinale de la plupart des sociétés africaines était celle de la générosité par le partage équitable des biens produits. Ainsi, ceux qu'on considère comme de grands dignitaires africains ne se rencontrent pas parmi les bâtisseurs mais plutôt parmi les plus généreux.

Ce manque d'accumulation capitaliste a été fortement critiqué par les Occidentaux qui estiment que le retard actuel du continent en dépend largement.

Cette appréciation mérite aujourd'hui d'être nuancée au regard des conséquences négatives de l'accumulation capitaliste sur l'environnement, l'équité et la paix mondiale.

I-1.2. Les leaders politiques actuels

Ils ont tous émergé dans le cadre des luttes pour les indépendances après la dernière guerre mondiale mais ne se sont structurés qu'après les Indépendances. Ces leaders sont de plusieurs catégories selon leur formation, leur niveau d'instruction et la période de leur émergence.

De 1960 à 1970, la gestion du pouvoir politique a été assurée en majorité par des instituteurs et quelques médecins et leaders syndicaux. Malgré leur niveau de formation assez hétéroclite, ces premiers dirigeants africains ont été guidés dans leurs actions par une même exigence, celle du nationalisme jugé indispensable pour mieux se défaire du joug colonial et asseoir les prémices d'une nation véritable.

Malgré les difficultés que ces premiers dirigeants ont rencontrées dans la gestion de leur pays respectif, ils ont néanmoins légué un important héritage qui continue de servir de référence aujourd'hui : le panafricanisme, devenu une exigence majeure pour mieux faire face aux conséquences de la balkanisation de l'Afrique.

Le combat entamé en faveur de la construction nationale et du panafricanisme était à peine amorcé qu'une nouvelle génération de leaders, celle des militaires, vint y mettre fin. Ainsi, de 1970 à 1990, presque tous les États africains, à l'exception de quelques rares cas, sont tombés dans les mains des militaires. C'est le début des régimes autocratiques, y compris dans les rares pays dont les dirigeants ne sont pas militaires. C'est le règne des partis uniques, avec pour conséquence la fin des espoirs nés des indépendances.

La période 1980-1990 a été particulièrement dure pour les pays africains, en raison d'une récession économique généralisée et d'un lourd endettement. La recherche de solution à cette période de crises économiques a entraîné la généralisation des programmes d'ajustement structurel, dont les premiers remontent à 1979. Mais la bonne application de ces programmes ne peut se faire que dans une atmosphère politique marquée par la liberté et une économie libérale. Ainsi, à partir de 1990, l'Afrique fut soumise à l'expérience

de la démocratisation de l'État et de la société, avec le retour au multipartisme intégral et l'arrivée sur la scène politique africaine d'une nouvelle génération de leaders, composée à la fois de militaires « civilisés », de quelques vieux leaders civils et de jeunes politiciens dont une bonne partie avait servi comme conseillers aux régimes militaires entre 1970 et 1990.

L'avènement de la démocratie en Afrique n'a pas entraîné une transformation radicale de la classe politique. Le mélange des dirigeants de cette période démocratique, entre civils et militaires, n'a pas permis à la démocratie d'être véritablement une réussite et, surtout, un facteur de progrès.

Somme toute, les leaders politiques africains depuis 1960, qu'il s'agisse des nationalistes de la première heure, des militaires de la période autocratique ou des dirigeants de la décennie de l'ajustement structurel, ont, à quelques exceptions près, failli dans leur mission en faisant de l'Afrique le continent le moins avancé de la planète. Ainsi, de 1960 à nos jours, l'État n'a jamais été approprié par les Africains. Il est plus le fait des puissances étrangères et le relais de l'idéologie coloniale. Du coup, les leaders politiques que l'Afrique a connus jusqu'ici sont majoritairement perçus comme de simples marionnettes à la solde des puissances dominantes (Le Roy, 1997)⁶³.

I-1.3. Les leaders des entreprises

La question des leaders va au-delà des seuls dirigeants politiques. Le défi du développement économique et social s'adresse autant aux leaders du secteur public qu'à ceux du secteur privé. Ces derniers peuvent être classés en plusieurs catégories :

- les dirigeants des vieilles compagnies européennes de traite, d'origine coloniale, dont beaucoup continuent de contrôler les grands travaux d'infrastructures et d'équipements, sans bien sûr oublier les exploitants miniers et agricoles d'exportation ;

⁶³ Etienne Le Roy, 1997, La Formation de l'État en Afrique, entre indigénisation et inculturation, Paris, Karthala.

- les étrangers à l'Afrique, notamment les Arabes largement dominés par les Libanais, les Indo-Pakistanaïens et tout récemment les Chinois et les Indiens ;
- les Africains.

L'origine des vieilles compagnies de traite remonte au XVI^{ème} siècle, plus précisément depuis les relations avec les Portugais entre 1571 et 1580, qui débouchèrent sur l'apparition des premiers comptoirs européens le long de la côte ouest-africaine et le début de la traite négrière.

Entre 1580 et 1713, le commerce avec les Portugais fut relayé par les Hollandais qui avaient au début du XVIII^{ème} siècle l'une des flottes les plus puissantes du monde.

Pour l'exploitation de la côte africaine, ils se constituèrent en compagnies à charte, exclusivement actives dans le commerce de la malaguettes et de l'ivoire et pratiquant subsidiairement la traite des esclaves.

Ces Hollandais furent ensuite supplantés par les Anglais et les Français à partir du XVIII^{ème} siècle. Les Anglais s'installèrent le long de la côte ouest-africaine, où ils ont réussi à mettre en place de puissantes compagnies comme Unilever, mieux connue par sa filiale United African Company (UAC), constituée à partir des sociétés originaires de Bristol, Liverpool et Londres⁶⁴.

La présence française sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest date de 1787, mais ne s'est enracinée qu'au XIX^{ème} siècle avec plusieurs missions d'exploration commerciale organisées par le Ministère de la marine à partir de 1838. Ainsi les Français, à partir des sociétés originaires de Bordeaux et de Marseille, installèrent plusieurs maisons commerciales le long de la côte. Ces sociétés se sont transformées par la suite pour donner naissance à de nouvelles entreprises commerciales, dont les plus importantes sont la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA) et la Compagnie Française d'Afrique Occidentale (CFAO), ainsi qu'à toute une panoplie de sociétés qui en découlent, comme par exemple Total, Colas, Dumez, Satom ou Fougérolles (du côté français), ou d'exploitation portuaire

comme les groupes Bolloré et Maerskline⁶⁵. Les Libanais ont toujours servi d'intermédiaires aux compagnies de traite d'origine ancienne.

La plupart d'entre eux ont d'ailleurs racheté les affaires jugées non rentables par ces compagnies, comme le secteur de la distribution. Ce faisant, ils sont devenus depuis quelques décennies parmi les principaux acteurs de l'économie africaine (Charbonneau et Charbonneau, 1961 ; Desbordes, 1938 ; Hanna, 1958)⁶⁶.

Les Indo-Pakistanaïens ont joué un rôle capital surtout dans les pays anglophones comme le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Ghana.

Ils continuent de détenir des secteurs économiques importants de ces pays, notamment dans les domaines des textiles, du sucre, du thé et de la distribution.

Depuis peu, les Chinois et les Indiens ont investi l'Afrique et se sont imposés comme les principaux investisseurs dans plusieurs secteurs économiques tels que le commerce de détail, l'exploitation minière et les travaux publics (Elenga-Ngaporo, 2004 ; Questions internationales, 2005). L'intervention des Asiatiques s'inscrit dans le phénomène de la mondialisation, qui a favorisé l'ouverture de la Chine et de l'Inde au marché international.

L'Afrique est ainsi devenue un enjeu majeur pour ces deux pays, et leurs responsables politiques énoncent clairement les raisons de leur offensive sur le continent.

À la faveur de la coopération Sud-Sud, « plus équitable », l'Afrique cherche à se défaire de la tutelle occidentale en diversifiant son marché et ses ressources en investissements directs étrangers. Les résultats sont pour le moment probants, en dépit des inquiétudes que cette coopération soulève eu égard à l'immigration chinoise et indienne et à une concurrence déloyale sur les marchés africains.

La dernière catégorie d'acteurs économiques est constituée des Africains, dont le poids reste dominant dans les secteurs des banques, de l'assurance et du négoce. Ces entrepreneurs africains sont de plusieurs catégories et leur origine remonte pour certains à la traite des

64 Albert Van Dantzig, 1980, Les Hollandais sur la côte de Guinée de l'Époque de l'essor de l'Ashanti et du Dahomey 1680-1740, Paris, Société Française d'Outre-Mer.

65 Elsa Assidon, 1989, Le commerce captif, les Sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire, Paris, L'Harmattan.

66 Jean Charbonneau et René Charbonneau, 1961, Marchés et Marchands d'Afrique Noire, Paris, la Colombe.

esclaves, issus de lignées impliquées dans cette traite.

C'est le cas de plusieurs dignitaires des chefferies africaines du golfe de Guinée, notamment dans l'Ashanti, le Danxomè et le Yorubaland.

De cette activité de traite, relayée par la suite par le commerce de l'huile de palme (au Danxomè), sont nées les premières catégories d'entrepreneurs africains, au rang desquels figurent à la fois des Afro-Brésiliens et des autochtones.

Ces entrepreneurs, qui ont constitué par la suite la « bourgeoisie urbaine », ont été secondés par les planteurs de cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. Ceux-ci ont formé la « bourgeoisie des planteurs », provenant à la fois des chefs traditionnels et des roturiers. L'originalité de ces planteurs est d'avoir évolué en de véritables syndicats de producteurs agricoles, comme c'est le cas, par exemple en Côte d'Ivoire du « Syndicat agricole » ou au Nigeria de « AgbèKoya ». Ce dernier syndicat est resté très actif jusqu'à la guerre de sécession du Biafra entre 1960 et 1970. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, ce sont ces planteurs qui ont été à l'origine de la création du Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), avec Houphouët-Boigny comme premier président.

Le dernier groupe d'entrepreneurs africains est celui des femmes. Elles sont particulièrement dynamiques au Ghana, au Togo, au Bénin, au Nigeria et au Mali. Ces femmes interviennent surtout dans les secteurs des textiles et de la distribution. Leur rôle dans l'accumulation financière est tel qu'elles ont été surnommées les « nanas Benz » au Togo en raison de leurs grosses voitures Mercedes, signe extérieur de richesse. Cet entrepreneuriat féminin s'est actuellement élargi aux femmes sahéliennes et singulièrement maliennes, actives dans la teinture du basin riche.

Les enfants de ces différentes catégories d'entrepreneurs africains ont généralement été formés dans les meilleures universités et les prestigieuses écoles commerciales des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, et que l'on voit revenir en Afrique depuis peu pour contrôler les secteurs des banques, de l'assurance, de la microfinance et du négoce.

Il est important d'évoquer toutes ces catégories d'acteurs ici en raison premièrement, des relations de clientélisme qui les lient aux dirigeants politiques actuels et, deuxièmement, à cause de leurs moyens financiers, grâce auxquels beaucoup d'entre eux sont devenus des faiseurs de rois.

Quel que soit le rôle que ces leaders d'entreprises jouent dans les sociétés africaines, la majorité d'entre eux est cantonnée dans les activités import-export et participent peu à l'évolution de leur société dont l'avenir dépendra du secteur industriel, vrai levier du développement.

I-2. Les élites intellectuelles africaines

La participation des intellectuels à la gestion du pouvoir en Afrique peut être analysée en plusieurs étapes.

De 1960 à 1970, les premiers intellectuels étaient à la fois révolutionnaires et panafricanistes. Beaucoup étaient dans l'ombre des premiers dirigeants comme conseillers. Mais leur faible effectif et, surtout, leur méconnaissance des réalités africaines du fait de leur longue absence durant leurs études ne leur ont pas permis de jouer un rôle significatif sur la scène politique pendant cette première période des indépendances.

Il faudra attendre la deuxième période, allant de 1970 à 1990, pour que certaines élites intellectuelles jouent un rôle fondamental aux côtés des militaires, qu'ils influencèrent fortement dans le choix de l'idéologie marxiste-léniniste. C'est le cas notamment au Congo-Brazzaville, au Bénin et dans l'ancienne Haute-Volta.

C'est à partir de 1990 que les élites intellectuelles ont émergé comme force politique, cette fois en tant qu'incarnant l'idéologie libérale et venant pour la plupart des institutions internationales et des grandes écoles françaises et américaines.

À cette catégorie s'ajoutent les leaders issus des guerres de libération de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Angola, du Zimbabwe, du Mozambique, de la Namibie et de l'Afrique du Sud. C'est parmi ces élites issues de la lutte de libération que l'Afrique compte des leaders remarquables tels que Nelson Mandela (Afrique du Sud), Joachim Chissano (Mozambique) et Pedro Pires (Cap-Vert).

Malheureusement, les profondes divisions idéologiques des élites intellectuelles sont à l'origine de la faillite du discours sur le développement en Afrique et du manque de solutions alternatives aux modèles venant de l'extérieur. On peut, de ce point de vue, faire remarquer que des indépendances acquises entre 1960 et 1990 ont entraîné chez les intellectuels africains la naissance de plusieurs courants idéologiques - libéral, marxiste-léniniste et religieux - qui ont fortement façonné la gestion du pouvoir, la gouvernance et la démocratie. L'avènement du processus

démocratique amorcé en 1990 et la fin du communisme à l'Est, ont permis de dégager un certain consensus en faveur de l'idéologie capitaliste. Celle-ci trouve surtout son écho dans le phénomène de la mondialisation. Quelques rares intellectuels continuent cependant à défendre une nouvelle approche du développement qui partirait de la renaissance africaine (Do Nascimento, 2008)⁶⁷.

⁶⁷ José Do Nascimento (dir.), 2008, *La Renaissance africaine comme alternative au développement, les termes du choix politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

II-/ La fragmentation actuelle des espaces politiques et ses conséquences sur le pouvoir, la gouvernance et la démocratie

La question du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie n'est pas seulement politique. Elle irrigue aussi la question des spatialités dans lesquelles s'exercent ces légitimités. Par rapport au cadre territorial de ces trois concepts, trois principaux défis sont à relever, ceux de la fragmentation des espaces politiques, de la conscience historique et des savoirs.

II-1. La fragmentation des espaces politiques

Le défi de la fragmentation des espaces politiques revêt plusieurs aspects : d'abord, de l'espace induit par le partage de l'Afrique entre plusieurs puissances colonisatrices – la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Portugal, l'Espagne et l'Italie, puis les disparités territoriales dues à cette partition. Dans l'espace ouest-africain, on peut distinguer trois catégories de pays selon leurs superficies et leurs populations :

- les plus petits États, difficilement aménageables, avec des contraintes de superficie et de population qui hypothèquent les chances d'un développement endogène : Cap-Vert, 3 929 km² et 538 535 habitants ; Gambie, 11 295 km² et 1 967 709 habitants ; Guinée-Bissau, 36 125 km² et 1 747 061 habitants ; Sierra Leone, 71 740 km² et 6 295 000 habitants ; Togo, 56 790 km² et 6 191 155 habitants ; Liberia, 111 369 km² et 4 299 944 habitants ; Bénin, 114 763 km² et 10 448 647 habitants.

- Les États intermédiaires, dont certains sont bien dotés en ressources naturelles, mais qui souffrent cruellement de leur faible marché de consommation : Ghana, 238 000 km² et 27 043 093 habitants ; Guinée, 245 857 km² et 13 246 049 habitants ; Sénégal, 196 722 km² et 12 767 556 habitants ; Burkina Faso, 274 000 km² et 16 967 845 habitants ; Côte d'Ivoire, 322 463 km² et 26 578 367 habitants.
- Les grands espaces de manœuvre largement dominés par le désert du Sahara, improductifs le plus souvent à l'exception du Nigeria (913 074 km² et 186 053 386 habitants). Ailleurs, la partie « utile » est encore moins étendue que la superficie des États intermédiaires : Mauritanie, 1 032 000 km² et 3 596 702 habitants ; Mali, 1 241 238 km² et 15 839 538 habitants ; Niger, 1 267 000 km² et 16 068 994 habitants⁶⁸.

Cette différenciation géographique est d'autant plus critique que les plus petits États sont les plus nombreux : 7 sur 16. Elle l'est aussi parce que rares sont les États de cet ensemble qui correspondent à de véritables entités historiques homogènes. Hormis le Cap-Vert, tous les autres sont constitués d'une multitude de groupes socioculturels, dont la majorité se trouve traversée par plusieurs frontières immatérielles et des murs invisibles, tels par exemple les Peuls, les Haoussas, les Yorubas, les Akans et les Mandingues.

⁶⁸ Ces données statistiques mentionnées ici sont tirées du Bilan Démographique du SDER (Schéma de développement de l'espace régional) de l'UEMOA, 2016.

Cette fragmentation, considérée par l'ancienne Organisation de l'Unité Africaine comme une « spécificité africaine », entraîne trois types de problèmes qui gênent la bonne maîtrise des conditions actuelles du développement :

l'enclavement, les frontières trop longues et mal définies et le sous-développement des infrastructures de base. Mais l'aspect le plus négatif de cette fragmentation réside plutôt dans la désorganisation territoriale qui en résulte et se manifeste par :

- une crise de l'État comme entité spatiale ;
- une mobilité complexe et exacerbée ;
- des espaces lacunaires et striés ;
- une différenciation spatiale croissante à l'intérieur d'un même territoire.

La crise de l'État en tant qu'entité spatiale se manifeste d'abord par le manque de moyens financiers pour gouverner. Le poids de la dette est si lourd que l'intervention extérieure qui en résulte, notamment celle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ôte à ces États les moyens élémentaires de l'exercice de leur souveraineté. Cette faible régulation entraîne l'absentéisme de certains fonctionnaires, préoccupés d'assurer la sécurité de leurs revenus souvent par le biais de la corruption et de l'économie informelle.

Somme toute, la transformation qui résulte de la fragmentation des espaces politiques en Afrique est à l'origine de la crise de l'État et a pour conséquence l'ampleur de la mobilité géographique, qui crée aussi une différenciation spatiale croissante à l'intérieur d'un même pays.

Celle-ci se manifeste par la prise de conscience des groupes ethniques et le renforcement de leur autonomie vis-à-vis de l'État central. En d'autres termes, on assiste désormais à une forme d'éclatement spatial national, avec un repli sur soi de différentes unités tribales.

Cette dynamique aboutit à l'émergence de nouvelles entités territoriales qui deviennent aujourd'hui des points d'ancrage de forces politiques par le biais de multiples associations. Cette différenciation, qui va croissant, peut inspirer la typologie spatiale suivante :

- les espaces d'extraversion qui se constituent autour des pôles d'une économie dite moderne : pôles de modernisation rurale ou d'exploitation minière dont le dynamisme et la prospérité sont fondés sur une relation privilégiée avec l'extérieur ;
- les espaces urbains qui sont parfois des créations ex nihilo à partir d'un port, d'un pôle administratif ou d'une exploitation minière ;
- les espaces d'échanges qui se structurent davantage autour des flux commerciaux importants portant parfois sur de longues distances.

Ces différents espaces renforcent l'éclatement territorial à partir d'intérêts divergents avec pour conséquence l'absence de véritables pôles autour desquels pourrait se structurer l'espace national. C'est cet éclatement territorial qui donne une certaine ampleur aux différentes formes de réseaux et de flux migratoires, et dont la meilleure manière d'y faire face correctement réside dans de nouvelles approches de l'aménagement du territoire.

II-2. La fragmentation de la conscience historique

La fragmentation de la conscience historique peut être appréhendée dans les différences entre, d'une part, l'Afrique « blanche » et l'Afrique « noire », c'est-à-dire entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, et, d'autre part, à travers les héritages coloniaux. Le Maghreb, bien que partie prenante de l'Union africaine, négocie ses alliances parallèlement avec les pays du bassin méditerranéen.

Certains de ces États, comme le Maroc et l'Égypte, sont très avancés dans les négociations d'accords de partenariat avec l'Union européenne. L'Afrique subsaharienne, tente une stratégie de diversification en cherchant à développer de nouvelles relations avec les pays émergents, la Chine et l'Inde d'un côté et ceux d'Amérique latine de l'autre.

L'autre aspect de la fragmentation historique réside dans les deux pratiques issues de l'héritage colonial : l'assimilation, « appliquée » par la France, et l'indigénisation, observée par le Royaume-Uni. L'une et l'autre ont rencontré de sérieuses limites.

Cette fragmentation historique ne facilite pas une prise de conscience unanime des problèmes à résoudre, à tel point que les pays anglophones, plus nationalistes, considèrent souvent leurs homologues francophones comme trop dépendants de la France.

II-3. La fragmentation des savoirs

La fragmentation des savoirs se rapporte, d'un côté, à l'antagonisme entre les acquis endogènes et les savoirs hérités de l'école coloniale/néocoloniale et, de l'autre, à l'impact respectif des religions (notamment le christianisme, l'islam et l'animisme) sur les valeurs idéologiques du développement. Ces différentes formes de fragmentation ont entraîné de fortes divergences idéologiques et un manque d'enracinement culturel.

Les divergences idéologiques entre les dirigeants africains ont été particulièrement prononcées durant l'affrontement Est-Ouest, autour des idéologies libérales et marxistes.

La fin du communisme en a sensiblement limité la portée, sans toutefois la supprimer. Les divergences entre les responsables politiques africains se manifestent actuellement de deux manières : la guerre pour le leadership, tant dans le continent qu'auprès des puissances colonisatrices, et la question de la démocratie et de la nature des régimes civils ou militaires.

Ces contradictions étaient toujours exacerbées entre d'une part Félix Houphouët-Boigny de son vivant et ses pairs francophones, et d'autre part entre pays francophones et anglophones. De ce point de vue, la « peur » du Nigeria reste endémique. Et si la France tente toujours d'influencer ses anciennes colonies à travers notamment son implication dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), c'est justement pour contrarier la tendance à une trop grande influence du géant africain.

La question du leadership est liée à la nécessité de voir se développer en Afrique de véritables traditions démocratiques dans la façon de gouverner et de gérer la chose publique. La démocratisation, tant de l'État que de la société, exigée par les bailleurs de fonds et vivement souhaitée par les popu-

lations africaines, oppose beaucoup de chefs d'État entre eux, comme ce fut le cas du temps des affrontements Est-Ouest.

Cette fragmentation concerne les pays dont les anciens dirigeants autocratiques se maintiennent difficilement en place, notamment le Togo et la Guinée, et les États dont les chefs sont issus de Conférences nationales souveraines.

L'avènement de la démocratie est ainsi devenu à la fois un espoir et un moyen de chantage, qui affaiblit la volonté des dirigeants africains de se battre pour un même objectif de développement.

Cette difficulté idéologique entraîne des divergences profondes quant au rôle de la culture dans le processus de développement des pays. Les pays d'origine anglophone, lusophone et francophone se divisent sur cette question, notamment par rapport à l'enracinement des citoyens dans leurs cultures nationales. Cet enracinement semble beaucoup plus profond dans les pays anglophones et lusophones que dans les pays francophones. La politique d'assimilation proposée par la France a eu tendance à éloigner les francophones de la nécessité de faire de la culture un enjeu majeur du développement. Il se pose à ce niveau une réelle question d'identité.

En d'autres termes, il manque en Afrique, notamment dans la sphère francophone, une référence à une valeur locale qui guiderait l'action des dirigeants. Le manque de valeur de référence est le reflet de la nature artificielle des États, dont les habitants ont une origine et une histoire qui se rattachent à d'autres espaces politiques parfois antagonistes, comme le Tchad et le Soudan, ou l'Érythrée et l'Éthiopie.

Il en résulte alors d'importants conflits ethniques aux frontières qui ruinent les chances d'une concertation nécessaire sur les valeurs locales comme support inévitable d'un développement durable. Les difficultés rencontrées par les Noirs aux frontières de la vallée du fleuve Sénégal, qui voient leur avenir sur le territoire mauritanien de plus en plus contesté par les Maures d'origine berbère, sont symptomatiques de ce

phénomène. Elles empêchent le Sénégal et la Mauritanie de se mettre ensemble pour gérer les énormes investissements réalisés dans le cadre de la mise en valeur du fleuve ou

encore d'autres ressources communes. Pour mieux faire face aux différents défis, plusieurs missions s'imposeront aux nouvelles générations de leaders.

III-/ La réorganisation des espaces du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie et le renouvellement des élites

III-1. La réorganisation des espaces politiques

La réorganisation des espaces politiques s'impose comme alternative en Afrique pour rendre fiables, viables et sécurisantes les entités territoriales actuelles. Les États-nations hérités de la colonisation se trouvent dans une situation ambivalente, à la fois réelle et fictive, formelle et informelle (Sawadogo, 2003, p. 47-51)⁶⁹.

L'État a besoin d'être refondé à partir de nouvelles échelles territoriales afin de mieux affronter les différents problèmes qui gênent la bonne maîtrise des conditions actuelles du développement comme l'enclavement, les frontières trop longues ou mal définies et le sous-développement des infrastructures de base. Les conséquences de la balkanisation du continent empêchent les États africains de contrôler les flux nécessaires à la maîtrise de leurs territoires. Sa refondation doit permettre de relever les nouveaux défis auxquels est confrontée l'Afrique : la mondialisation, la lutte contre la pauvreté et les crises qui résultent de la gouvernance démocratique. Ces objectifs de développement sont cependant onéreux et nécessitent de nouvelles ressources qui ne peuvent provenir que de la création de nouvelles richesses. Les richesses dont il s'agit ici ne sont pas seulement monétaires. Ce dont il est question aussi, c'est de travailler à rendre l'Afrique prospère en agissant sur les principaux déterminants de cette richesse, comme le renforcement des capacités productives, technologiques et d'innovation...

Ces capacités sont désormais indispensables pour renverser les tendances actuelles de la création de richesses, trop centrées sur l'économie rentière à faible valeur ajoutée.

Pour ce faire, il faudra exploiter les instruments qui permettent d'intervenir efficacement sur ces déterminants, qui se résument en quelques points :

- la promotion du capital naturel, constitué des richesses de la nature ;
- le capital physique, composé des machines et des infrastructures construites, de même que des terres et des espaces urbains aménagés pour l'habitat de l'homme ;
- le capital intangible, d'ordre immatériel, regroupant d'une part du capital humain et de l'autre des institutions de qualité. Il est la partie la plus importante de la richesse des nations. Bien que ce capital intangible ne soit capitalisé nulle part, il est constitué en partie du fruit de la formation, de l'éducation et du savoir-faire acquis par les populations de la nation. Il faut y ajouter la confiance qui règne entre les différentes composantes de la nation et leur capacité à travailler ensemble de façon coordonnée pour leur bien-être ;
- une gouvernance qui stimule la productivité globale de l'économie et renforce le vivre-ensemble.

Sans ces différents éléments, il sera difficile de mettre en place une gestion participative efficace, efficiente et fonctionnelle. De même, sans disposer d'élites avant-gardistes, bien formées et prêtes à s'engager dans des réformes décisives qui auront des impacts positifs sur les institutions de l'État, rien ne sera possible.

III-2. Le renouvellement des élites intellectuelles

Le renouvellement des élites africaines devrait déboucher sur la formation d'une nouvelle génération de leaders et permettre une meilleure contribution de la diaspora africaine au développement du continent.

69 Antoine R. Sawadogo, 2003, « Mutations des États africains » in John Igué et al. (dir.), Pour une meilleure approche régionale du développement en Afrique de l'Ouest, Paris, OCDE ; John O. Igué, 2005, « Place et rôle de la société civile dans la construction de la paix », in OCDE, La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest, Actes du Forum des Partis Politiques, des médias et de la Société Civile, Paris, OCDE.

Une meilleure gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie implique l'émergence de nouvelles élites rassemblant différentes compétences, dont notamment l'aptitude à :

- être plus critique sur le discours actuel sur le développement ;
- acquérir de nouvelles connaissances qui manquent à l'Afrique, dans les domaines de la prospective, la médiation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- épouser les valeurs de développement comme celles de l'équité, de la probité, et de la gestion partagée des richesses disponibles.

Le bilan qui vient d'être fait de l'émergence des leaders africains en Afrique indique clairement qu'aucune alternative crédible ne pourra être proposée sans le renouvellement complet de la culture du leadership. Pour cela, il faudra s'attaquer à quelques préalables dont trois paraissent fondamentaux :

1. la réforme du système scolaire et universitaire. Elle est devenue une exigence cardinale afin de mettre fin au pacte colonial et de se débarrasser de ses conséquences sur notre mentalité. L'École coloniale a trop formaté les élites pour qu'elles soient utiles à la société africaine travaillant à la rénovation de la culture et des langues africaines. La plus-value des sociétés asiatiques sur l'Afrique Noire est la promotion de leurs cultures et langues locales. Ce faisant, les Asiatiques ont brisé le cloisonnement

entre leur leader et leur peuple. ;

2. le changement du paradigme actuel de développement. Celui actuellement en vogue fait plutôt l'apologie de l'économie du marché entraînant pour les Africains « un échange inégal » et un modèle de production fondé sur l'économie de rente et de prédation ;
3. la modification des rapports entre les élites et le peuple. Les élites doivent fonctionner comme des lampes qui éclairent le peuple et non comme des exploités à des fins personnelles. Aujourd'hui, la majorité des élites est plutôt au service des pouvoirs dominants. Il faut mettre fin à cela en opérant une rupture radicale. Celle-ci ne pourra se faire qu'à partir de la réforme scolaire et universitaire.

Ces trois préalables seraient les maillons essentiels d'une meilleure gestion du pouvoir, de la gouvernance et de la démocratie. Pour y parvenir, il faut une nouvelle génération de leaders qui auront à cœur ces quelques préoccupations : l'audace de la rupture et la capacité d'anticipation par la maîtrise et le contrôle du changement ; la loyauté envers soi et envers le peuple ; le respect des valeurs du devoir, de l'honneur et du combat pour la nation et la capacité d'instaurer avec le reste du monde un système de partenariat équitable. Malgré cette nécessité d'une véritable refondation de la gouvernance en Afrique et en attendant que les germes de changements se confirment et se consolident, comment les africains vivent et contribuent-ils à la gouvernance de leurs pays aujourd'hui ?

Si la démocratie est une injonction de l'extérieur, si dévoyée, de quel mode de gouvernement l'Afrique a-t-elle besoin ?

I-/ Qu'en pensent réellement les Africains eux-mêmes ?

Les conclusions de l'enquête de l'institut Afrobaromètre publiée en avril 2014 et réalisée dans 34 pays africains sont claires : sept Africains sur dix (71 %) préfèrent la démocratie à tout autre régime politique. Le sondage montre cependant qu'il existe un écart substantiel entre la demande populaire de démocratie et sa mise en œuvre effective qui relève des élites au pouvoir. En effet, moins

de la moitié des enquêtés (43 %) considèrent leur pays comme une démocratie et disent être satisfaits de son fonctionnement. Les résultats sont contrastés selon les pays, qu'il s'agisse du degré de soutien populaire à la démocratie ou de l'évaluation de son effectivité. Moins de la moitié des adultes préfère la démocratie à Madagascar (39 %) et au Swaziland (46 %), à peine plus de la moitié au Soudan, en Algérie

ou en Égypte, alors que presque tout le monde (plus de 80 %) soutient la démocratie au Liberia, au Cap-Vert, au Ghana, en Tanzanie, au Sénégal ou en Zambie. Quant à la part des personnes satisfaites de la mise en œuvre de la démocratie dans leur pays, elle est de 75 %, 74 %, 72 % et 71 % respectivement en Tanzanie, au Ghana, à l'Île Maurice et au Botswana, à 50 % au Burkina Faso, 31 % au Mali ou 21 % au Togo.

Les conclusions de cette étude fondée sur des sondages réalisés dans les pays du continent sont plutôt rassurantes pour les défenseurs convaincus de la démocratie.

Le score de l'indice de demande de démocratie mesuré par Afrobaromètre dans seize pays en 2002 et en 2012, et qui intègre à la fois le soutien exprimé par les citoyens pour la démocratie et le rejet de toute forme de régime autocratique (régime militaire, parti unique ou dictature personnelle), s'est accru sensiblement, de quinze points en une décennie. Cela signifie que la démocratie continue de gagner du terrain dans les esprits malgré les insuffisances et les échecs des expériences de démocratisation dans nombre de pays au cours des dix dernières années, et les performances contrastées des régimes démocratiques dans les domaines du développement économique et social, voire de la stabilité politique et de la sécurité des populations.

Il faut cependant se garder de toute proclamation hâtive d'une victoire définitive de l'aspiration démocratique en Afrique. Si, selon les sondages d'Afrobaromètre, tous les Africains ou presque (93 %) rejettent au moins une forme d'autocratie, moins de la moitié (46 %) considère systématiquement la démocratie comme la seule forme de gouvernement à laquelle les populations aspirent. Le rejet, en particulier, des régimes militaires n'est pas absolu. Le temps des croyances dans la capacité des pays à connaître des changements politiques rapides aboutissant à l'établissement de régimes démocratiques dignes de ce nom est révolu. La frénésie née du déclenchement des « révolutions arabes » en 2011 est ainsi vite retombée. Les lendemains des renversements des régimes autoritaires en Tunisie, Libye et Égypte ont été très difficiles, à des degrés certes variés. Si la Tunisie a de bonnes

chances de retrouver à moyen terme un équilibre politique compatible avec l'exercice de la démocratie et le respect des libertés fondamentales des citoyens, malgré la montée des intégrismes dans les représentations politiques (Ennahdha⁷⁰), l'Égypte post-Moubarak et post-Morsi s'est plus militarisée que démocratisée, tandis que la Libye post-Kadhafi est en pleine décomposition. En Afrique du Nord, comme dans les autres régions du continent, les discussions sur les obstacles et contraintes à la démocratisation tout comme l'analyse des choix de modèles de régimes démocratiques ne peuvent faire abstraction des trajectoires politiques individuelles des pays et de la nature de leur fonctionnement politique réel. Presque tous les pays africains ont aujourd'hui des régimes formellement démocratiques et l'Union africaine ne promeut dans ses textes et les discours de ses dirigeants que la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des libertés et des droits humains. Paradoxalement, moins de la moitié des Africains estime vivre dans un pays démocratique. Si on retient comme seul critère de caractérisation d'un régime démocratique la possibilité réelle pour les citoyens de choisir leurs dirigeants et de les congédier par le vote. Ce qui suppose au minimum l'organisation d'élections plurielles, libres, régulières, reflétant effectivement le choix des électeurs et dans lesquels les résultats des élections ne sont pas toujours connus d'avance. Sous ce rapport, la liste des pays démocratiques représenterait à peine un tiers des 54 pays africains. L'espoir est cependant permis puisque la liste des « vraies » démocraties africaines est loin d'être figée, dans un continent toujours en mouvement, dont les États constitués dans leurs frontières actuelles n'ont que cinq à six décennies d'existence.

La première exigence pour une majorité de pays africains est de travailler à une réconciliation minimale entre les ambitions démocratiques et le respect de l'état de droit, proclamés dans leurs textes fondamentaux, et la réalité des pratiques politiques et institutionnelles imposées par les élites avec plus ou moins de délicatesse et de raffinement à leurs concitoyens.

⁷⁰ Certes, Ennahdha n'a pas de lien organique avec les Frères musulmans égyptiens mais il partage leur idéologie. Ennahdha est, de façon assez classique pour la fin des années 1970, dans une mouvance ultra-conservatrice.

Nul besoin de donner en exemple les démocraties occidentales. La voie à suivre est indiquée par le noyau dur des pays africains qui se hissent en haut des classements reconnus en matière de démocratie et de bonne gouvernance : Cap-Vert, Maurice, Botswana, Afrique du Sud, Seychelles, Ghana, Namibie, Lesotho, Zambie, Sénégal... La liste est certes fluctuante mais dans chacune des régions du continent, chacun sait quels sont les pays où la souveraineté du peuple a régulièrement l'occasion de s'exprimer et de s'imposer concrètement, quels sont ceux où elle est une fiction, et ceux où elle n'ose concurrencer la souveraineté des plus puissants qu'épisodiquement, aux risques et périls de ceux qui y croient trop.

Les pays africains cités en exemple en matière de démocratie ont des élites qui ont permis de doter leur pays de règles démocratiques et y ont suffisamment cru pour donner le sentiment à leurs compatriotes que ces règles devaient régir effectivement la vie politique, économique et sociale.

Les pays cités plus haut sont loin d'être des démocraties parfaites, où les pratiques observables épousent systématiquement les valeurs, les principes et les prescriptions de leurs textes constitutionnels. Les acteurs politiques dans ces pays ne sont pas tous vertueux et profondément attachés à une sacralisation de la démocratie. Les populations qu'ils représentent et dirigent non plus. Mais ils ont connu, à des moments importants de leur histoire contemporaine, des élites qui, quoique fussent leurs motivations, ont permis de doter leur pays de règles démocratiques et y ont suffisamment cru pour donner le sentiment à une partie importante de leurs compatriotes que ces règles devaient être prises avec sérieux et régir effectivement la vie politique, économique et sociale de la communauté nationale. C'est le même processus, sur une durée bien plus longue et au gré des circonstances de chaque époque, qui a forgé les démocraties les plus anciennes et les plus établies d'Occident. Elles aussi demeurent bien imparfaites. Mais il est des

limites, fixées par la culture démocratique qui s'y est progressivement ancrée, qui peuvent très difficilement être franchies dans le contournement des règles par les hommes et les femmes à la conquête du pouvoir. Dans un grand nombre de pays africains formellement démocratiques, il n'y a pas de limites dans la falsification de la démocratie. C'est ce qui doit changer en premier lieu.

Le problème fondamental des faux régimes démocratiques n'est pas le fait qu'ils ne soient pas des démocraties, mais le fait qu'ils prétendent être des démocraties alors qu'ils ne le sont pas et n'aspirent pas à le devenir.

Ce ne sont pas des démocraties en construction mais des régimes non démocratiques qui ne s'assument pas ! Leurs constitutions, calquées ou inspirées par celles des démocraties occidentales, proclament le respect des libertés et des droits de l'homme, la primauté de la souveraineté du peuple exercée à travers les élections régulières, la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, l'indépendance de la justice, le respect de la liberté de la presse... Mais dans la réalité, ce capital axiologique est systématiquement ou régulièrement bafoué. C'est au moment des élections que la trahison de l'esprit démocratique par ceux qui prétendent représenter le peuple est la plus manifeste. La répétition des manipulations grossières ou sophistiquées des processus électoraux, en particulier des scrutins présidentiels au suffrage universel, a fini par ancrer dans l'esprit des populations que ces pratiques sont tout à fait « normales » en démocratie « africaine ». Depuis que beaucoup de pays ont adopté, sans y être contraints, des constitutions qui limitent le nombre de mandats présidentiels consécutifs, les ruses visant à tordre le cou à ces dispositions en s'abritant derrière des arguments juridiques fallacieux se sont multipliées.

Adopter des règles et consacrer ensuite toute son énergie et sa créativité à les contourner ou les manipuler à son profit est la caractéristique fondamentale des pratiques réelles dans les fausses démocraties. Elles reposent de fait sur le mensonge permanent des élites aux citoyens, qui ne tarde pas à se muer en un mensonge fusionnel entre la société politique et la société civile. Les fausses démocraties

véhiculent le message à tous, y compris aux jeunes générations, que la démocratie n'a nullement besoin d'éthique pour fonctionner, et que les modèles à suivre sont ceux d'entrepreneurs politiques qui ne reculent devant rien pour atteindre leurs objectifs de captation du pouvoir et des richesses. En affranchissant le jeu politique et donc la gestion de l'État au plus haut niveau de toute limite fixée par l'éthique, ces régimes ne peuvent qu'encourager toute la société à relativiser l'importance du respect des règles,

et cela dans tous les domaines et à tous les niveaux de responsabilité. Enfin, parce que les bienfaits attendus de la démocratie ne se concrétisent que lorsque celle-ci est réelle et substantielle – alors que ses inconvénients et ses coûts d'opportunité se manifestent même lorsqu'elle n'est que factice et formelle, l'enracinement des démocraties mensongères en Afrique est une menace pour la survie de l'idéal de la démocratie authentique et pour la pérennité des régimes démocratiques les plus crédibles du continent.

Pourquoi et comment refonder la gouvernance en Afrique ?

Le troisième millénaire s'ouvre sur une crise mondiale majeure de la gouvernance. Les modèles institutionnels éprouvent beaucoup de difficultés à apporter une réponse satisfaisante et durable aux nouveaux enjeux et défis stratégiques de notre époque. Le triomphe quasi absolu de l'économique, la perte de sens du politique, la déliquescence des liens sociaux, la défiance mutuelle entre les civilisations et les religions, les périls de l'environnement, la recrudescence du recours à la force et à la terreur, les inégalités insupportables entre les riches et les pauvres⁷¹, l'aggravation significative de la pauvreté, de l'ignorance et de la haine plongent l'humanité dans une insécurité à la fois totale et globale. Cette crise mondiale de la gouvernance prend cependant des formes spécifiques en Afrique où elle s'exprime de manière particulière.

L'État postcolonial connaît une crise structurelle profonde. Les mécanismes traditionnels de régulation sociale sont affaiblis et les sociétés éprouvent beaucoup de mal à gérer les mutations d'un processus de reconfiguration pourtant inévitable. La gouvernance est incontestablement le principal déterminant des difficultés qui affectent les sociétés africaines. Elle constitue la source majeure des situations de crises existantes.

Cette acuité de la crise fait qu'en Afrique, la gouvernance est devenue depuis quelques années comme un thème à la mode. Chacun reconnaît que son évolution conditionne le succès de tous les autres efforts de développement.

En conséquence, les initiatives se multiplient à tous les échelons, du local au continental, mais avec des conceptions différentes, voire contradictoires, de la nature de la gouvernance et de la stratégie propre à la transformer. Le lien entre ces initiatives et des progrès significatifs dans la situation du Continent noir reste à ce jour hypothétique.

Les progrès attendus sont subordonnés à une profonde ré-interrogation des fondements du vivre ensemble, à une refondation de la gouvernance et non à de simples réformattes de la régulation des affaires publiques. L'approche des problématiques de gouvernance de l'Afrique a, pendant longtemps, été biaisée par un double malentendu, à la fois d'économisme et de sociologie. L'économisme postulant a priori que seule compte la croissance du PIB alors que la sociologie, partant du présupposé sociologique, considère que le modèle de société de type occidental à grande consommation était l'idéal à atteindre pour toutes les sociétés humaines. Les récentes crises alimentaires, monétaires et financières ont démontré l'impasse vers laquelle entrainerait le monde un modèle de développement fondé sur la course effrénée vers la croissance et la consommation, avec leurs corollaires tels que l'accélération, le gaspillage, la pollution, le creusement des inégalités sociales...

Dès lors, l'enjeu fondamental de la refondation de la gouvernance en Afrique est de réconcilier l'État et la société par la mise en adéquation des institutions et des règles de gouvernance avec les réalités des sociétés et de la culture africaines, tout en apportant des réponses concrètes et durables aux aspirations matérielles et immatérielles des populations.

⁷¹ Aussi bien entre États comme en leur sein, ces déséquilibres et dysfonctionnements opèrent !

1. Enjeux et défis de la gouvernance légitime en Afrique

Étant donnée la situation de délabrement économique, politique et social dans lequel se trouvent, depuis si longtemps, l'État et la société en Afrique, la gouvernance légitime peut être mobilisée comme un chemin critique – « la gouvernance entendue comme un art de la marche » – pour forger des leviers capables à la fois d'induire des changements dans la durée, de provoquer les meilleurs effets multiplicateurs et de capitaliser les grandes tendances évolutives mondiales.

Il s'agit notamment de travailler à la construction de l'État et particulièrement son institutionnalisation et le renforcement de sa légitimité, d'un modèle économique autocentré capable de concilier efficacité économique et justice sociale et la création des conditions d'une meilleure insertion de l'Afrique dans le monde. Il s'agit alors de construire un État ancré dans la société. Cet impératif est lié au moins à trois enjeux fondamentaux : (i) une meilleure articulation entre dynamiques sociales et dynamiques institutionnelles pour renforcer la légitimité de l'État, (ii) le renforcement de la démocratie et du consensus sur les modalités du vivre-ensemble et (iii) l'accès pour tous aux services sociaux de base.

d) Le renforcement de la légitimité de l'État par l'articulation entre les dynamiques institutionnelles et la diversité des dynamiques sociales

Après plus d'un demi-siècle, les rapports entre l'État africain postcolonial et les sociétés restent soit désarticulés, soit dans un jeu sur le registre de l'instrumentalisation réciproque, ou parfois même dans un conflit de représentations et de pratiques du pouvoir. L'unité du pouvoir, et ses conséquences sur le plan politique, institutionnel et juridique que postule la conception de l'État-nation adoptée au moment des indépendances se heurte ainsi à la diversité et au pluralisme social.

Le déficit de légitimité de l'État constitue donc le premier défi à relever dans la quête d'un État africain réconcilié avec son histoire et ses valeurs de culture et de société tout en répondant aux exigences d'un monde globalisé afin de faire face à l'inadéquation et à l'extraversion de ses modes de régulation.

Pour que l'État soit une instance légitime, il doit d'abord connaître et reconnaître la diversité de ses composantes territoriales, socioéconomiques, culturelles, ethniques politiques... Il peut, à partir de ce moment, bâtir les facteurs d'unité de la communauté nationale. La reconnaissance du pluralisme, notamment juridique et institutionnel, peut ainsi constituer un puissant facteur de régulation des conflits qui minent le continent. Stratégiquement, la décentralisation peut être en Afrique le principal moyen pour réaliser cette articulation entre unité et diversité et redéfinir les nouvelles bases sociales de l'État.

e) Le renforcement des processus démocratiques et du consensus sur les modalités du vivre-ensemble

L'euphorie suscitée par les conquêtes démocratiques des années 1980 et 1990 commence à laisser place à une remise en cause tendancielle des progrès réalisés du point de vue de l'état de droit, du pluralisme politique, du respect des libertés fondamentales individuelles et collectives. L'essor de la démocratie s'est accompagné d'une grande promotion du constitutionnalisme. Des consensus très forts avaient ainsi été bâtis, tels que la limitation du présidentialisme, la promotion de la justice constitutionnelle, le renforcement des parlements. Depuis la fin des années 1990, la plupart des consensus moulés dans les Constitutions ont été brisés. Les démocraties de façade se renforcent sous une nouvelle forme, consistant à user des techniques et procédures démocratiques tout en pervertissant insidieusement les valeurs qui les sous-tendent. Ces reflux démontrent que les modalités d'accès et d'exercice du pouvoir ne peuvent simplement se satisfaire du transfert de modèles prescriptifs et que les Constitutions ne peuvent jouer leur rôle d'acte instituant que si elles ne reflètent pas des mythes fondateurs, des procédures et techniques éprouvées par leur confrontation avec les réalités sociales. Un autre défi que l'Afrique doit relever est de renforcer les processus démocratiques et de respecter les Constitutions en puisant dans ses propres valeurs tout en s'enrichissant du meilleur des expériences internationales. Faudrait-il généraliser la mesure consistant à « Adopter des processus de révision constitutionnelle ou d'élaboration de nouvelles constitutions qui sont pilotés par des

commissions indépendantes présidées par les personnalités jouissant d'une autorité morale incontestable, impliquent toutes les catégories de la population à chacune des étapes, prévoient des débats publics dans les langues principales du pays et une durée raisonnable d'au moins douze mois avant toute validation d'un texte constitutionnel par vote parlementaire ou référendaire⁷² ». Malgré les limites notées en termes de garantie d'application des conclusions consensuelles, l'expérience de mise en place d'une Commission nationale de réforme des institutions correspond à une telle demande et devrait être mieux promue.

f) L'accès universel aux services sociaux de base

L'accès des populations aux services socioéconomiques de base est une exigence morale et une nécessité pour chaque société qui aspire à un développement humain durable. Pendant longtemps, les États centraux ont fourni principalement ces services, dans une tentative de consolider les indépendances nouvellement acquises par une approche interventionniste, indépendantiste et socialiste du développement. Les réformes publiques rendues nécessaires par les inefficacités dans les modes de délivrance de ces services et soutenues par les changements de paradigme politique intervenus dans les années 1980 ont créé un mouvement de transferts de compétences depuis le secteur public central vers d'autres niveaux de gouvernance des secteurs publics, privés et associatifs.

Au regard de la configuration générale des économies africaines, largement assises sur les secteurs primaires et informels, se dessinent au moins deux enjeux : la valorisation optimale et durable de l'énorme potentiel minier et agro-sylvo-pastoral et la recherche d'une meilleure articulation entre dynamiques économiques formelles et informelles.

2. La valorisation optimale et durable des ressources naturelles du continent

Le décalage entre les énormes richesses naturelles du continent et l'extrême pauvreté de ses populations est probablement le reflet le plus saisissant de l'incapacité des États

⁷² WATHI, 2018, « Quelles réformes constitutionnelles en Afrique de l'Ouest ? », https://wathi.org/wp-content/uploads/2018/02/WATHI5_Constitutions_fr.pdf

à construire des modèles économiques capables de valoriser ce potentiel et d'en optimiser les effets économiques et sociaux. De fait, le modèle d'économie coloniale — extravertie, caractérisée par de faibles niveaux de valorisation locale de la production et une large prééminence des investissements extérieurs — n'aura que très peu évolué.

Les réflexions sur l'économie sociale et solidaire offrent certainement des alternatives pour un renouveau de l'économie en Afrique, un modèle économique qui privilégie la satisfaction des besoins des personnes et des communautés face à la recherche effrénée de profit. Dans cette perspective, un des défis est de recouvrer sa souveraineté sur les ressources naturelles et d'engager la promotion d'un développement économique endogène.

3. La recherche d'une meilleure articulation entre dynamiques économiques informelles et formelles

Parler d'économie sociale et solidaire en Afrique, c'est se référer au secteur dit informel⁷³. En effet, ce secteur représente parfois plus de 70 % des activités économiques et plus de 60 % de l'emploi. Par sa flexibilité, son extrême dynamisme, son enclassement dans le social, cette modalité économique remplit des fonctions majeures en matière de création de richesses et d'amortissement des effets sociaux des crises économiques successives qui ont rythmé la marche des États africains depuis les indépendances.

À condition d'en limiter les effets néfastes (très faible fiscalisation, manque de transparence, fraude et prédation), le secteur « informel » peut constituer un formidable levier de transition vers une économie formalisée et sophistiquée. Dans une telle perspective, le local constitue l'échelle stratégique adéquate pour amorcer des politiques qui, progressivement, réduiraient les effets pervers de l'économie informelle tout en facilitant des échanges dynamiques avec l'économie formelle.

⁷³ À ce propos, lire Abdourahmane Ndiaye, 2014, « L'économie populaire solidaire : entre bricolage social et marginalisation mystifiée ? Étude de cas de la Danone community laiterie du berger au Sénégal », XIVe Rencontres du RIUESS, « L'économie sociale et solidaire en coopérations », Lille / 21-23 mai ; Abdourahmane Ndiaye, 2011, (dir.). Économie sociale et solidaire. Animation et dynamiques des territoires, Préface d'Abdou Salam Fall, Paris, L'Harmattan, collection « Animation et Territoires ».

C'est en effet à cette échelle locale, que la performance est la plus optimale, sur les acteurs, les activités, les structures du secteur « informel ». C'est aussi au niveau local que l'économie informelle exprime mieux ses valeurs dans les fonctions de production, de redistribution des revenus, de mutualisation des solidarités, de satisfaction des besoins du groupe familial ou de la communauté, d'amortisseur des crises sociales. La valorisation des économies locales constitue un défi majeur pour l'Afrique dans la reconquête de son économie.

4. Le renforcement des processus d'intégration régionale

Dans le contexte de la gouvernance par l'intégration régionale, l'efficacité de l'État est de plus en plus tributaire des relations régionales (intégration régionale) et internationales (mondialisation) dans lesquelles les pays sont impliqués. Le jeu des complémentarités régionales et la compétition sur les marchés nationaux constituent un puissant stimulant du développement de l'économie régionale. Mais la réussite d'un tel processus, long, coûteux et surtout exigeant en renoncements et en pertes de souveraineté, nécessite, au-delà des mécanismes techniques et institutionnels un projet politique explicite.

Il doit être largement discuté et progressivement validé avec tous les acteurs. L'espace régional doit pouvoir offrir à des États fragilisés, un cadre maîtrisé d'échanges de biens et services, d'harmonisation des politiques, de règlement des conflits et d'alliance stratégique face au reste du monde. C'est en cela d'ailleurs que l'émiettement et le cloisonnement des territoires (nationaux et régionaux) constituent un défi de la construction de l'État en Afrique et entretiennent un rapport explicite avec le premier enjeu.

Il est désormais communément admis que l'intégration soit pour l'Afrique le meilleur des atouts pour à la fois maximiser son remarquable potentiel et minimiser ses effets négatifs induits par la mondialisation et les mutations dans la gouvernance économique globale. Le contexte économique global est en effet marqué par des mutations rapides qui transforment profondément les relations économiques et commerciales internationales.

Ces changements ont déplacé les lignes de démarcation traditionnelles Nord-Sud et Sud-Sud pour laisser place à de nouvelles configurations économiques, de nouvelles règles commerciales ainsi que des acteurs plus interdépendants. La prolifération des accords de libre-échange, qui s'explique en partie par les difficultés du multilatéralisme, et la multiplication des méga-accords commerciaux régionaux engendrent dans tous les pays et dans toutes les régions des réactions destinées, d'une part à maximiser le potentiel positif de ces changements et d'autre part à minimiser leurs effets néfastes.

Le continent africain a connu une très grande fragmentation institutionnelle. Celle-ci a engendré la coexistence et le chevauchement de plusieurs communautés qui ne partagent pas toujours la même trajectoire administrative, les mêmes objectifs économiques et la même cohérence juridique et politique. Face aux défis que posent le morcèlement et la multiplicité des espaces d'intégration, l'Union africaine a choisi de ne reconnaître que huit Communautés économiques régionales (CER) devant constituer la charpente institutionnelle de l'intégration africaine : la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ; la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) ; le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) ; la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ; la Communauté Économique de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ; la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CENSAD).

De nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années dans le continent africain, pour donner corps à la vision politique exprimée par les pères fondateurs et leurs successeurs. Ces initiatives visent à relancer le processus de création d'une vaste communauté continentale matérialisée par la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux et l'harmonisation et la coordination des régimes d'échange commerciaux. La volonté politique a été exprimée en 1980 à travers le plan d'action de Lagos, puis renouvelée en 1991 par le traité d'Abuja. Aux termes de ce Traité, dont le but ultime est l'avènement de la Communauté

économique africaine à l'horizon 2034, les pays africains devraient suivre un processus linéaire passant par la construction des CER, la mise en place d'une zone de libre-échange en 2017, une union douanière en 2019, un marché commun en 2023 et une Union économique et monétaire à l'horizon 2028, dernier jalon vers la communauté économique intégrale.

Les CER sont en construction, alors qu'elles n'ont pas toutes atteint le même niveau d'intégration. Les négociations de la Zone de Libre-Échange Continentale (ZLEC) ont été lancées en 2015 à Johannesburg. Même si la date butoir de 2017, prévue pour leur conclusion, n'a pas été respectée, les pourparlers ayant été plus difficiles que prévus, elles ont suscité l'engouement de tous les États africains. La réalisation de la ZLEC devrait permettre aux pays africains d'accéder aux marchés de leurs voisins, qui tout en étant géographiquement proches, leur étaient pourtant quasiment inaccessibles du fait des nombreuses barrières tarifaires et non tarifaires. Il est plus facile en effet de commercer avec les pays d'Europe, d'Asie ou d'Amérique qu'avec les pays d'une même région africaine, partageant quelques fois les mêmes frontières, tant les coûts liés aux échanges sont anormalement élevés, sans compter la faiblesse voire l'inexistence des infrastructures d'appui au commerce. Plus grave encore, des produits importés de l'extérieur du continent ont généralement plus facilement accès aux marchés du continent que les produits africains eux-mêmes. Ce n'est donc pas étonnant que le commerce intra-africain stagne durablement à environ 10 % au moment où le commerce européen intra-communautaire s'approche des 70 %.

En devenant un élément de concrétisation partielle du projet d'intégration économique et commerciale africaine, la ZLEC servirait de ressort pour absorber les chocs exogènes. Elle devrait aussi, sous certaines conditions, faciliter le développement industriel et impacter l'emploi.

LA ZLEC n'est cependant pas la panacée. Les avantages attendus ne doivent pas passer sous silence les nombreux risques qui pourraient réduire, voire annihiler ses bénéfices. Sans ancrage dans une vision africaine coopérative refondée, hors du paradigme libéral dominant qui réduit la zone de libre-échange à un simple espace de compétition

où les plus forts ont le droit d'édicter les règles en leur faveur, la ZLEC pourrait devenir un prolongement du marché mondial, avec ses règles iniques, et faire la part belle à des firmes multinationales prédatrices et peu soucieuses des aspects éthiques, sociaux et environnementaux.

La ZLEC fait face à d'importants défis. Ils portent, entre autres, sur le pilotage stratégique des négociations, la prise en compte effective du niveau de développement différencié entre États, l'implication des acteurs non étatiques, le financement du processus et la mise en cohérence des engagements consentis avec ceux pris à d'autres enceintes.

Sur ce dernier aspect, il y a un besoin réel d'harmonisation et de mise en cohérence des engagements juridiques multilatéraux, régionaux et bilatéraux des pays et régions africains. Le point commun à tous les pays africains négociant la ZLEC est celui d'appartenir simultanément à plusieurs CER dans lesquelles ils ont pris des engagements contraignants et pas forcément complémentaires. Ils ont aussi, en tant que membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) souscrits aux règles commerciales multilatérales et ont, pour la plupart, conclu de accords bilatéraux, ou sont en voie de le faire, avec des partenaires du Nord et du Sud. Ces accords soumettent les pays africains à un entrelacs de droits et d'obligations difficiles à démêler.

L'exemple le plus éloquent de ces incohérences est que chaque pays africain négociant la ZLEC est aussi membre d'une CER ayant conclu un Accord de Partenariat Économique (APE) spécifique avec l'Union européenne (UE). Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), si les APE sont mis en œuvre avant la mise en place de la ZLEC, ils pourraient en saper les avantages attendus. Or c'est le scénario vers lequel pousse l'UE, avec la complicité de certains leaders africains.

Il paraît donc évident que l'APE ne devrait pas être mis en œuvre avant la pleine réalisation de la ZLEC. Les leaders africains devraient même exiger sa renégociation car les conditions politiques et économiques dans lesquelles il a été négocié et conclu dans certaines régions ont considérablement

évolué : l'Europe a vécu le BREXIT qui a changé sa nature ; les régions africaines ont été fragmentées en différents blocs, à la suite de la signature de l'APE ; l'Accord de Cotonou qui lui sert de socle expire en 2020 et nul ne sait sous quelle forme apparaîtra le prochain « partenariat » UE-ACP. Un minimum d'esprit d'anticipation et de prospective militerait pour un changement de perspective afin de ne pas perturber encore davantage le processus d'intégration régionale en Afrique.

5. Décoloniser l'économie de la culture pour libérer un potentiel insoupçonné

La décolonisation conceptuelle et mentale est structurante des autres types de recentrage économique et culturelle. En matière d'économie culturelle, les travaux de Martial Ze Belinga mettent en exergue l'importance prise récemment par l'économie de la culture. Ceci pourrait constituer une opportunité pour des catégories entières de populations africaines et guider un recentrage dans les modes de consommation et dans les configurations mentales qui les structurent⁷⁴.

Cette économie de la culture commence à avoir un réel poids économique. En effet, en 2008, une étude citée par Martial Ze Belinga a estimé la contribution des activités culturelles au Mali à 2,38 % du PIB et 5,8 % d'emplois dont 3,8 % pour l'artisanat d'art. Ce qui freine son essor tient cependant à l'acculturation des élites africaines, qui majoritairement n'aspirent qu'à un mode de vie fondé sur le mimétisme occidental et dont les structures mentales ne peuvent plus percevoir l'excellence locale qui gît sous leurs pieds. Ce sont des problèmes sociologiques et de psychologie collective aigus, puisqu'une partie de l'intelligentsia voit l'intelligence comme un produit d'importation. Tant que l'Afrique ne se donnera pas les moyens de produire sa confiance en elle-même, qu'elle ne valorisera pas ses ressources matérielles et immatérielles, et continuera d'attendre un hypothétique développement

⁷⁴ Martial Ze Belinga, 2016, « L'économie de la culture en Afrique, une chance pour le développement ? », ID4D, <https://ideas4development.org/artisanat-africain-fabrique-asie/>

venu de l'extérieur avec des rentes d'exportation, ce sera le statu quo.

Dans le schéma adopté, les matières premières continueront de chasser les matières culturelles. Mais au fond, tout dépend des ressources que saura mobiliser cette Afrique, des savoirs qui lui seront transmis, de la conscience de soi dans laquelle elle baignera, de ses facultés de transgression. Sa capacité à critiquer sur des fondements endogènes les discours à la mode sur « l'émergence de l'Afrique » ou « l'Afrique, dernière frontière de la croissance » sera décisive pour la restauration de l'espoir.

6. La contribution à la promotion d'un nouveau modèle de mondialisation plus équitable et plus durable

Dans le vaste processus de mondialisation des interdépendances et des économies en cours, l'Afrique semble être le continent qui subit le plus les inconvénients de ce processus global – *perte de maîtrise par les sociétés de leur devenir, transformation des situations de pauvreté en situation de misère, différenciation interne des sociétés qui installe des inégalités criardes, surconsommation des matières premières et dégradation des écosystèmes* – sans en retirer des gains en contrepartie. D'un côté, l'Afrique est traversée par les dynamiques de globalisation économique et culturelle et de l'autre, elle a une place marginale dans le grand mouvement de développement des échanges commerciaux dans le monde. L'Afrique se doit de se donner les moyens de contribuer activement à la réflexion et aux débats pour un nouveau modèle de mondialisation inclusif, multipolaire, générateur d'égalité, attentif à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. La régulation par le marché érigée en dogme constitue le défi majeur au positionnement du continent africain dans le système mondial.

En définitive, si pour être légitimes, les modes de gouvernance doivent tenir compte des réalités et pratiques africaines, encore faudrait-il en avoir une parfaite compréhension⁷⁵. Celles-ci ont-elles aujourd'hui encore la même signification, le même contenu et la

⁷⁵ En effet, les négociations des États sont, dans la plupart du temps, peu accompagnées par les savoirs experts locaux. Certaines réalités et pratiques constituent des angles morts dans les travaux scientifiques et l'abondante littérature grise existante.

même pertinence ? Sont-elles compatibles avec les valeurs et les principes universels de gouvernance auxquels se réfère le monde contemporain ? Peuvent-elles permettre aux Africains d'apporter une contribution pertinente dans le débat mondial sur la gouvernance ? Mais que signifie l'évocation des valeurs africaines ? Celles-ci existent-elles de manière universelle ou sont-elles spécifiques à l'Afrique ?

Il s'agit de bâtir un projet africain tenant compte des valeurs et des réalités de l'Afrique, instruit sur la base des expériences et des pratiques de toutes les catégories d'acteurs.

Et, si le projet doit être conçu par et pour l'Afrique, il faut alors que les chercheurs africains soient en mesure de construire une pensée crédible sur les modes de régulation passés et en cours dans les différentes sociétés. Qu'ils soient capables d'élaborer des propositions concrètes de changement tenant compte des pratiques et des expériences réelles des acteurs, documentées dans toute leur diversité afin d'en tirer des principes communs applicables et reconnus par tous. Ces défis révèlent la constance d'une exigence consubstantielle à toute entreprise de refondation de la gouvernance en Afrique, celle de la connaissance en l'occurrence.

À la lumière de ce qui précède, le RASA doit s'inspirer et s'insérer dans la lutte pour

la décolonisation de l'Afrique et le remplacement de la fausse démocratie sur le continent par le gouvernement des peuples d'Afrique, par les peuples d'Afrique et pour les peuples d'Afrique.

La reconnaissance de l'immensité de l'Afrique en tant que complexe de peuples multi-ethniques, multiculturels, historiquement divers et dotés de ressources différentes, ayant des défis agro-écologiques différents et des opportunités de traitement, devrait conduire le RASA à se garder de rechercher, un modèle standard de gouvernance « bon », « démocratique » ou « légitime ».

Le RASA devrait donc envisager de rendre compte plutôt des systèmes et pratiques de gouvernance en Afrique afin d'encourager les échanges d'expériences entre les peuples d'Afrique, en mettant à la disposition des acteurs les meilleures pratiques et une plateforme pour leur validation conformément aux normes africaines convenues.

Reconnaissant en particulier que les systèmes de gouvernance interne ont des répercussions politiques, économiques, sociales, environnementales, sécuritaires et transfrontalières au niveau sous régional et régional, ce suivi peut inclure des recommandations en matière de plaidoyer et de gouvernance qui favorisent une citoyenneté active pour tous.



Souveraineté transformatrice et futurs souhaitables : quelle Afrique en devenir ?

AXE 4

L'Afrique résistante, résiliente et entrepreneuse, malgré l'hostilité de l'environnement international

Un mythe profond incarné par le slogan « Africa Rising »⁷⁶ (Afrique émergente) s'est emparé des élites économiques et politiques au moment même où le PIB de l'Afrique cesse de croître rapidement, c'est-à-dire entre 2002 et 2011. Pourtant, le mythe persiste toujours. En juin 2017, le président de la Deutsche Bundesbank, Jens Weidmann a déclaré lors d'une conférence à Berlin : « L'Afrique est prête à tirer profit d'une économie mondiale ouverte. Ses perspectives économiques sont positives »⁷⁷. La conférence a été organisée par le Ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble pour promouvoir son « Compact avec l'Afrique » du G20, dont « l'objectif principal est de réduire le niveau de risque pour les investissements privés » (mais à la veille des élections allemandes, le Ministre et Merkel étaient évidemment soucieux de donner l'impression que la stratégie réduirait la crise des réfugiés africains en Europe).⁷⁸

En réalité, après le pic du super cycle des matières premières de 2011 et l'effondrement des prix, il était illogique de proclamer que l'Afrique prospérait dans « une économie mondiale ouverte », étant donné que de nombreuses économies du continent dépendent des gisements minéraux et pétroliers dont l'extraction est dominée par les sociétés transnationales (STN) et dont les prix n'ont cessé de monter depuis 2002⁷⁹.

76 Par exemple, The Economist, « Africa Rising », 3 décembre 2011 ; Alex Perry, « Africa Rising », Time, 3 décembre 2012 ; Charles Robertson, 2013, « Pourquoi l'Afrique gouvernera le 21ème siècle », African Business, 7 janvier.

77 Jens Weidmann, « Améliorer le climat des investissements en Afrique », discours d'ouverture de la conférence de Berlin, « Partenariat G20-Afrique : investir dans un avenir commun », 13 juin 2017.

78 Bundesministerium der Finanzen, « Compact with Africa », réunion des ministres des finances du G20, Baden Baden (30 mars 2017). Le seul membre africain du G20, l'Afrique du Sud, a été pleinement assimilé au programme au moment du sommet des chefs d'État de juillet à Hambourg, en dépit des déclarations antioccidentales du président Jacob Zuma.

79 Avec cependant une baisse brutale et significative de près de 50 % du prix du pétrole en 2008, conséquence de la crise des subprimes. Les autres matières premières extractives suivent les mêmes tendances que le pétrole. La boulimie chinoise

Un bref redressement des prix des produits de base intervenu en 2016 et la baisse continue de la valeur de la plupart des devises africaines, n'ont pas ouvert la voie à une concurrence renouvelée, la confiance en affaires, ou les investissements des STN ; mais cela a plutôt catalysé une nouvelle série de crises fiscales, des déficits extrêmes du compte courant, des défaillances de la dette souveraine et de vives contestations sociales.

Dans une telle configuration, il n'y a rien pour fonder l'espoir d'une reprise décisive à court et moyen termes, malgré le battage médiatique entourant les projets de méga-infrastructure « One Belt, One Road » (OBOR) de la Chine, par exemple, vantés pour rétablir une demande du marché pour les produits liés à la construction.⁸⁰ Comme l'explique Xin Zhang, « Bien qu'il y ait un élément de compétition entre les EUA et la Chine en ce qui concerne l'hégémonie mondiale autour de l'OBOR, le principal moteur demeure la pression de la « suraccumulation » dans une économie capitaliste typique à la fin d'une grande séquence de changements cycliques capitalistes ... Cependant, en Chine, il y a aussi un débat en cours sur la question de savoir s'il est économiquement rationnel de verser des sommes aussi importantes dans des projets à faible rendement et des pays à haut risque, en particulier dans le cas de projets d'infrastructure massifs »⁸¹. La plus grande des entreprises de la « Route Maritime de la Soie » atteignant l'Afrique était le port de Bagamoyo, d'une valeur de 11 milliards de dollars, conçu en 2013 pour traiter dix fois plus de conteneurs que le port voisin de Dar-Es-Salaam. D'après Forbes, le projet « cherchait à devenir le plus grand port d'Afrique, une fois qu'il aura été achevé », mais a été annulé en 2016 à

en matières premières maintient les prix à des niveaux déraisonnablement élevés.

80 La Chine souffre de l'épuisement apparent des sources de rentabilité antérieures, à savoir « un marché extérieur en expansion, une armée de main-d'œuvre relativement importante et un faible ratio d'endettement », selon Hao Qi, 2017, « Dynamique du taux de surperformance » et la « nouvelle normalité » de l'économie chinoise », document de travail de l'Institut de recherche en économie politique de l'Université du Massachusetts-Amherst, 22 juin.

81 Xin Zhang, 2016, « Le capitalisme chinois et les nouvelles routes de la soie », Revue Aspen, 4.

cause – selon Deloitte et Touche – « de mesures d'austérité prises par la Tanzanie afin de réduire un déficit budgétaire croissant ».⁸²

Dans le même temps à Durban, l'expansion au coût de 20 milliards de dollars du principal port à conteneurs du continent (qui avait également pour objectif d'augmenter par 8 le nombre de conteneurs à 20 millions par an d'ici 2040) a été différée jusqu'en 2032. La corruption concernant le crédit et l'acquisition de locomotives (tous deux de Chine) impliquant la société paraétatique sud-africaine Transnet fut un des facteurs. Une opposition sociale croissante au projet en est un autre. Mais le principal problème a été l'effondrement après 2011 du Baltic Dry Index, signe d'une crise profonde dans le transport maritime mondial.⁸³ Bien que la construction en cours du port de Lamu au Kenya, non loin de la frontière somalienne, prévoit une liaison avec les champs pétrolifères du Soudan du Sud. Le climat imposé par la guerre civile et les attaques d'Al-Shabaab au Kenya, rend le projet extrêmement risqué. D'ailleurs, l'année 2017 a été marquée par de nombreuses manifestations de la part de la communauté, contre une centrale électrique au charbon, d'un coût de 2 milliards de dollars, dans le port, en raison des changements climatiques.⁸⁴

Bien qu'une ligne de chemin de fer Nairobi-Mombasa de 3,2 milliards de dollars ait été récemment construite, et un pipeline de 3,6 milliards de dollars soit prévu ; bien que la production éthiopienne provenant d'ateliers clandestins soit en plein essor, et peut désormais être exportée directement via le chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti, toujours avec l'aide de la Chine, la crise économique a réduit de moitié la valeur des grands projets d'infrastructure en cours de construction en Afrique de l'Est, l'année dernière.

82 Wade Shepard, « Ces 8 entreprises donnent vie à la « nouvelle route de la soie », Forbes, 12 mars 2017 ; Kennedy Kangethe, « Les grands projets de l'Afrique de l'Est réduites de moitié en 2016 : Rapport Deloitte », Capital Business, 2 février 2017.

83 Patrick Bond, 2017, « Construction de l'Alliance Rouge-Verte contre l'expansion du Complexe Pétrochimique de Durban », dans L. Horowitz et M. Watts (Eds), Gouvernance Environnementale Grassroots : Engagements de la Communauté avec l'Industrie, Londres, Routledge, (2017)).

84 Business Daily Africa, « Des activistes manifestent contre le projet Charbon de Centum », 12 mai 2017. Des groupes de citoyens courageux confrontés au harcèlement policier en conséquence comprennent Save Lamu, Cordio East Africa et Musulmans for Human Rights.

L'Afrique australe a également fait face à une chute de 22 % du nombre de projets (85 en 2016), passant de 140 milliards de dollars en 2015 à 93 milliards de dollars en 2016, selon Deloitte. Le Wall Street Journal signale quant à lui, d'autres échecs récents de mégaprojets dus ou non aux ambitions démesurées de la Chine concernant des initiatives ferroviaires annulées au Nigeria (7,5 milliards de dollars) et en Libye (4,2 milliards de dollars), l'expansion pétrolière en Angola (3,4 milliards de dollars) et au Nigeria (1,4 milliard de dollars) ; une centrale thermique au charbon irrémédiablement endommagée au Botswana (1 milliard de dollars) et des investissements dans la fusion de métaux en RDC et au Ghana (3 milliards de dollars chacun). Le plus grand barrage du monde, le projet Inga Hydropower de 100 milliards de dollars sur le fleuve Congo (trois fois la taille des Trois Gorges chinoises), est également en attente indéfinie après le retrait de la Banque mondiale l'année dernière et le rejet des appels en faveur d'une joint-venture de la part de Beijing en 2014 par les autorités de l'administration d'Obama.

La crise des industries extractives est également témoin de la chute des prix des actions de la plupart des maisons minières, de plus de 75 pour cent par rapport à leurs niveaux de début 2015, menés par ceux qui s'intéressent à l'Afrique. Ni l'entrée du bloc Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud (BRICS)⁸⁵, ni les maigres nouvelles promesses du G20 – principalement destinées à subventionner les multinationales – ne peuvent masquer la stagnation généralisée au sein des circuits de l'économie mondiale les plus importants pour l'Afrique ou même la prospérité mondiale et la santé environnementale.⁸⁶

Même avant le pic des matières premières de 2011 et l'effondrement de 2015, la stratégie néolibérale orientée vers l'exportation avait causé d'énormes dégâts en termes de développement humain, d'équité entre les sexes et l'environnement.⁸⁷

85 Patrick Bond et Ana Garcia (Ed.), 2015, BRICS : Une critique anticapitaliste, Johannesburg, Jacana Media ; Patrick Bond, 2017, « Les BRICS peuvent-ils rouvrir la « porte de l'Afrique ? » » dans C. Mutasa et D. Nagar (Ed.), Afrique et acteurs externes, Londres, IB Tauris.

86 David Harvey, 2017, Marx, Capital et la folie de la raison économique, London, Profile Books ; Michael Roberts, 2016, La longue dépression, Chicago, Haymarket ; Richard Walker, 2016, Valeur et Nature : Repenser l'Exploitation et l'Expansion Capitalistes, Capitalisme Nature Socialisme.

87 Patrick Bond, 2006, Looting Africa, Londres, Zed Books.

Bien que les taux de pauvreté, de mortalité et de morbidité et d'éducation se soient quelque peu améliorés (en particulier après le programme d'allègement de la dette par le G7 en 2005, qui a permis d'éliminer progressivement les coûts d'exploitation prohibitifs des services publics de base), les conditions de reproduction de la vie quotidienne en Afrique ne se sont pas améliorées, surtout depuis le début de la récession mondiale de 2008.⁸⁸

En effet, les niveaux de PIB par habitant de l'Afrique ont effectivement augmenté rapidement de 1998 à ce jour, mais avec très peu de retombées. En 2013, l'économiste en chef de la Banque africaine de développement, Mthuli Ncube, s'est risqué à prétendre qu'« un Africain sur trois appartient aux classes moyennes ». En 2017, la banque a réitéré que « l'un des principaux moteurs de la demande de consommation en Afrique est la population sans cesse croissante du continent (actuellement 1 milliard) et l'expansion des classes moyennes. Mais Ncube définissait la « classe moyenne » comme ceux qui dépensent entre 2 et 20 dollars par jour, avec 20 % dans la fourchette de 2 à 4 dollars et 13 % de 4 à 20 dollars. Les deux catégories représentent les revenus des pauvres dans la plupart des villes africaines, dont les niveaux de prix les classent parmi les plus chers au monde. Les propres données de Ncube⁸⁹ ont révélé que la part de ceux qui dépensaient plus de 20 dollars par jour était inférieure à 5 % et diminuait.

Une des principales raisons de la disparité entre le discours officiel concernant « l'Afrique Émergente » et la pauvreté profonde de la plupart des peuples du continent demeure le pillage pur et simple, les flux financiers illicites (FFI) ainsi que les sorties financières légales sous forme de bénéfices rapatriés au siège des STN. Les filières les plus porteuses des investissements directs étrangers (IDE) ont tendance à être celles qui viennent à la recherche de matières premières.

Après l'effondrement des matières premières, les entrées annuelles d'IDE vers l'Afrique ont ralenti de 15 % entre 2008 et 2016, malgré cela, les pressions exercées par les industries extractives sur les personnes et l'environnement se sont intensifiées, la réaction désespérée des entreprises augmentant les abus au niveau des sites industriels, la dégradation de l'environnement, les violences sociales et l'exploitation de la main d'œuvre. Le métabolisme du capital contre la nature et la société a augmenté, de telle sorte que la responsabilité sociale des entreprises minières a beaucoup cédé sous son poids.

Au milieu de l'année 2017, l'organisation Global Justice Now, basée à Londres, et plusieurs de ses collaborateurs ont publié une étude de Mark Curtis estimant que quarante-huit pays d'Afrique subsaharienne sont « collectivement des créanciers nets du reste du monde, à hauteur de 41,3 milliards de dollar » en 2015. Selon Curtis :

1. « Les pays africains ont reçu 161,6 milliards de dollars en 2015 – principalement sous forme de prêts, de transferts de fonds personnels et de subventions. Pourtant, 203 milliards de dollars ont été prélevés sur l'Afrique, soit directement – principalement par le biais du rapatriement des profits des sociétés et le transfert illégal d'argent hors du continent – soit par les coûts imposés par le reste du monde à travers le changement climatique.
2. Les pays africains reçoivent environ 19 milliards de dollars d'aide sous forme de subventions, mais plus de trois fois ce montant (68 milliards de dollars) sont partis à travers la fuite des capitaux, principalement par des entreprises multinationales qui sous-évaluent délibérément leurs importations et/ou exportations.
3. Alors que les Africains reçoivent 31 milliards de dollars d'envois de fonds personnels de l'étranger, les multinationales opérant sur le continent rapatrient chaque année un montant similaire (32 milliards de dollars) de bénéfices vers leur pays d'origine.

⁸⁸ Vusi Gumedede (Editeur), 2016, *La Grande Récession et ses Implications pour les Valeurs Humaines : Leçons pour l'Afrique*, Johannesburg, Real African Publishers.

⁸⁹ Mthuli Ncube, 2013, *Le milieu de la pyramide*, Tunis, Banque africaine de développement ; Banque africaine de développement, Centre de développement de l'OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique pour l'Afrique, 2017, *Perspectives économiques en Afrique 2017*, Addis Abeba.

4. Les gouvernements africains ont reçu 32,8 milliards de dollars de prêts en 2015, mais ont payé 18 milliards de dollars en intérêts de la dette et en principal, le niveau global de la dette augmentant rapidement.
5. On estime que 29 milliards de dollars par an sont volés en Afrique du fait de l'exploitation irrégulière des forêts et des ressources halieutiques et du commerce des animaux sauvages et des plantes⁹⁰.

Comme le montrent les chiffres de Curtis, que les multinationales de l'Occident ou des BRICS soient responsables ou non, les profits excessifs qui sortent de l'Afrique prennent de nombreuses formes. Nous examinons ci-dessous les FFI, les sorties financières légales, les flux d'IDE, la dette extérieure, l'accumulation des intérêts par l'Afrique du Sud, les nouvelles subventions utilisées pour le financement des infrastructures et l'épuisement minier, pétrolier et gazier non compensé. Le continent est également menacé par l'accaparement des terres, la militarisation et les changements climatiques. Les cas de gestion multilatérale offerte par le « Compact With Africa », les crédits de Bretton Woods et le financement climatique des Nations Unies, etc. n'y font rien. Seule une résistance croissante de la part de la société civile peut stopper et inverser ces tendances.

1. Les flux financiers illicites

Premièrement, les FFI reflètent de nombreuses formes illégales de retrait de la richesse de l'Afrique, principalement dans le secteur minier. Les multinationales emploient une multitude de tactiques détournées à cet égard, notamment les surfacturations des entreprises, les coûts de transfert d'argent et autres escroqueries commerciales, l'évasion fiscale et le non-paiement des royalties, les « paradis fiscaux », les pots-de-vin et le vol pur et simple de bénéfices. Les exemples abondent : en Afrique du Sud, Sarah Bracking et Khadija Sharife ont rapporté que De Beers a surfacturé 2,83 milliards de dollars de diamants sur six ans. Un rapport de l'Alternative Information and Development Centre du Cap a montré que les opérations de platine de Lonmin ont permis de

subtiliser des centaines de millions de dollars vers les Bermudes depuis 2000⁹¹.

Lors d'une réunion de Bangalore en 2006, le PDG de Vedanta, Agarwal, s'est vanté, du fait qu'en 2006, il avait dépensé 25 millions de dollars pour acheter les mines de cuivre Konkola de Zambie, les plus grandes en Afrique, et récolté au moins 500 millions de dollars par an⁹², apparemment de façon illégale.

Les études des FFI par l'ONG, Global Financial Integrity, basée à Washington et par l'économiste Léonce Ndikumana et ses collègues de l'Université du Massachusetts montrent comment ils ont contribué à créer une Afrique à la fois « plus intégrée mais plus marginalisée » concernant le commerce mondial. Dans le cadre de la CNUCED, Ndikumana a, par la suite, produit en 2006 une étude critique sur les industries extractives et notamment les opérations sud-africaines et zambiennes qui ont provoqué l'ire des représentants de l'industrie minière qui dénoncent la mauvaise qualité des statistiques fournies par les gouvernements des deux pays. Bien que cela ait exigé quelques réajustements ou recadrages, en particulier pour les exportations de cuivre et d'or, l'essentiel de ces critiques des FFI restent justifié.⁹³

Il existe également des ONG à vocation politique qui luttent contre les FFI en Afrique et dans les pays du Sud, dont plusieurs ont des origines nordiques comme Trust Africa, Global Financial Integrity (GFI), Tax Justice Network, Publish What You Pay et Eurodad. Une grande partie du mérite d'avoir fait de cela une affaire politique africaine et mondiale majeure est due à Raymond Baker, un homme d'affaires américain intervenant au Nigeria, avant de déménager à la Brookings Institution où il a commencé à plaider en faveur de cette question.

91 Centre d'information et de développement alternatif, Lonmin, le massacre de Marikana et la connexion des Bermudes, Cape Town, AIDC.

92 Lusaka Times, « vidéo - Vedanta Boss disant KCM fait un bénéfice de 500 millions de dollars par an », 13 mai 2014.

93 Dev Kar et Joseph Spanjers, 2015, Flux financiers illicites en provenance des pays en développement : 2004-2013, Washington, DC, Global Financial Integrity ; Léonce Ndikumana, 2017, Vol de capitale fracassant d'Afrique, Institut de recherche en économie politique de l'Université du Massachusetts/Amherst, Amherst, juin ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2016, La fraude commerciale dans les produits de base dans les pays en développement, Genève.

90 Mark Curtis, 2017, Honest Accounts, Londres, Curtis Research.



Les ONG ont été aussi à l'origine de la détection de cas de FFI. C'est ainsi qu'elles exigent une reddition de comptes, dont la campagne « Stop the Bleeding » de Trust Africa.

Reliant les critiques radicales et libérales des compagnies transnationales et des élites africaines, la nouvelle visibilité des FFI donne de l'espoir à beaucoup de ceux qui veulent que les maigres revenus de l'Afrique soient recyclés dans les pays pauvres, et, pas détournés vers les centres financiers offshore.

Néanmoins, les sièges sociaux de certaines ONG restent attachés à la théorie douteuse selon laquelle la transparence peut aider à détecter, «désinfecter» et décourager la corruption. Leur tâche principale est de rendre le capitalisme «plus propre» en mettant en lumière des problèmes comme les FFI.

Pourtant, il faut avouer que, de nombreuses ONG, bailleurs de fonds alliés et militants de base ont exercé une pression suffisante sur les gouvernements et les entreprises pour obliger l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à commanditer une étude sur les FFI dirigée par l'ancien Président sud-africain

Thabo Mbeki.⁹⁴ Publié mi-2015, son rapport estime au bas mot que les FFI à partir de l'Afrique dépassent les 50 milliards de dollars chaque année.

Ce pillage des FFI provient principalement, mais pas exclusivement, des industries extractives. Selon une comptabilité encore plus fine que celle de Thabo Mbeki, le rapport de la Banque africaine de développement et de ses collaborateurs sur les Perspectives économiques en Afrique estiment que 319 milliards de dollars ont été volés de 2001 à 2010. Les vols les plus importants portent sur les métaux qui totalisent 84 milliards de dollars ; le pétrole, à 79 milliards de dollars ; le gaz naturel, à 34 milliards de dollars ; les minéraux, à 33 milliards de dollars ; les produits du pétrole et du charbon, à 20 milliards de dollars ; les agricultures, à 17 milliards de dollars ; les produits alimentaires, à 17 milliards de dollars ; les machines, à 17 milliards de dollars ; les vêtements, à 14 milliards de dollars ; et le fer et l'acier, à 13 milliards de dollars.⁹⁵

⁹⁴ Thabo Mbeki, 2015, « Suivez-le ! Arrête ça ! Trouver ! Flux financiers illicites », Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.

⁹⁵ Banque africaine de développement, Centre de développement de l'OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique pour l'Afrique, 2013, Perspectives économiques en Afrique 2013, Tunis, BAD.

Ces données confortent-elles la boutade selon laquelle l'Afrique est victime de la malédiction de ses ressources ou plutôt de sa mal gouvernance ?

2. Des flux financiers illicites aux flux financiers licites

Même si les FFI étaient réduits, les IDE continueraient d'appauvrir les pays africains, sous la forme de flux financiers licites (FFL). Ce sont les profits et les dividendes légaux envoyés au siège social des Sociétés Transnationales après que les IDE ont commencé à être payants. Les paiements de ces sorties d'argent, ainsi que les intérêts et la position commerciale nette, sont appelés « compte courant ». Selon le rapport du FMI sur les Perspectives économiques régionales pour le sous-continent à la mi-2017, les quinze dernières années ont été témoins d'excédents commerciaux entre les pays d'Afrique subsaharienne et le reste du monde qui ont atteint 5,6 % du PIB en 2011, suivis par des excédents nets plus faibles, puis en 2015-16, des déficits de 3,1 et 2,0 % du PIB, respectivement, avec plus de déficits prévus par le FMI.⁹⁶

Le compte courant mesure non seulement l'équilibre des importations et des exportations, mais aussi les flux de bénéfices, de dividendes et d'intérêts. Pendant la longue période du boom des produits de base, l'Afrique subsaharienne a maintenu un juste équilibre et, en 2004-2008, elle a même enregistré un excédent moyen de 2,1 % du PIB. Mais depuis 2011, elle a plongé dans la zone dangereuse, avec un déficit du compte courant de 4,0 % du PIB en 2016, amenée par le Mozambique (-38 %), la République du Congo (-29 %) et le Libéria (-25 %). En incluant les pays d'Afrique du Nord, le déficit du compte courant de l'ensemble du continent était de 6,5 % du PIB en 2016, à la suite de la chute des prix du pétrole à 26 dollars le baril début 2016. Sur 54 pays africains, 20 avaient des déficits à deux chiffres en 2016. Rappelons que le krach de 1998 des principales économies d'Asie de l'Est a été provoqué par des déficits du compte courant de seulement 5%.

Pour couvrir un déficit du compte courant, des entrées de fonds externes sont nécessaires. Ces flux vers l'Afrique se sont chiffrés à 178 milliards de dollars en 2016, soit 5 milliards de moins qu'en 2015, principalement en raison d'une baisse de 60 % des entrées de capitaux (achats de titres de créance ou investissements de marchés boursiers, en particulier sur les 3 principaux marchés de Johannesburg, du Caire et de Lagos). L'aide au développement d'outre-mer à l'Afrique a diminué de 2 % en 2016, et les envois de fonds ont été pratiquement inchangés.

3. Explosion de la dette extérieure

Le déficit croissant du compte courant du continent exige à son tour que les élites étatiques attirent encore plus d'IDE, afin de disposer de devises fortes pour rembourser les anciens IDE (généralement sous forme de bénéfices et de dividendes) ou si de nouveaux investissements ne sont pas disponibles comme cela semble être le cas, de prendre de nouveaux emprunts à l'étranger. En raison de ces efforts pour couvrir ses déficits de paiements et son léger déficit commercial, la dette extérieure de l'Afrique est en plein essor. Pour l'Afrique subsaharienne, ce qui était une dette extérieure de l'ordre de 170 à 210 milliards de dollars entre 1995 et 2005 (lorsque l'allègement de la dette par le G7 l'avait abaissé de 10 %) est passé à près de 400 milliards de dollars en 2015.⁹⁷ Non seulement les prêts chinois, mais aussi une série d'euro-obligations sont devenus un lourd fardeau dans plusieurs pays où, en 2016, ils représentaient une part substantielle de la dette publique totale : 48 % au Gabon ; 32 % en Namibie ; 26 % en Côte d'Ivoire ; 24 % en Zambie ; 16 % au Ghana ; 15 % au Sénégal ; et 13 % au Rwanda.

Le rapport sur les Perspectives économiques africaines de 2017 a fait remarquer que « des conditions plus strictes du financement accru de la dette ont commencé à aggraver le fardeau du service de la dette, avec une tendance haussière du ratio service de la dette/recettes⁹⁸ ».

⁹⁶ FMI, 2017, Perspectives économiques régionales : Afrique, 2017, Washington DC.

⁹⁷ FMI, 2017, Perspectives économiques régionales : Afrique, 2017, Washington DC, FMI.

⁹⁸ Banque africaine de développement et al, 2017, African Economic Outlook 2017.

Pour les économies pétrolières, poursuit le rapport, le service de la dette a été multiplié par sept, passant de 8 % en moyenne des recettes en 2013 à 57 % en 2016, le Nigeria (66 %) et l'Angola (60 %) étant les plus touchés. Une autre crainte est la dette intérieure, puisque le ralentissement a également généré « une augmentation généralisée des prêts non productifs, provoquant un provisionnement plus élevé, une pression sur les bénéfices des banques et pesant sur la solvabilité ».

Dans le cas du plus grand débiteur du continent, l'Afrique du Sud, sa dette extérieure est passée de 25 milliards de dollars en 1995 à 35 milliards de dollars en 2005, pour bondir à environ 150 milliards de dollars aujourd'hui, doublant à partir des 20 % du PIB en 2001 à plus de 40 % aujourd'hui. La dernière fois que ce ratio a été atteint cette ampleur fut en 1985, à cause des sanctions contre l'Apartheid, le Président sud-africain Pieter Botha a manqué de payer 13 milliards de dollars de dettes à court terme et a imposé des contrôles de changes. Cela fut un signal à la classe capitaliste anglophone, que la fin de l'Apartheid était proche, et donc ils devraient s'empresser de faire des arrangements post-Apartheid favorables au Congrès national africain, alors en exil. Malheureusement, ces arrangements ont inséré l'Afrique du Sud beaucoup plus profondément dans l'économie mondiale et, avec une aggravation du déficit du compte courant, plus profondément dans la dette extérieure.⁹⁹

4. Subvention publique pour bénéficiaires privés

Une autre menace constante pour le continent est une exploitation minière et pétrolière effrénée, malgré la baisse des prix, en raison des subventions de l'État. En 2017, le G20 a proposé un « Compact with Africa » avec moins d'une douzaine d'États africains occidentaux pour assurer le soutien de l'État aux « partenariats publics-privés » à travers le continent, et attirer les investisseurs institutionnels avec des garanties étatiques. Selon le groupe C20 des observateurs de la société civile, cette stratégie se traduira par :

des coûts plus élevés pour les citoyens, de pires services, le secret, la perte de l'influence démocratique et des risques financiers pour le public et les multinationales impliquées qui exigent que leurs profits soient rapatriés en devises fortes – même si le contrat type de services implique des dépenses et des recettes en monnaie locale et cela impacte les stocks de dette extérieure de l'Afrique, qui atteignent maintenant des niveaux sans précédent dans de nombreux pays. Le « CwA » ne dit rien non plus des problèmes concernant (et la résistance populaire est là) la protection des investisseurs, tels que la vague clause du « traitement juste et équitable » dans les accords d'investissement et le règlement des différends entre investisseurs et États.¹⁰⁰

Le Forum africain (AF) de Harare et le Réseau sur la dette et le développement et le Réseau d'échange pour le développement en Afrique (Network on Debt and Development and the African Development Interchange Network) ont formulé des critiques plus sévères. Selon eux, « Il y a tout lieu de craindre que l'esclavage et la colonisation ne reviennent carrément. Dans tous les cas, utiliser l'argent public pour protéger les investissements privés équivaldrait à narguer les populations africaines. Cela ne peut être compris que du point de vue de la colonisation ou de l'exploitation néolibérale. C'est assez sérieux quand on sait que certains dirigeants africains détiennent des fortunes

en dehors de leurs pays, au profit de banques occidentales »¹⁰¹.

Des subventions du genre de celles envisagées dans le CwA et le PIDA pourraient ramener le pire des IDE, en particulier de la part des sociétés des BRICS, telles que

100 C20, 2017, « Le Pacte du G20 avec l'Afrique », Pambazuka, 4 mai.

101 Le Forum africain, Réseau sur la dette et le développement et Réseau d'échange pour le développement en Afrique, 2017, Le Pacte du G20 avec l'Afrique et le plan Marshall proposé par l'Allemagne pour l'Afrique, Harare, 16 juillet.

99 Patrick Bond, 2003, Contre l'Apartheid mondial, Londres, Zed Books.

les entreprises prédatrices sud-africaines mentionnées ci-dessus. D'autres compagnies minières avec un passé douteux sont responsables de déplacements de masse de la population au Mozambique ; le russe Rosatom, qui a un projet de réacteur nucléaire de 100 milliards de dollars avec Pretoria, ainsi que des accords anticipés dans plusieurs autres pays africains ; Vedanta de l'Inde, qui a une longue tradition minière en Zambie et diverses compagnies paraétatiques et entreprises chinoises.¹⁰² La nouvelle Banque de développement des BRICS¹⁰³ constitue un canal par lequel ils prévoient de recevoir des subventions de financement indirect, sous forme de prêts à des taux préférentiels.

La nouvelle vague d'investissements des BRICS apparaît déjà à beaucoup en Afrique comme une version intensifiée des expériences d'exploitation des multinationales occidentales, en particulier concernant les arrangements favorables aux entreprises contenus dans leurs traités bilatéraux d'investissement avec l'Afrique.¹⁰⁴ Au début, les commentateurs de la gauche, dont Walden Bello, Horace Campbell et Radhika Desai, ont exprimé l'espoir que les nouvelles institutions financières des BRICS briseraient la mainmise de Bretton Woods.¹⁰⁵ Pourtant, leurs arguments n'ont pas tenu compte des contradictions dans le financement de projets énergétiques et infrastructurels africains destructeurs, ou le maintien du système monétaire occidental centré sur le dollar, ou les politiques extrêmement inadéquates sur le changement, dans lesquelles les BRICS sont impliqués. Le Dispositif du Fonds de Prévoyance de 100 milliards de dollars des BRICS, par exemple, exige que l'un des cinq pays membres qui rencontrent des difficultés financières (comme ce sera le cas de l'Afrique du Sud sans doute quand ses paiements à court terme deviendront

insoutenables) demande au FMI un prêt d'ajustement structurel et un soutien aux politiques, une fois qu'ils ont épuisé 30 % de leur quota d'emprunt, amplifiant ainsi l'effet de levier du FMI.¹⁰⁶ Et le cycle de 2015 de restructuration des actionnaires du FMI a donné lieu à des augmentations substantielles de votes à la Chine (37 %), au Brésil (23 %), à l'Inde (11 %) et à la Russie (8 %), pour ce faire, cependant, il a fallu que sept (7) pays africains perdent plus du 5ème de leurs actions avec droit de vote au niveau du FMI : le Nigéria (41 %), la Libye (39 %), le Maroc (27 %), le Gabon (26 %), l'Algérie (26 %), la Namibie (26 %) et même l'Afrique du Sud (21 %).

5. L'Afrique dans le commerce mondial : refuser la marginalisation et élargir l'espace politique pour le développement

La place de l'Afrique dans le système commercial multilatéral a souvent fait l'objet d'une attention particulière, même si, le plus souvent, cette attention s'est plutôt focalisée sur l'analyse contextuelle ou factuelle de la faiblesse de la contribution de ce continent aux échanges commerciaux mondiaux, ou sur les aléas de la participation des États africains aux négociations commerciales¹⁰⁷.

3. Un continent qui « vient de loin »

La place de l'Afrique a souvent été réduite dans le système commercial mondial à un simple indicateur statistique : moins de 2 % du commerce mondial. Les analyses qui sous-tendent la thèse de la modicité de la participation des pays africains dans le commerce mondial sont pour la plupart fondées sur une approche quantitative. Or, une telle approche statistique masque les dynamiques d'évolution profondes et décisives ainsi que les progrès réalisés par les pays africains, aussi bien dans le commerce que dans les négociations commerciales, qu'elles soient multilatérales, régionales ou bilatérales, de surcroît dans un contexte mondial qui ne présente pas que des avantages.

En vérité, l'Afrique souffre moins d'un déficit d'intégration que d'une mauvaise intégration dans le commerce mondial.

102 Patrick Bond, 2017, « The BRICS rebrouillent l'Afrique » dans R. Westra (Ed.), L'économie politique des marchés émergents, Londres, Routledge.

103 Patrick Bond, 2016, « BRICS Banking et le débat sur le sub-impérialisme », *Third World Quarterly*, 37, 4, avril.

104 Ana Garcia, 2017, « Les accords d'investissement des BRICS en Afrique », *Études en économie politique*, 98, 1.

105 Walden Bello, 2014, « Les BRICS : des challengers pour le statu quo mondial », *Foreign Policy in Focus*, 29 août ; Horace Campbell, 2014, « La Banque BRICS remet en question le privilège exorbitant du dollar américain », *TeleSUR*, 24 juillet ; Radhika Desai, 2013, « Les BRICS constituent un défi à la suprématie économique de l'Ouest », *Guardian*, 2 avril.

106 BRICS, « Traité pour l'établissement d'une réserve de réserve contingente des BRICS », Fortaleza, 15 juillet 2014.

107 Cheikh Tidiane Dièye, 2015, « Que vaut l'Afrique dans le système commercial multilatéral ? », *Passerelles*, Volume16, No 8.

La quasi-totalité des pays africains sont membres de l'OMC. Ils ont presque tous largement libéralisé et consolidé leurs droits de douane alors que nombre d'entre eux, en tant que pays les moins avancés (PMA), ne sont nullement obligés de le faire. Enfin, tous les pays africains et toutes les communautés économiques régionales sont engagés, simultanément, dans une série de négociations multilatérales, régionales et bilatérales visant à les ouvrir davantage au marché mondial.

Avec 44 membres sur les 164 que compte l'OMC, l'Afrique représente plus du quart des acteurs de cette institution. Qui peut donc, rigoureusement, contester l'ouverture de l'Afrique au marché mondial ?

Ce qui est en cause, c'est plutôt sa capacité à tirer profit des opportunités qu'offre l'ouverture au commerce mondial, tout en minimisant les effets négatifs consubstantiels à la libéralisation. L'incapacité de l'Afrique à tirer profit de son ouverture aux échanges s'explique par le fait qu'elle s'intègre au commerce mondial à partir d'une position subalterne, faiblement productrice de valeur ajoutée et de richesses. Son statut est celui d'un fournisseur de produits de base et de matières premières en nombre très limité, ce qui la confine en bas des chaînes de valeurs globales.

De plus, à cause des politiques de libéralisation hâtives que les pays africains ont connu dans le passé, leurs efforts d'industrialisation, de valorisation et de transformation des matières premières et de diversification ont été contrariés, ou anéantis, par la concurrence soudaine et brutale des produits importés. La réduction de leur espace politique ainsi que la perte de souveraineté et de maîtrise sur leurs propres instruments de politiques économique et commerciale nées dans cette période continuent encore à handicaper de nombreux pays.

Ainsi, dire que l'Afrique ne fait pas assez pour s'intégrer dans le commerce mondial, c'est lui faire un mauvais procès. De 1995 à nos jours, le commerce est devenu un enjeu important pour presque tous les États africains et son potentiel pour la croissance économique et la lutte contre la pauvreté est reconnu par tous, y compris le secteur privé et la société civile.

Dès la première année d'existence de l'OMC, un groupe de quatre pays composés du Nigéria, de l'Égypte, du Maroc et du Sénégal a mis en place le Groupe africain. L'Afrique étant une « fiction juridique » dans le système commercial, car dépourvue d'une existence légale comparable à celle de l'UE par exemple, les précurseurs du Groupe africain n'ont pas jugé utile de le doter d'un acte fondateur qui lui donnerait un caractère formel. Ce groupe est donc resté dans ce statut informel jusqu'à aujourd'hui, se contentant de faciliter la coordination des positions des pays africains et leur harmonisation avec celles d'autres groupes. Aujourd'hui, près de trois quarts de l'activité des missions diplomatiques des pays africains à Genève sont consacrés aux négociations commerciales multilatérales. Ceci constitue la preuve de l'intérêt que les pays africains accordent à ces négociations, en dépit de la faiblesse de leurs moyens.

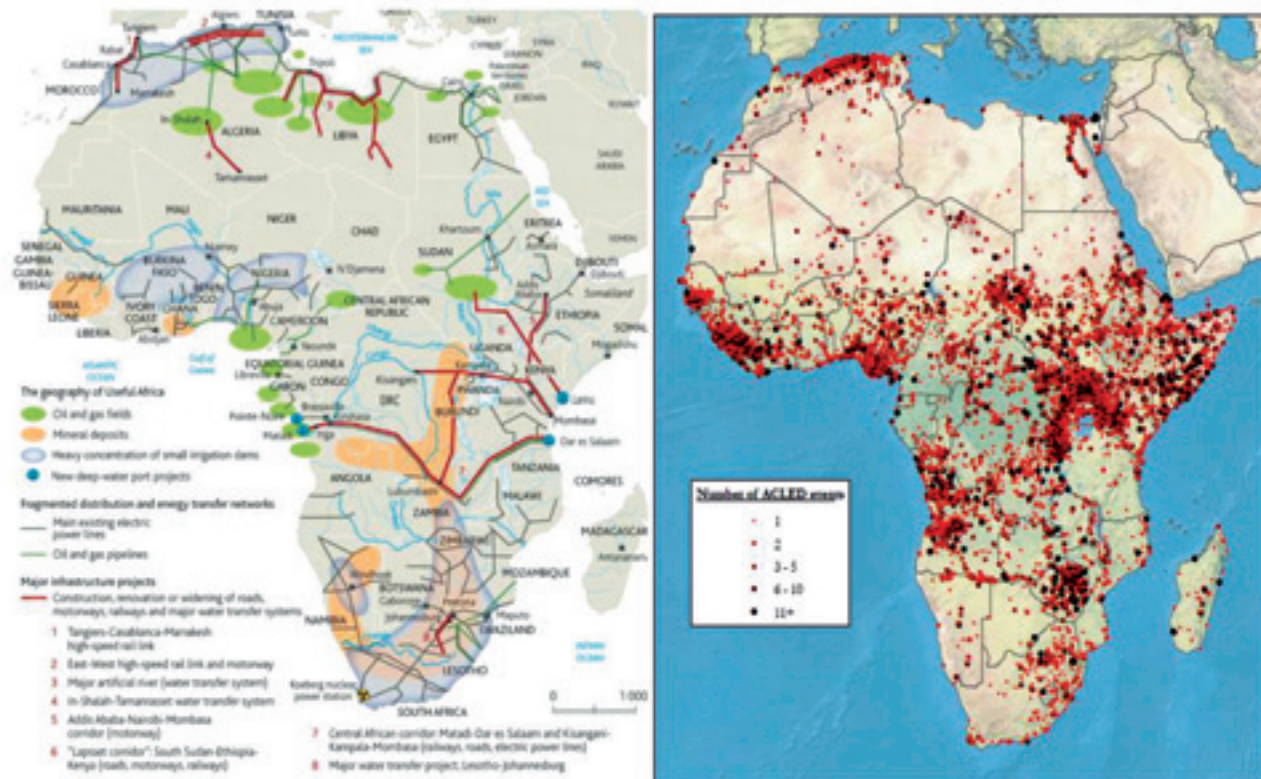
Sur le continent africain, l'agenda commercial est également marqué par une série d'initiatives nouvelles visant toutes à renforcer l'intégration et le développement économique par la promotion du libre-échange entre les États africains. Il suffit de citer la ZLEC en gestation, la zone de libre-échange tripartite en Afrique de l'Est, ou la mise en place de l'Union douanière de l'Afrique de l'Ouest.

4. Rêves brisés ... développement introuvable

Lancé en 2001, avec pour objectif de corriger les déséquilibres et les imperfections des accords commerciaux issus des négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1993), le Cycle de Doha avait suscité un grand espoir pour les pays en développement. En s'engageant à refonder le compromis normatif qui sous-tendait les relations économiques et commerciales entre le Nord et le Sud, Doha devait livrer un produit nouveau consacrant la centralité du développement dans les négociations commerciales internationales. À Doha, l'ensemble des pays africains avait contribué à construire le rêve d'un système commercial et financier ouvert, transparent, équitable, non discriminatoire et réglementé.

À l'heure du bilan, on se rend compte que les déclarations de bonnes intentions n'ont pas survécu aux jeux des intérêts conflictuels des États et à la puissance des lobbys financiers, entre autres.

Les ressources de l'Afrique et les conflits



Source : Le Monde diplomatique, données de fin d'événement, de fin de conflit armé.

Source : ACLED

Le système commercial multilatéral n'a pas su produire une gouvernance inclusive et équitable. Il a mis en place, de manière consciente, une gouvernance exclusive et inégalitaire. Il est symptomatique en effet de constater qu'aucun pays africain n'a jamais pu saisir l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC.

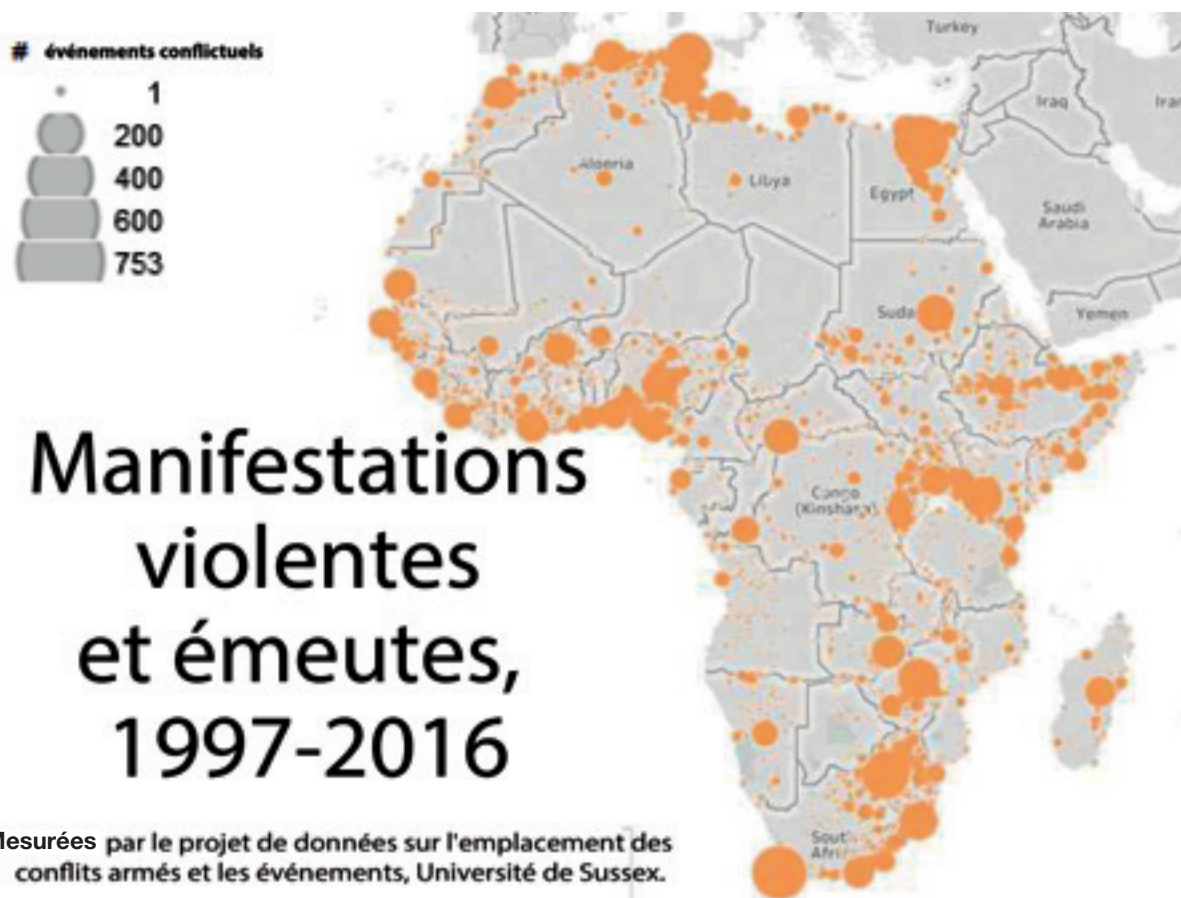
Les griefs ne manquent pourtant pas. L'exemple du dossier du coton soulevé par les pays africains depuis 2003 sans succès en est l'illustration la plus emblématique. Pour moins que ce que les pays africains ont subi, le Brésil a saisi l'ORD contre les États-Unis et a obtenu gain de cause.

Les africains qui, faute de choix, ont suivi la voie de la négociation, continuent aujourd'hui encore à réclamer un « traitement ambitieux, rapide et spécifique » du dossier coton. Il est peu probable que leur demande soit fructueuse.

Fait significatif, la thématique du développement, qui a eu du mal à s'imprimer, s'efface peu à peu face aux enjeux de

l'émergence économique, justifiant au passage le basculement de l'attention des pays en développement vers les pays émergents. Conscients de leurs forces, ces derniers pèsent désormais de tout leur poids sur le système commercial multilatéral, pour l'infléchir dans le sens de leurs intérêts et contrebalancer la mainmise traditionnelle des pays développés sur le système. C'est cela, entre autres, qui a conduit l'OMC au bord du gouffre ces dernières années.

Excédés par l'impasse de l'OMC, qu'ils ont largement contribué à créer, ce sont ces mêmes pays développés qui se lancent dans des accords commerciaux régionaux, pluri-latéraux ou méga-régionaux pour contourner le système commercial multilatéral et établir de nouvelles règles qu'ils tenteront d'imposer plus tard comme des principes universels. Ils ne donnent à l'OMC que le strict minimum pour la maintenir en vie et pour continuer à profiter des avantages que le statu quo actuel leur confère, notamment sur le maintien de leurs possibilités à se « protéger » ou à « subventionner » sans se soumettre à la moindre obligation contraignante vis-à-vis des pays en développement.



6. Épuisement non compensé du capital naturel

Les mécanismes de financement induisant une dépendance et la poursuite des IDE visant principalement l'industrie minière sont responsables de l'épuisement excessivement rapide et mal compensé des ressources non renouvelables en Afrique. Cet épuisement se produit en Afrique sans les types de réinvestissement plus fréquents dans des sites tels qu'en Norvège, Australie et Canada, dont les économies sont aussi basées sur les ressources, mais pas autant qu'en Afrique ; en grande partie parce qu'ils abritent le siège des sociétés transnationales minières et pétrolières. De nombreuses sociétés des BRICS semblent désireuses de poursuivre cet épuisement rapide du « capital naturel » de l'Afrique. Bien que la fin du super cycle des matières premières se traduise par un taux d'extraction plus bas mesuré en termes de prix mondiaux, cela ne devrait pas empêcher aux Africains de voir un penchant colonial tenace pour la diminution des minéraux, du pétrole et du gaz, dont l'exploitation rend l'Afrique plus pauvre qu'ailleurs.

Ce préjugé concernant la diminution des ressources non renouvelables sans réinvestissements a entraîné une chute rapide de la richesse nette du continent depuis 2001. Même la Banque mondiale admet que 88 % des pays d'Afrique subsaharienne ont souffert d'une accumulation nette de richesse négative en 2010¹⁰⁸. En termes absolus, la Banque reconnaît également que cet épuisement de la richesse représentait 12 % du PIB de 1,36 billion de dollars du sous-continent en 2010, soit 163 milliards de dollars (et beaucoup plus si les principaux pays riches en pétrole d'Afrique du Nord sont inclus).

Les estimations de la diminution de la richesse de l'Afrique devraient faire partie du « tout minier » pour faire valoir que tant que les pays ne seront pas en possession de leurs propres ressources, les minerais et le pétrole devraient rester dans le sol. Par exemple, les militants locaux qui critiquent l'exploitation de diamants dans l'est du Zimbabwe, du pétrole au Nigeria et du charbon, du platine et de titane en Afrique du Sud, disent régulièrement qu'il faut laisser les ressources dans le sol.

¹⁰⁸ Banque mondiale, 2014, Little Green Data Book 2014, Washington, DC ; Banque mondiale, 2011, L'évolution de la richesse des nations, Washington, DC, 2011.

Pour le pétrole, les indemnités que doivent payer les pays du Nord – comme acompte sur la « dette écologique » due à l’Afrique – simplement pour des raisons d’atténuation des changements climatiques seraient substantielles.

7. Accaparement des terres, changement climatique et militarisation

Aujourd’hui, l’économie et l’environnement africains sont caractérisés par trois phénomènes destructeurs : l’accaparement des terres, la militarisation et le changement climatique.

Les menaces les plus immédiates pèsent sur la paysannerie africaine, et en particulier les femmes, et surtout celles qui se trouvent dans des zones attrayantes pour les investisseurs étrangers. Les petits fermiers d’Éthiopie, du Mozambique et d’ailleurs¹⁰⁹ sont déplacés du fait de l’accaparement des terres par des paysans du Moyen-Orient, d’Inde, d’Afrique du Sud et de Chine. Le rôle croissant de l’armée américaine dans des dizaines de pays africains témoigne du désir simultané de Washington d’être maître de la situation sur fond d’intégrisme islamique croissant, du Sahel au Kenya qui sont comme par hasard, des théâtres de guerre à proximité de grandes réserves pétrolières¹¹⁰.

Le changement climatique affecte les Africains les plus vulnérables dans les pays les plus pauvres, qui souffrent déjà de la guerre et des déplacements en Afrique de l’Ouest, dans les Grands Lacs et dans la Corne de l’Afrique. Dans le même temps, la poursuite de l’application de la politique publique néolibérale rétrécissant l’État ne peut que générer plus de tension sociale, comme ce fut le cas en Syrie avant le soulèvement de 2011, à la suite d’une sécheresse extrême qui a amplifié les tendances de l’urbanisation.

Une nouvelle idéologie

Un vieux problème subsiste. En effet, Frantz Fanon s’était plaint dans « Toward the African Revolution » en disant que « plus j’entre dans les cultures et les cercles politiques,

plus je suis sûr que le grand danger qui menace l’Afrique est l’absence d’idéologie ». Dans « The Weapon of Theory », Amílcar Cabral se répète : « La carence idéologique au sein des mouvements de libération nationale, pour ne pas dire le manque total d’idéologie – reflétant comme une ignorance de la réalité historique que ces mouvements prétendent transformer – risque d’être l’une des plus grandes faiblesses de notre lutte contre l’impérialisme, sinon la plus grande faiblesse »¹¹¹. Samir Amin et d’autres économistes politiques radicaux ont plaidé pour une idéologie et une stratégie économique de « déconnexion » depuis les années 60¹¹². Inverser le projet « Afrique Émergente » à travers les soulèvements populaires en cours en Afrique est le principal défi pour ceux qui s’opposent à l’injustice économique. Par exemple, la lutte pour les médicaments contre le sida, qui coûtaient 10.000 dollars par an et par personne mais qui sont maintenant fournis gratuitement sur une base générique, a été gagnée depuis le début des années 2000, grâce à un activisme africain et international et a augmenté l’espérance de vie de plus de dix ans.

À la suite des révoltes nord-africaines de 2011, vaincues par la contre-révolution (sauf partiellement en Tunisie), beaucoup de contestation ont été notées à travers le continent. L’esprit de résistance est toujours là. En 2016, par exemple, le continent a été témoin de manifestations encore plus intenses en Afrique du Nord, au Nigeria et en Afrique du Sud. En outre, l’Afrique Australe a connu de hauts niveaux de résistance à Harare, Kinshasa et Goma, en République démocratique du Congo, ainsi qu’en Zambie et à Madagascar, où les capitales Lusaka et Antananarivo ont enregistré des durcissements substantiels par rapport à 2011. L’Afrique de l’Est et la Corne de l’Afrique ont été témoin de nombreux mouvements de protestation à Nairobi, Kampala, Bujumbura, Khartoum et Addis-Abeba, et les villes environnantes. Les manifestations ouest-africaines ont été menées par les Nigériens, mais il y a eu beaucoup d’autres points chauds dans le golfe de Guinée.

109 Thomas Ferrando, 2014, BRICS, BITs and Land Grabbing, Paris, Faculté de droit et de sciences politiques.

110 Nick Turse, « Africom devient un commandement de combat combattant la guerre », TomDispatch, 13 avril 2014.

111 Frantz Fanon, 1967, Vers la révolution africaine, New York, Monthly Review Press ; Amílcar Cabral, 1966, « L’Arme de la Théorie », Discours à la première Conférence Tricontinentale des Peuples d’Asie, d’Afrique et d’Amérique Latine, La Havane, janvier.

112 Samir Amin, 1990, « Delinking », Londres, Zed Books.

2016 a vu de nouvelles vagues de protestations en Afrique du Nord, la plupart dans les principaux sites de 2011 : Tunisie, Égypte, Libye et Algérie.¹¹³ La répression de l'État s'est ainsi intensifiée dans de nombreux pays en réponse à la recrudescence de la contestation.¹¹⁴ La Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques évaluent également les manifestations avec des données basées sur les rapports de Reuters et de l'Agence France Presse et, en 2017, ont noté que des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail faisaient parties des principales revendications dans les années récentes.¹¹⁵

Une bonne partie de la tourmente en Afrique avant la recrudescence de 2011 a eu lieu près des sites de richesse minérale.¹¹⁶

À ce moment critique, alors que le dénouement du super-cycle de produits de base rend maintenant évident le besoin de changement, il est clair, au moins, que les Africains ne se laissent pas toujours faire.

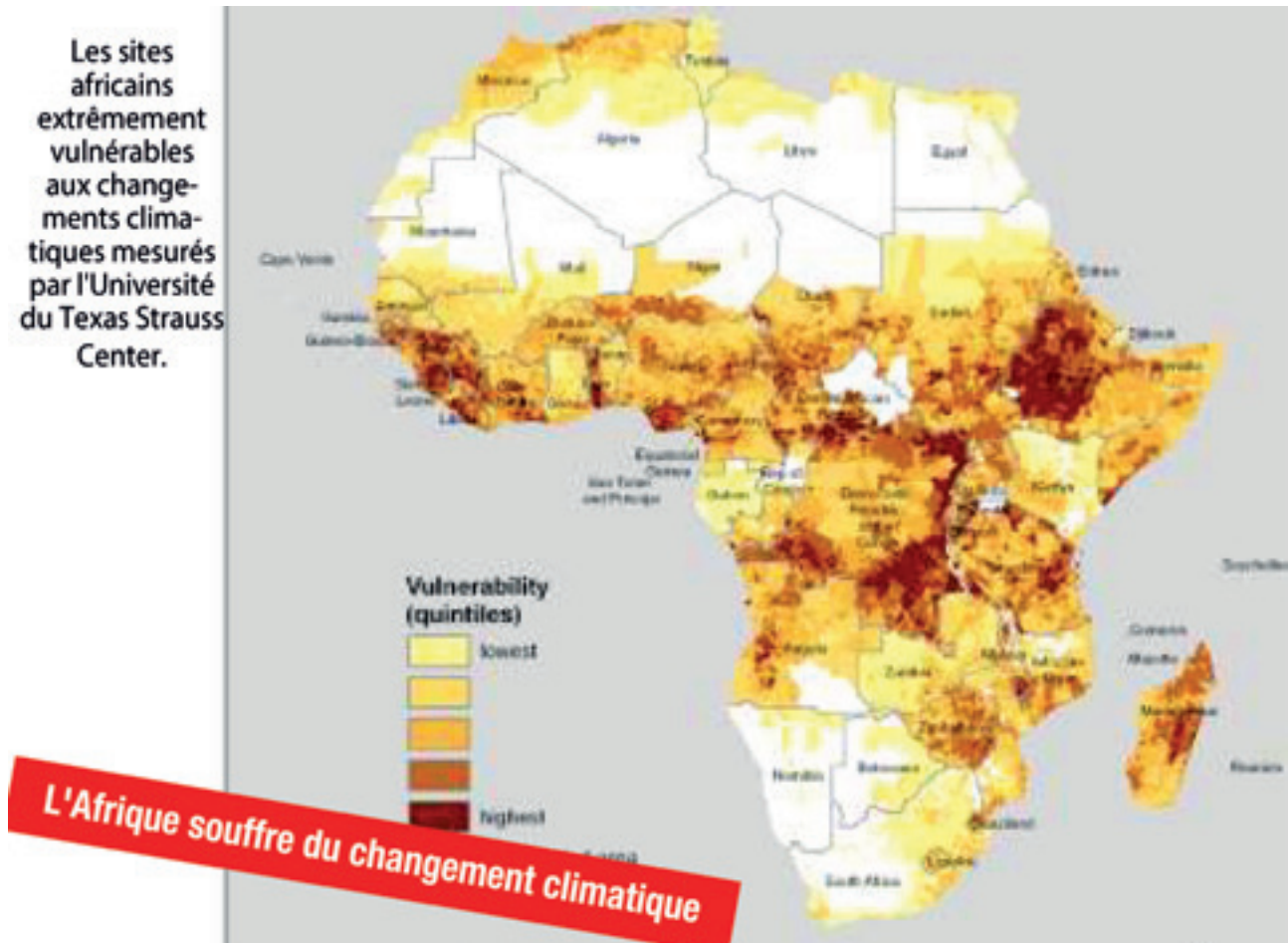
Mais la résilience de l'Afrique passe dans une large mesure par une souveraineté politique et monétaire, ainsi qu'un développement autocentré qui permettent d'encadrer le renouveau agricole et l'industrialisation.

113 Projet de données sur le lieu et les événements liés aux conflits armés (2016). Tendances de conflit. <http://www.acleddata.com/>

114 David Kode et M. Ben Garga, « Activisme et État », Pambazuka, 11 mai 2017.

115 Banque africaine de développement et al, 2017, African Economic Outlook 2017.

116 Berman Nicolas, Mathieu Couttenier, Dominic Rohner et Mathias Thoenig, 2014, Cette mine est à moi ! Comment les minéraux alimentent les conflits en Afrique, Oxford, Oxford Centre for Analysis of Resource Rich Economies.



Le projet de souveraineté populaire : l'alternative à la globalisation libérale

L'interdépendance des luttes sociales dans divers pays du monde dépend par conséquent de la manière dont les différents blocs dominants exploitent les possibilités dont ils disposent sur la scène internationale. La conclusion d'alliances mondiales des classes dominées, capables de créer une « meilleure alternative globale », est de ce fait indispensable. Le soutien ou le rejet de la souveraineté nationale font l'objet de graves malentendus tant que le contenu de classe de la stratégie dans laquelle ils s'inscrivent n'est pas saisi. Le bloc social dominant dans les sociétés capitalistes conçoit toujours la souveraineté nationale comme un instrument pour promouvoir ses intérêts de classe, à savoir l'exploitation capitaliste du travail domestique et, simultanément, la consolidation de ses positions dans le système mondial.

Aujourd'hui, dans le contexte d'un système libéral mondialisé et dominé par les monopoles financiarisés de la « triade » (États-Unis, Europe, Japon), la souveraineté nationale est l'instrument permettant aux classes dirigeantes de maintenir leurs positions compétitives au sein du système. Le gouvernement des États-Unis offre l'exemple le plus clair de cette pratique permanente : la souveraineté y est conçue comme le domaine réservé du capital monopolistique états-unien et, à cette fin, primauté est accordée au droit national des États-Unis sur le droit international. Dans le passé, c'était également la pratique des puissances impérialistes européennes et les principaux États européens continuent de le faire à l'intérieur de l'Union européenne¹¹⁷.

On comprend alors pourquoi le discours national, faisant l'éloge des vertus de la souveraineté tout en cachant les intérêts de classe qu'elle sert, a toujours été inacceptable pour tous ceux qui défendent les classes travailleuses. Pourtant, nous ne devrions pas réduire la défense de la souveraineté à cette modalité, celle du nationalisme bourgeois.

Cette défense n'est pas moins décisive pour la protection d'une alternative populaire s'inscrivant sur la longue route du socialisme. Elle constitue même une condition incontournable d'avancées dans cette direction. La raison en est que l'ordre mondial (aussi bien que son sous-ordre européen) ne sera jamais transformé « par en haut », par des décisions collectives des classes dominantes. Le progrès à cet égard est toujours le résultat d'avancées inégales des luttes d'un pays à l'autre. La transformation du système mondial (ou du sous-système européen) est le produit des changements qui s'imposent dans le cadre des différents États, ceux-là modifiant à leur tour les rapports de force internationaux entre ces derniers. L'État national reste un cadre, pour l'heure indépassable, où se déploient les luttes décisives qui, en fin de compte, transforment le monde.

Les peuples des périphéries de ce système, polarisé par nature, ont une longue expérience de ce nationalisme positif et progressiste, qui est anti-impérialiste, qui rejette l'ordre mondial imposé par les centres et est donc potentiellement anticapitaliste.

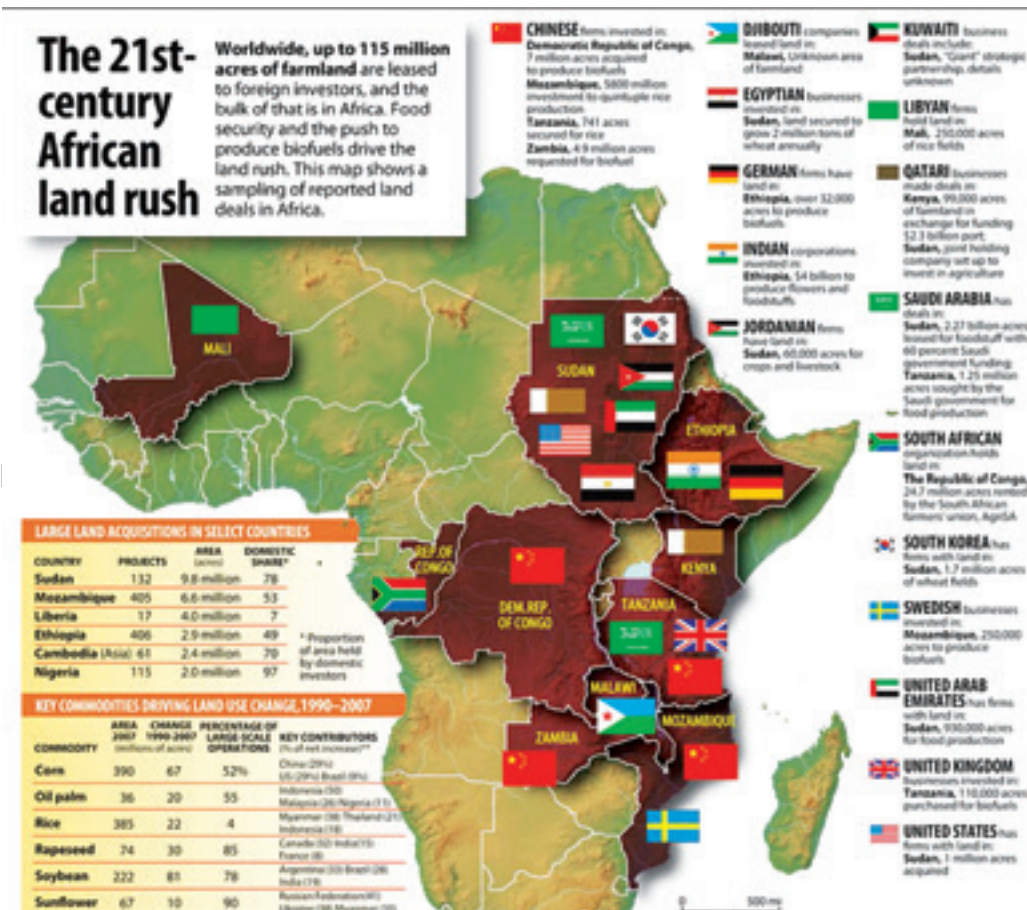
Potentiellement anticapitaliste, car ce nationalisme peut être également porteur de l'illusion de pouvoir construire un capitalisme national parvenant à « rattraper » les constructions nationales des centres dominants. Le nationalisme dans les périphéries n'est progressiste qu'à cette condition, de demeurer anti-impérialiste, c'est-à-dire aujourd'hui, d'entrer en confrontation avec l'ordre libéral mondialisé. Tout autre nationalisme acceptant l'ordre libéral mondial (et restant de façade dans ce cas) n'est que l'instrument de classes dirigeantes locales désireuses de participer à l'exploitation de leur peuple et, finalement, d'autres partenaires plus faibles, en agissant comme des pouvoirs sous-impérialistes

1. L'option d'un développement autocentré est incontournable

Un développement autocentré (ou encore « développement endogène », en anglais « self reliant ») a historiquement constitué un caractère spécifique du processus d'accumulation du capital dans les centres capitalistes.

¹¹⁷ Samir Amin, 2012, L'implosion du capitalisme contemporain, Paris, Éditions Delga. Dans le chapitre 4, l'auteur discute de la question spécifique de l'Europe.

Les processus d'accaparement des terres à l'échelle nationale



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

Il a déterminé les modalités de leur développement économique, lui-même principalement commandé par la dynamique des rapports sociaux internes et renforcé par les relations externes à leur service. Dans les périphéries, en revanche, le processus d'accumulation du capital est principalement dérivé de l'évolution des centres, de sorte que sa « dépendance » s'en trouve renforcée.

Le modèle dynamique de développement autocentré est fondé sur une articulation principale : celle à travers laquelle s'affirme l'étroite interdépendance entre croissance de la production de biens de production et croissance de la production de biens de consommation de masse. Cette articulation reflète le rapport social conflictuel entre les deux blocs fondamentaux du système : la bourgeoisie nationale et le monde du travail. Les économies autocentrées ne sont pas refermées sur elles-mêmes.

Au contraire, elles sont agressivement ouvertes en ce sens qu'elles façonnent le système mondial dans sa globalité, selon

leur capacité d'intervention politique et économique sur la scène mondiale. En contrepoint la dynamique du capitalisme périphérique -- antinomique du capitalisme central autocentré par définition -- est fondée sur une autre articulation principale, celle qui associe la capacité d'exportation d'une part et la consommation -- importée ou produite localement -- d'une minorité d'autre part. Ce modèle définit la nature compradore -- par opposition à nationale -- des bourgeoisies des périphéries.

De ce contraste résultent deux tendances divergentes : l'une opérant en faveur de l'intégration des nations du centre, où les forces centripètes dominent l'accumulation autocentrée ; l'autre produisant la désintégration des nations des périphéries, où cette menace s'exerce de façon permanente par l'action des forces centrifuges que l'accumulation dépendante exerce. Les politiques impérialistes encouragent ces tendances avec arrogance et cynisme, prenant pour excuse et prétexte le « droit d'ingérence », des interventions à caractère « humanitaire » et, de façon abusive, le droit à l'« autodétermination ».

La souveraineté est l'un des nombreux instruments de sciences sociales utiles par laquelle une approche au développement peut être fondée sur l'économie politique. Telle qu'elle est comprise actuellement, la souveraineté est un concept commode et englobe à la fois des dimensions émancipatrices (du droit au développement) et oppressives (Consensus de Washington), ainsi que le mondain et le banal. Sans être insensible à ses limites, il existe une remise en cause sérieuse du concept, et il y en aura forcément plus ; il suffit de dire qu'elle est opérationnelle pour le projet en cours.

Actuellement, l'usage particulier du concept de la souveraineté est en référence à une téléologie vers un développement financé au niveau national, ou plus spécifiquement, un développement autocentré (DAC). Autrement dit, les pays en développement devraient être autorisés à poursuivre leurs objectifs de développement. Le DAC fait référence à un développement principalement national, abordant la question nationale, y compris la question agraire (actuellement, il n'existe ni une perspective réelle d'émigration massive et de colonisation, ni une migration urbaine susceptible de valoriser les populations rurales). En général, le développement peut être compris comme une focalisation sur l'augmentation générale du niveau de vie de la majorité des gens dans l'État, ou « le fait d'assurer le progrès social pour la vaste majorité de la classe ouvrière et de réduire les inégalités ». ¹¹⁸ Particulièrement cher au DAC est le concept de déconnexion, sachant que le développement national ne peut avoir lieu avec les niveaux actuels d'ouverture, mis à part le fait historique que l'industrialisation tend toujours à entraîner une forme de protectionnisme (déconnexion) dans les années de préparation au développement d'un système industriel.

À ce niveau, l'industrialisation constitue le point le plus important. Mais il s'agit d'un système industriel ! Par opposition à la création d'industries, qui est tout le contraire de ce

qui est prévu d'habitude dans le cadre d'un développement financé à l'échelle nationale. Plus précisément, le terme « système industriel » signifie « construire un système (industriel) intégré et complet de production qui implique que chaque industrie est conçue pour devenir un fournisseur important d'intrants et/ou un débouché important pour d'autres industries ». ¹¹⁹

Il convient de ratisser large dans le cadre de la présente étude. La souveraineté est l'un des nombreux récits exploratoires et complète d'autres approches. Sur la base d'un certain consensus, y compris sur la souveraineté, on estime qu'il est possible de construire un « front commun » (ou mouvement) pour réaliser un DAC.

2. La souveraineté monétaire, clé du DAC

La conception du DAC par rapport à la souveraineté monétaire est entendue comme « impliquant l'intervention de l'État – c'est-à-dire la planification étatique, la gestion d'un système financier national indépendant en vue de prioriser le financement pour la construction d'industries dans le cadre des contraintes budgétaires pour éviter l'inflation et la croissance de la dette extérieure.

Des systèmes de taxation devraient être conçus afin de soutenir le déploiement de ce projet. À terme, des investissements directs étrangers devraient être nécessaires pour négocier des conditions qui renforcent le projet national ... » Le protectionnisme (ou décon-nexion) n'est donc pas un nirvana pour l'autarcie, mais une étape essentielle dans la poursuite du DAC. Un système financier national efficace, capable de limiter l'inflation et la croissance de la dette extérieure, ce n'est pas une mince affaire, en particulier pour les pays africains, comme le montrent l'histoire et les statistiques actuelles. Il envisage également un rôle central pour l'État, en tant qu'employeur de dernier recours, demandeur de produits de haute qualité, etc. Le mandat de l'État est conçu de manière à garantir que les actions publiques et privées concourent à l'amélioration des conditions de vie de la majorité des populations. ¹²⁰

¹¹⁸ Samir Amin (2017) déclare qu'« Un projet souverain national implique la conception et la mise en œuvre d'un ensemble de politiques nationales cohérentes visant à « marcher sur deux jambes » : 1) la construction d'un système de production industrielle intégré et autocentré ; 2) s'orienter vers des politiques de relance et de modernisation de l'agriculture paysanne ; et 3) articuler ces deux objectifs en un plan d'action cohérent et global. »

¹¹⁹ Voir Samir Amin (2017).

¹²⁰ L'étendue du rôle de l'État, ou des entreprises sur lesquelles il exerce un contrôle effectif, est un sujet de débat, et de nombreux pays prospères ont des mécanismes d'État actifs.

La souveraineté monétaire est essentielle pour un système financier national orienté vers le DAC. D'habitude, la souveraineté monétaire désigne le monopole d'un État souverain sur la création et l'élimination de sa monnaie. Il y a cependant la dimension juridique, comme l'adhésion au Fonds monétaire international et la reconnaissance par le droit international de ces droits souverains, ainsi que la dimension factuelle, où un État par rapport aux autres a renoncé à sa souveraineté, ou a des limites qui lui sont imposées à travers l'organisation institutionnelle qui régit ces arrangements monétaires. Cette question est reprise en profondeur dans l'« hypothèse de la mobilité des capitaux ».

L'accent actuel est mis principalement sur les dimensions factuelles de la souveraineté monétaire, et certaines des considérations importantes qui doivent être gardées à l'esprit dans le cadre d'un projet souverain du DAC. La présente analyse est portée à un niveau d'abstraction inférieur à celui des analyses plus holistiques, systémiques (ou plus impressionnantes).

Cependant, il va dans le même sens et s'intéresse également et davantage à ce qui « est » ou à ce qui « devrait être »¹²¹.

L'approche est simple, en tant qu'elle cherche à s'assurer que la finance est socialement utile, par opposition à socialement dangereuse.

La misère inconcevable de la majorité des Africains exige une pleine compréhension de ce qui « est » et un large consensus sur « ce qui devrait être », ainsi que la trajectoire entre les deux. Les récentes sanctions financières imposées par les États-Unis au Venezuela, l'Iran et la Russie nous rappellent l'importance de la matière. La souveraineté monétaire n'est pas un front à laisser sans surveillance. Les forces extérieures à la nation ont une influence significative. Même dans des pays comme l'Équateur, où le pouvoir des peuples a pris le dessus, le fait de ne pas avoir sa propre monnaie nationale ne peut être écarté. Cet arrangement institutionnel en lui-même s'est avéré limitatif dans la réalisation des aspirations du peuple (Weisbrot, 2017).

¹²¹ La réalité sociale est entendue ici comme processuelle, le processus créatif dans la réalité pour obtenir un objectif, qui est une partie intrinsèque de la transformation, ou le véritable « devenir ». Elle concerne les points de départ d'un mouvement populaire/national pour un DAC, qui est un processus de longue transition.

En sciences sociales, les problèmes d'hétérogénéité et les difficultés du particulier par rapport au général ou à l'universel présentent leurs propres défis méthodologiques.

Ceci est traité d'une certaine façon, afin d'éviter les interminables débats, sans les ignorer.

L'idée ici est de développer une méthodologie concernant les catégories et les concepts pertinents applicables à chaque état africain ; un système de catégorisation pour démêler ce qui est commun (dont il y a beaucoup) et ce qui est particulier (qui peut résister à la généralisation) en harmonie avec l'objectif du DAC. Ceci est basé sur la reconnaissance qu'il y a une obligation à changer le pneu de cette voiture tout en conduisant.¹²²

La souveraineté monétaire concerne essentiellement le droit à l'autodétermination. La manifestation économique de l'autodétermination est le DAC. Mais il ne peut y avoir qu'une autodétermination limitée sans souveraineté monétaire. Ce complexe d'idées, d'autodétermination, de développement national et de souveraineté monétaire doit être élargi aux mouvements de base, en plus d'approfondir l'analyse. Les préoccupations environnementales concernant les effets destructeurs des modes de consommation et de production ainsi que les interdictions religieuses sur l'usure, et la moralité du pardon de la dette offrent un terrain fertile pour réintroduire, à n'en pas douter, ces concepts dans la société.

De manière plus générale, la question soulevée en filigrane est de savoir comment fonder un nouveau contrat social autour d'un autre socle de valeurs.

Bâtir un projet de long terme pour une Renaissance de l'Afrique

Un mot s'impose sur le débat sur « Africa Rising » (Afrique Émergente). Ce n'est pas tant la victoire qui compte, mais que le nécessaire soit fait. C'est un projet de long terme, et il faut reconnaître ici que nous ne pouvons pas nous éclipser devant des débuts humbles et contradictoires.

¹²² L'étendue du rôle de l'État, ou des entreprises sur lesquelles il exerce un contrôle effectif, est un sujet de débat, et de nombreux pays prospères ont des mécanismes d'État actifs.

L'ascension fulgurante de la Chine est un cas récent de succès pour son projet de souveraineté dans une mondialisation

multipolaire. Même si sa capacité à être dupliquée dans le contexte africain reste limitée, l'émulation est nécessaire.

Face au défi démographique et aux mutations technologiques, l'emploi salarié décent a-t-il un avenir en Afrique ?

L'une des finalités des réflexions que nous menons est de contribuer à améliorer significativement le bien-être de nos concitoyens. Comment faire en pratique pour rendre possible cette noble aspiration ? La réponse d'ordinaire avancée est que l'augmentation du taux de croissance économique permettra sur le long terme de réduire voire d'éradiquer la pauvreté. L'hypothèse sous-jacente est que la croissance économique va générer des emplois productifs qui permettront de distribuer de plus en plus de pouvoir d'achat à un nombre croissant de travailleurs.

Cette centralité accordée à la création d'emplois n'est pas fortuite.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'emploi joue en effet trois fonctions principales : c'est le moyen principal de distribution de pouvoir d'achat ; c'est le moyen principal d'accéder à la citoyenneté sociale ; c'est également un mécanisme privilégié d'intégration sociale.

Pour améliorer significativement le bien-être de nos concitoyens, nos gouvernements placent leurs espoirs dans la création massive d'emplois décents que l'accélération de la croissance économique est censée entraîner. Ce mode de raisonnement suppose, implicitement, que les pays africains peuvent reproduire avec succès les trajectoires de développement observées en Occident.

Dans une démarche prospective, nous défendons ici l'idée que le mode de redistribution des richesses sociales via l'emploi décent – appelé le « paradigme fordiste » – n'est pas celui qu'il faut à l'Afrique au XXIème siècle. Plus précisément, notre thèse est que l'emploi salarié décent n'a pas d'avenir en Afrique et que c'est une stratégie parfaitement anachronique au XXIème siècle que de vouloir faire dépendre le bien-être des Africains de l'idée d'une croissance économique capable sinon de générer le plein-emploi décent du moins de faire de l'emploi décent la norme dominante.

La création d'emplois pour distribuer du pouvoir d'achat est une problématique de la deuxième partie du XXème siècle. Au cours du XXIème siècle, la problématique majeure en Afrique sera de savoir comment redistribuer les richesses sociales autrement que par l'emploi. Sur quelles bases fonder un nouveau contrat social qui ne repose plus sur l'emploi dans une société qui ne peut pas offrir le plein emploi ? Loin des prophéties de Jérémy Rifkin qui postule la fin du travail, nous estimons que c'est davantage une nouvelle rationalisation de celui-ci qui est à l'œuvre, avec tout ce qu'un tel processus peut induire de novateur mais aussi de brutal et contradictoire (Ndiaye et Ferreira, 2013)¹²³.

Afin de prévenir d'éventuelles équivoques, nous soulignons d'emblée que notre démarche ne saurait être qualifiée de « pessimiste ». Nous partons du constat de tendances lourdes pour en dériver des implications sur les possibilités qui s'offriront au continent au cours de ce siècle. Notre cheminement ne saurait non plus être rangé dans les analyses relevant du registre néo-malthusien voire de l'écolo-fascisme, c'est-à-dire des analyses selon lesquelles la croissance démographique de l'Afrique serait une menace pour la planète et qu'il faudrait, par conséquent, prendre toutes les mesures nécessaires, y compris autoritaires, pour la stopper (Engdahl, 2009, p. 78-79)¹²⁴. Nous ne pensons pas que la croissance démographique soit un problème dans l'absolu.

123 Abdourahmane Ndiaye, Nathalie Ferreira, 2013, « Le travail et l'utopie. Analyse du travail dans les théories de Sismondi, Fourier, Proudhon, Marx, Engels, Godin et Lafargue » in Patrice Braconnier et Gilles Caire (dir.). L'économie sociale et solidaire et le travail, p. 193-214.

124 L'évolution démographique en Afrique est surveillée avec inquiétude par le Pentagone, en raison des tensions qu'elle ferait peser sur les ressources naturelles du continent. Selon certains auteurs, le contrôle de la démographie des pays africains riches en ressources naturelles fait partie des raisons qui ont motivé la création d'AFRICOM, l'une de ses missions étant de barrer l'accès de la Chine à ces ressources naturelles. Pour de plus amples développements, voir Engdahl F.W., 2009, Full Spectrum Dominance. Totalitarian Democracy in the New World Order, Progressive.

Le problème gît plutôt dans son association avec le capitalisme, un système global de production et de répartition qui fonctionne sur le mode de la polarisation en favorisant la minorité au détriment de la grande majorité.

Notre conviction est que la baisse tendancielle du temps de travail socialement nécessaire pour produire les biens et les services peut être une source de libération humaine pourvu que les choix politiques appropriés soient faits.

S'il y a un domaine où l'Afrique a connu des avancées rapides ces vingt dernières années, c'est dans la sphère des technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet, le continent compte environ 850 millions d'utilisateurs de téléphonie mobile, 200 millions d'internautes et 120 millions de personnes inscrites sur Facebook. Cet essor technologique est en train de changer la manière dont les Africains conduisent leurs affaires, en facilitant l'accès au marché et à l'information¹²⁵. Cette évolution varie en fonction des sous-secteurs (informatique, télécommunication et audio-visuel).

¹²⁵ Au Kenya par exemple, le volume d'argent transféré par téléphone représente environ la moitié du PIB.

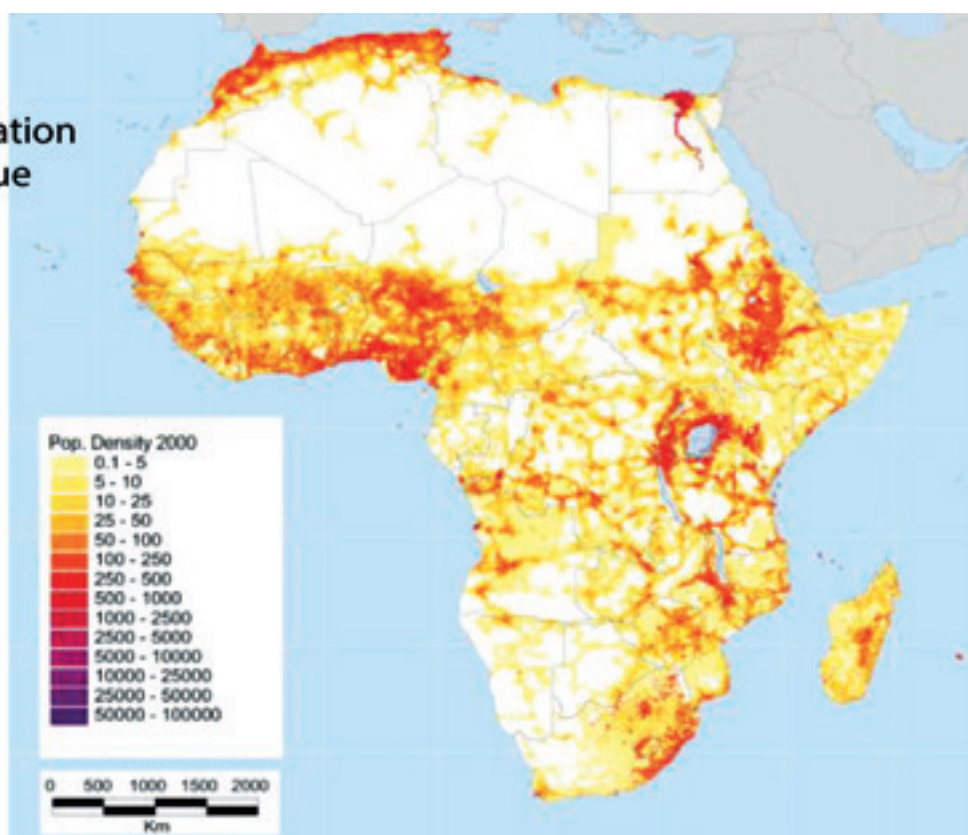
Le sous-secteur des télécom-munications domine grandement et on peut se demander si les TIC relèguent encore l'Africain au stade de consommateur passif, intéressé par les nombreux gadgets qui brillent par leur obsolescence programmée et souvent par leur inutilité.

1. Situation de l'emploi en Afrique

En guise d'introduction à la discussion qui suit, il n'est pas inutile de rappeler brièvement quelques traits structurels de l'emploi en Afrique (Sylla, 2013)¹²⁶.

¹²⁶ Du point de vue de la mesure statistique, le concept d'« emploi » désigne toute activité économique d'au moins une heure de temps exercée durant une période de référence donnée, d'après le BIT. Une définition aussi élastique permet (i) d'englober sous un même concept toutes les situations d'emploi quelles que soient leur durée ou leur fréquence, (ii) d'accorder la priorité à l'emploi sur le chômage qui est alors défini comme une situation d'absence d'emploi (zéro heure ouvrée durant la période de référence) et (iii) de mesurer le volume de travail qui entre dans la production en conformité avec le système de comptabilité nationale des Nations-Unies. Le concept d'emploi, sous son acception statistique, ne fait donc pas la distinction entre les emplois de qualité (ou emplois décents) et les emplois dits « vulnérables », « précaires », « atypiques », etc. Comme nous le verrons ici, il est essentiel d'intégrer cet aspect qualitatif lorsque l'on parle de l'emploi dans les pays en développement. Sur ces points, voir Nongo S. Sylla, 2013, « Mesurer les difficultés d'absorption de la force de travail dans les pays en développement : les limites du concept de taux de chômage » Revue Internationale du Travail, vol. 152 n° 1.

Densité de population de l'Afrique



Une première caractéristique structurelle est la malabsorption de la force de travail. La malabsorption, ou gaspillage des ressources humaines, est un symptôme du sous-développement des forces productives et d'une organisation économique dysfonctionnelle. Elle se manifeste sous la forme du chômage ouvert et involontaire, une réalité qui affecte davantage les couches urbaines, notamment les jeunes de la classe moyenne et les diplômés. Toutefois, étant donné que la grande majorité des travailleurs ne peut pas se permettre de ne pas occuper un emploi, surtout en l'absence de filets de protection sociale, il s'ensuit que le chômage ouvert, quoiqu'une réalité importante, n'est pas l'expression la plus importante de ce gaspillage des ressources humaines. Le sous-emploi, dans ses différentes manifestations (horaires de travail inadéquats, revenus indécents), est la condition ordinaire de l'écrasante majorité des travailleurs africains qui occupe des emplois peu productifs dans le secteur agricole et dans le secteur informel. L'emploi salarié décent, celui qui ouvre droit à des revenus décents et à une protection sociale significative, constitue l'exception plutôt que la règle.

Le salariat n'est généralement pas le statut dominant en termes de relations d'emploi. Il s'agit plutôt des « indépendants », y compris en milieu urbain.

Une seconde caractéristique structurelle est que la croissance de l'emploi a été alimentée essentiellement – souvent à plus de 90 % – par les emplois informels (ceux du secteur informel plus que ceux du secteur moderne) durant ces quatre dernières décennies.

Le regain de croissance économique enregistré depuis le début des années 2000 n'a pas débouché sur une création massive d'emplois décents au niveau du continent. Cette réalité, habituellement rendue sous l'expression *jobless growth*, implique que la croissance économique crée surtout des emplois informels en masse (Commission Économique pour l'Afrique et Union Africaine, 2010)¹²⁷.

Enfin, troisième caractéristique structurelle importante : en raison de sa forte croissance

¹²⁷ Economic Commission for Africa, African Union, 2010, Economic Report on Africa 2010. Promoting high-level sustainable growth to reduce unemployment in Africa, Addis Ababa, Economic Commission for Africa.

démographique, l'Afrique est de nos jours la région où l'augmentation de la force de travail est la plus rapide.

Cette tendance va s'affirmer plus nettement au cours de ce siècle.

2. Bref aperçu des tendances démographiques

La population du continent africain est estimée à 1,18 milliard en 2015, projetée (selon le scénario médian des Nations-Unies) à 1,68 milliard en 2030, 2,5 milliards en 2050 et 4,4 milliards en 2100. Autrement dit, l'Afrique représentera 20 % de la population mondiale en 2030, 25 % en 2050 et 39 % à l'horizon 2100.

Entre 2015 et 2050, la population mondiale va augmenter de 2,4 milliards. Plus de la moitié, c'est-à-dire 1,3 milliard d'habitants, reviendra à l'Afrique. Entre 2050 et 2100, l'Afrique sera responsable de la croissance démographique mondiale (128 %). L'Amérique du nord et l'Océanie enregistreront une légère croissance démographique. Les autres régions – Asie, Europe, Amérique Latine – verront leur population décroître en termes absolus.

À l'horizon 2100, le Nigeria sera la troisième puissance démographique du monde, avec 752 millions d'habitants, derrière l'Inde et la Chine. Concernant les autres pays africains, suivront la République Démocratique du Congo (389 millions, cinquième place), la Tanzanie (299 millions, 8^{ème} place), l'Éthiopie (243 millions, 9^{ème} place), le Niger (209 millions, 10^{ème} place) et l'Ouganda (203 millions, 11^{ème} place).

À l'heure actuelle, la population active (15-64 ans) de l'Afrique subsaharienne augmente chaque année de 17,5 à 18 millions. En 2030, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail s'établira aux alentours de 27 millions. De manière générale, la population active potentielle devrait doubler voire tripler dans 41 pays d'Afrique subsaharienne entre 2010 et 2050 pour atteindre 1,25 milliard (United Nations, 2015 ; FMI, 2015 ; Beaujeu et al., 2011)¹²⁸.

¹²⁸ United Nations, 2015, World Population Prospects. Key findings & advance tables. 2015 Revision, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, United Nations, New York; Beaujeu R., Kolie M., Sempere J-F., Uhder C., 2011, Transition Démographique et Emploi en Afrique subsaharienne. Comment mettre l'emploi au cœur des politiques de développement, Agence Française de Développement, avril ; FMI, 2015, Perspectives

Face à ces tendances démographiques, la question est : sera-t-il possible d'absorber cette force de travail croissante dans des emplois décents ? Ou, dit autrement, le plein-emploi décent est-il une aspiration réaliste ?

Pour y répondre, il peut être instructif de méditer l'expérience de l'Inde et de la Chine, deux pays qui ont été – et sont encore – confrontés à une pression démographique importante et qui ont obtenu des résultats économiques spectaculaires sur ces quatre dernières décennies. Le but d'un pareil exercice n'est pas bien entendu de comparer ces deux pays avec un continent de 54 pays, avec ses diversités et ses singularités. Il s'agit plutôt de voir ce que nous pouvons apprendre des deux plus grandes puissances démographiques du monde d'aujourd'hui du point de vue de l'absorption de la force de travail.

3. Que nous apprennent l'Inde et la Chine ?

Entre 1970 et 2014 le PIB par habitant de l'Inde a été multiplié par 10¹²⁹. Cette croissance économique a-t-elle permis la création massive d'emplois décents ? Ou, du moins, a-t-elle permis une croissance de l'emploi décent supérieure à celle de la force de travail ?

Chaque année 15 millions d'Indiens entrent sur le marché du travail (Center for Equity Studies, 2014, p. 111)¹³⁰.

Bien qu'élevé en termes absolus, ce chiffre est relativement faible car il correspond à un taux d'activité de 56 %, bien en dessous de ceux observés généralement dans les pays en développement. Il résulte pour l'essentiel du faible taux d'activité des femmes qui est de l'ordre de 31 % (Sharma, 2013, p. 3)¹³¹. Il est probable que la faiblesse apparente du taux d'activité des femmes en Inde résulte de ce que ces dernières sont plus souvent

impliquées dans des relations d'emploi « invisibles », c'est à dire qui échappent ordinairement à la mesure statistique.

Au cours des quatre dernières décennies, les créations d'emplois ont été relativement faibles eu égard à la croissance de la force de travail. Les secteurs généralement créateurs d'emplois ont été peu dynamiques. L'agriculture est toujours le premier employeur. Elle occupe un travailleur sur deux à l'échelle nationale et deux travailleurs sur trois en milieu rural. Le secteur manufacturier et les services occupent une part encore faible de l'emploi, respectivement 13 % et 27 % (Sharma, 2013, p. 3).

Le paradoxe est que la période 1994-2010, où l'on a observé une accélération de la croissance économique, a généré beaucoup moins d'emplois que les deux décennies précédentes, où la croissance économique était beaucoup moins importante. A l'instar de l'Afrique, on retrouve donc en Inde le phénomène du *jobless growth*. Ainsi, les emplois créés ont-ils été informels pour l'essentiel. L'industrialisation de l'Inde n'a pas mis fin aux emplois informels.

Elle a plutôt accompagné leur développement. Dans le secteur manufacturier, le secteur informel contribue à hauteur de 20 % du PIB et 80 % de l'emploi et représente 99 % des établissements (Ghani et al., 2015)¹³².

La mauvaise nouvelle est que le secteur moderne n'a pas été épargné par la tendance à l'informalisation de l'emploi, puisque plus de la moitié de l'emploi y est informel. Tous secteurs confondus, un travailleur sur deux occupe le statut d'« indépendant ».

Pire, 92 % des travailleurs indiens, soit une population de 400 millions, supérieure à celle des États-Unis, n'ont pas accès à une protection sociale significative (Papola et Sahu, 2012¹³³ ; Center for Equity Studies, 2014 ; Sharma, 2013).

économiques régionales. Faire face aux vents contraires, Fonds Monétaire International, 2015. Chap. 2 : « Comment l'Afrique subsaharienne peut-elle tirer parti du dividende démographique ? », p. 27-48.

129 Les statistiques sur le PIB par habitant de l'Inde et de la Chine proviennent des Indicateurs de Développement de la Banque Mondiale : www.databank.worldbank.org

130 Center for Equity Studies, 2014, India Exclusion Report 2013-2014, Bangalore, Books for change.

131 Sharma A. N., 2013 (Eds.), India Labour and Employment Report 2014. Workers in the era of globalization, Institute for Human Development, New Delhi.

132 Ghani E., William Kerr, W., Segura A., 2015, "Informal tradables and the employment growth of Indian manufacturing", June, <http://voxeu.org/article/employment-growth-indian-manufacturing>.

133 Papola T.S., Sahu P.P., 2012, "Growth and structure of employment in India. Long-Term and Post-Reform Performance and the Emerging Challenge", Institute for Studies in Industrial Development, New Delhi, March.

Notons enfin que le chômage des jeunes demeure préoccupant, notamment chez les diplômés qui représentent 30 % du total des chômeurs (Sharma, 2013). Même si le taux de chômage ouvert est généralement faible, en 2012 on estimait à 17 millions le nombre de personnes sans emploi à la recherche d'un emploi. Si l'on y ajoute les travailleurs pauvres, les sous-employés chroniques et les nouveaux demandeurs d'emploi, l'on arrive à 94 millions de personnes (Papola et Sahu, 2012, p. 49).

En résumé, après quarante ans de croissance économique soutenue et de progrès réels en termes d'industrialisation, moins de 10 % seulement de la population employée occupe un emploi décent en Inde.

S'agissant de la Chine, c'est un pays dont l'expérience est singulière, eu égard à l'adoption de la politique de l'enfant unique à la fin des années 70, laquelle aurait contribué à empêcher la naissance de 400 millions de Chinois, si l'on en croit les autorités chinoises¹³⁴.

Actuellement, la Chine fait face aux défis induits par cette politique antinataliste qui a été poursuivie sur près de quatre décennies.

Il s'agit notamment du vieillissement de sa population, du déclin de sa force de travail et de l'apparition d'une « pénurie de main-d'œuvre » dans certains secteurs.

Le PIB par habitant de la Chine a cru à un rythme annuel moyen de 9 % entre 1970 et 2014. Autrement dit, il a été multiplié par 44 sur cette période. Ces performances économiques remarquables ont stimulé une forte création d'emplois. L'emploi urbain a doublé durant les deux dernières décennies pour s'établir à 393 millions en 2014, année où il a dépassé l'emploi rural (Lam et al., 2015)¹³⁵. En termes sectoriels, l'agriculture représentait en 2012, 34 % de l'emploi contre 30 % pour l'industrie et 36 % pour les services (Majid, 2015, p. 46)¹³⁶.

134 Cette estimation est contestée par certains démographes au motif que la Chine avait entamé sa transition démographique avant l'adoption de la politique de l'enfant unique et que son développement économique a contribué également à la baisse des taux de fertilité. Deux éléments qui n'ont pas été tenus en considération dans les projections qui ont permis d'aboutir à ces 400 millions (White et al., 2015).

135 Lam W.R., Liu X., Schipke A., 2015, "China's Labor Market in the "New Normal"", IMF Working Paper 15/151, International Monetary Fund, July.

136 Majid N., 2015, "The great employment transformation in China", ILO Working Paper n°195.

À la différence de la plupart des pays en développement, l'emploi informel urbain serait apparemment resté faible en Chine jusqu'au milieu des années 2000, en raison du contrôle des mouvements migratoires en provenance des zones rurales. Selon certaines estimations, qu'il faut prendre avec précaution au vu de la rareté et de la qualité des données disponibles, 60 % des emplois dans l'industrie et les services en 2012-2013 seraient informels (Schucher, 2014, p. 32¹³⁷ ; Liang et al., 2016¹³⁸ ; Zhou, 2016¹³⁹).

Le chômage des jeunes est particulièrement problématique, notamment chez les diplômés. 15 millions sur les 20 millions de travailleurs à la recherche d'un emploi sont des diplômés urbains (non-migrants). L'on craint d'ailleurs du côté du gouvernement chinois la menace d'un « printemps chinois » qui s'alimenterait du mécontentement des jeunes diplômés au chômage (Schucher, 2014 : 20).

En effet, selon certaines estimations, toujours à prendre avec précaution, le nombre de chômeurs serait passé de 5,7 millions à 21,6 millions entre 1990 et 2011 (Majid, 2015, p. 15).

Que retenir des expériences de l'Inde et de la Chine ? Ce sont deux puissances qui continuent de faire face à une pression démographique moins importante que celle à laquelle l'Afrique devrait être confrontée au cours du XXIème siècle.

Elles ont essayé chacune de ralentir l'augmentation de la taille de leur population active – la première via un retrait discriminatoire des femmes du marché du travail, la seconde via une politique antinataliste drastique. Bien qu'elles aient enregistré des taux de croissance économique importants durant les quatre dernières décennies, elles n'ont pas été capables d'absorber la majeure partie de leur force de travail dans des emplois décents.

Le point à propos de l'Inde et de la Chine peut être généralisé : l'emploi informel constitue de nos jours la condition vécue par la majorité des travailleurs de l'Humanité, surtout ceux des pays du Sud.

137 Schucher G., 2014, "A Ticking "Time Bomb"? - Youth Employment Problems in China", GIGA Research Unit: Institute of Asian Studies.

138 Liang Z., Appleton S., Song L., 2016, « Informal Employment in China: Trends, Patterns and Determinants of Entry », IZA DP no. 10139.

139 Zhou Y., 2013, "The State of Precarious Work in China", American Behavioral Scientist, 57(3) : 354-372.

Après cinq cents ans de capitalisme, il est estimé au niveau mondial que 80 % des personnes d'âge actif (et leurs familles) n'ont pas accès à un système convenable de protection sociale (ILO, 2010, p. 33)¹⁴⁰. C'est dire donc que le modèle de l'emploi salarié régulier et décent est une exception historique. C'est à proprement parler la forme d'emploi qui mérite le qualificatif d'« atypique ».

4. Face au spectre du chômage technologique, d'où viendront les millions d'emplois décents ?

Face au caractère hautement improbable de l'atteinte du plein-emploi décent, certains pourront, malgré tout, soutenir que l'Afrique, un continent qui dispose d'un réservoir important de ressources naturelles, a le potentiel pour créer des emplois décents à un rythme compatible avec l'évolution de sa force de travail. Cet argument est contestable sous un double aspect.

Premièrement, il repose sur l'idée que l'on peut créer des emplois de manière illimitée, ce qui est une façon de ressasser le mythe de la croissance économique illimitée, une croyance absurde que l'écologie politique a aisément mise en pièces. Cette idée renvoie également au mythique modèle dualiste qui, finalement, se cantonne à expliquer non pas le processus d'industrialisation mais la formation du secteur informel en milieu urbain. Au-delà, si l'on réfléchit dans la perspective d'une civilisation « rationnelle » – non fondée sur le gaspillage (ce qui est le cas du capitalisme), le but ne devrait pas être de créer des emplois avec la seule finalité de créer des emplois mais plutôt de répondre à tous les besoins sociaux de la manière la plus économique possible. Dans cette perspective, certaines formes d'emploi ne devraient pas exister ou devraient être découragées en raison de leur caractère nuisible ou de leur caractère « irrationnel ».

La question importante ne serait plus « sommes-nous capables de créer des emplois ? » mais plutôt « sommes-nous capables de répondre à tous les besoins sociaux avec le minimum de gaspillage ? ».

Deuxièmement, l'argument du potentiel important de création d'emplois décents ne prend pas en compte l'impact en termes de destruction nette d'emplois de la vague récente d'innovations technologiques.

Les récentes innovations technologiques ont pour effet de rendre le travail humain de moins en moins nécessaire dans la création des richesses sociales. Celle-ci dépendra de plus en plus du progrès scientifique et technique. L'anthropologue Paul Jorion (2014)¹⁴¹ parle de « baisse tendancielle du taux de travail ». L'implication de cette loi est claire : la généralisation à l'échelle mondiale de la logique du « chômage technologique » que Keynes (1930) définissait ainsi : « un chômage dû à la découverte de moyens d'économiser la force de travail qui surpasse le rythme auquel nous pouvons trouver de nouveaux emplois pour la force de travail. »¹⁴² Randall Collins (2014) en donne la définition suivante : « On appelle chômage technologique le mécanisme par lequel les innovations en matière d'équipement et d'organisation du travail permettent d'économiser de la main-d'œuvre : produire plus à un prix inférieur et avec moins de travailleurs. » Selon Ford (2015), Randall Collins prédit l'épuisement de la logique capitaliste au milieu du XXI^e siècle en raison de l'incapacité dans laquelle le capitalisme sera de faire face à un chômage technologique généralisé. Sur les problèmes socio-économiques associés au chômage technologique figurent notamment la croissance des inégalités, la destruction des bases économiques des classes moyennes et la difficulté à trouver des débouchés pour les produits mis sur le marché par les entreprises¹⁴³.

Les mutations technologiques en cours obéissent à deux logiques principales : (i) obtenir plus de flexibilité – ajuster en permanence le processus productif aux nouveaux besoins et designs et (ii) réduire la part des salaires dans la valeur ajoutée.

141 Paul Jorion, 2014, « La Grande Transformation du travail », in *Le Monde* 21-22 avril.

142 John Maynard Keynes, 1930, « Economic Possibilities for our Grandchildren », in J. M. Keynes, *Essays in Persuasion*, New York: W. W. Norton & Co., 1963, p. 358-373.

143 Randall Collins, 2014, « Emploi et classes moyennes : la fin des échappatoires », in Immanuel Wallerstein, R. Collins, M. Mann, G. Derlugian, C. Calhoun, *Le capitalisme a-t-il un avenir ?* traduit de l'anglais, Paris, La Découverte ; Ford M., 2015, *Rise of the Robots. Technology and the threat of a jobless future*, New York, Basic Books.

140 ILO, 2010, *World Social Security Report 2010–11: Providing coverage in times of crisis and beyond*, Geneva, International Labour Organisation.

Elles économisent aussi bien sur le travail non qualifié que sur le travail qualifié. Plus un travail est spécialisé, plus il est prévisible, plus il est susceptible d'automatisation, de robotisation et d'informatisation. Des emplois aussi qualifiés que celui de radiologue sont menacés. Pratiquement tout ce qui n'est pas vraiment créatif est susceptible d'être remplacé par les machines ou par les algorithmes. Aux États-Unis, une étude de deux chercheurs de l'Université d'Oxford (Frey et Osborne, 2013) estime que 47 % de la force de travail américaine occupe un emploi qui sera remplacé à terme par un ordinateur¹⁴⁴. Un chiffre jugé conservateur par certains...

L'impact négatif en termes de création d'emplois des développements technologiques contemporains n'est pas une vision acceptée par tous les économistes. Certains tendent à penser, se basant sur une lecture particulière de la première révolution industrielle, que le progrès scientifique et technique va créer de nouveaux emplois dans des quantités au moins équivalentes au volume d'emplois qu'il détruit. Mais comparaison n'est pas toujours raison. Il y a deux différences fondamentales entre la révolution industrielle du XVIII^e siècle et la vague actuelle d'innovations technologiques.

La première tient au contexte. La première révolution industrielle n'a pas été capable en elle-même de débarrasser l'Europe de son surplus de travail de l'époque. Les transformations qu'elle a entraînées au niveau des processus productifs ont mis au chômage une frange importante des travailleurs occupés dans la petite production. La migration de masse vers les Amériques a été le principal moyen pour l'Europe de réduire significativement le surplus de travail induit par la révolution industrielle. C'est un point sur lequel on n'insiste généralement pas assez (Patnaik et Patnaik, 2017, p. 56-57)¹⁴⁵. Or, l'une des principales caractéristiques de la mondialisation actuelle est que les mouvements de main-d'œuvre sont très faibles, surtout ceux qui interviennent dans l'axe Nord-Sud.

Aux taux d'émigration en vigueur, pour relocaliser 10 % de la population pauvre des pays du Sud vers les pays du Nord, il faudrait deux cents ans ! (Milanovic, 2012, p. 124)¹⁴⁶. Cette différence de contexte historique explique également pourquoi les pays du Sud ne peuvent pas reproduire avec succès le modèle de développement suivi par l'Europe – le fameux « rattrapage par imitation ». Pour cela, il leur faudrait, comme l'a souligné Samir Amin (2013, p. 142-143), cinq ou six Amériques !¹⁴⁷

La seconde différence majeure est que l'impact de la vague actuelle d'innovations technologiques n'est pas « sectoriel » mais transversal. Aucun secteur économique n'est épargné, pas même les services. Ce qui limite le potentiel de réallocation sectorielle de la main-d'œuvre victime de l'automatisation, de la robotisation et de l'informatisation. Dans ce contexte, l'on peut se demander d'où peuvent venir les millions d'emplois décents auxquels aspire la jeunesse africaine.

Ils ne viendront certainement pas de l'agriculture, nonobstant la nécessité de défendre en Afrique le maintien d'une agriculture paysanne. En effet, au cours du processus de développement économique l'agriculture n'a pas vocation à créer des emplois. Elle doit plutôt en détruire dans des quantités phénoménales. Le surplus de travail du secteur agricole doit en principe être alloué dans le secteur secondaire et dans les services. La difficulté est que le secteur manufacturier, secteur traditionnellement intensif en main-d'œuvre, ne crée plus autant d'emplois que par le passé. Cette réalité est qualifiée de « désindustrialisation précoce » par certains économistes comme Dani Rodrik (2015)¹⁴⁸. « Désindustrialisation précoce », car elle intervient à un niveau de revenu très en dessous du revenu à partir duquel le processus a démarré dans les pays riches. Elle s'observe également pour les pays récemment industrialisés.

144 Frey C.B., Osborne M.A., 2013, "The future of employment: how susceptible are jobs to computerization", September, University of Oxford, http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf

145 Patnaik U., Patnaik P., 2017, *A Theory of Imperialism*, New York, Columbia University Press.

146 Milanovic B., 2012, *The haves and the have-nots. A brief and idiosyncratic history of global inequality*, New York, Basic Books.

147 Samir Amin, 2013, « Postface » in G. Roffinelli, Samir Amin. *La théorie du système capitaliste, critique et alternatives*, Lyon, Parangon (traduit de l'espagnol, 2005 pour la version originale).

148 Dani Rodrik, 2015, "Premature Deindustrialization", NBER Working Paper no. 20935, February.

Si la Chine s'en est mieux sortie que l'Inde sur le plan économique, c'est, entre autres, parce qu'elle s'est industrialisée plus rapidement. Elle a pu créer des millions d'emplois dans le secteur manufacturier. Mais les tendances commencent à s'inverser. La Chine est en train de vivre cette désindustrialisation précoce. 16 millions d'emplois ont été détruits dans le secteur manufacturier chinois entre 1995 et 2002, ce qui représente 15 % de sa force de travail. À quoi ceci est-il dû ? L'automatisation et la robotisation du secteur manufacturier en sont les explications principales. De nos jours, le commerce international de robots fait partie des marchés les plus dynamiques de l'économie mondiale, surtout en Chine (Ford, 2015, p. 3 ; 10).

L'automatisation accélérée du secteur manufacturier a eu pour conséquences entre autres un reshoring, une relocalisation ou inversion des processus de délocalisation. Comme les robots sont plus « productifs » que les ouvriers les plus mal payés de la planète, la nécessité des délocalisations mues par les différences dans les coûts unitaires de travail se fait de moins en moins sentir. Ainsi, avec le reshoring, des pays comme les États-Unis vont gagner en compétitivité, mais ce regain n'aura qu'un faible impact sur l'emploi.

Dans ce contexte, la problématique de l'industrialisation dans le cas de l'Afrique, et de celui des pays non encore industrialisés, se pose en de nouveaux termes (UNCTAD, 2016)¹⁴⁹.

Premièrement, il n'est pas certain que l'Afrique puisse profiter comme l'Asie du Sud-Est des délocalisations mues par les différences dans les coûts salariaux unitaires. Deuxièmement, si l'Afrique aspire à s'industrialiser et à exporter des produits compétitifs, elle devra elle aussi se tourner vers la voie de l'automatisation, de la robotisation et de l'informatisation. Ce qui veut dire qu'une Afrique industrialisée et compétitive sera une Afrique avec beaucoup moins d'emplois industriels qu'espérés.

À supposer que le développement économique de l'Afrique s'accélère, via une augmentation prodigieuse des gains de productivité, très peu d'emplois décents

149 UNCTAD, 2016, "Robots and Industrialization in developing countries", Policy Brief n°50, October, UNCTAD, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/presspb2016d6_en.pdf
http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/presspb2016d6_en.pdf

seront créés eu doublement égard aux réalités observées de par le passé et à l'évolution projetée de la force de travail du continent.

Partant de là, la question qui se pose est de savoir si l'on va condamner la majorité des Africains à occuper des emplois qui seraient inutiles ou superflus dans une société mieux organisée simplement parce que nous n'osons pas imaginer un autre modèle de redistribution des gains de productivité.

Dans *Ecologica*, André Gorz (2008, p. 120) a écrit que « le plein-emploi de type fordiste n'est pas reproductible par l'après-fordisme informatisé. »¹⁵⁰ Les dirigeants africains devraient méditer ce propos plein de sagesse et en tirer les conséquences. L'Afrique a certes d'énormes potentialités économiques et une marge importante en termes de progrès économiques à réaliser. Des millions d'emplois décents pourront être créés dans un proche avenir pourvu que le continent se donne les moyens, et ait l'audace, de développer son agriculture, son industrie, en misant notamment dans la transformation locale des ressources naturelles et des matières premières.

Mais le plein-emploi décent est une illusion. Aucun gouvernement africain ne pourra créer suffisamment d'emplois décents pour sa jeunesse. À terme, dans un contexte où l'emploi salarié décent se fera relativement rare, un îlot dans un océan d'informalité, la priorité sera, au-delà de l'importance de ralentir la croissance démographique par des moyens non autoritaires (investissement dans l'éducation et renforcement de l'égalité hommes-femmes notamment), de mettre en place des politiques qui déconnectent l'accès à (i) un revenu décent, (ii) une protection sociale significative et (iii) des possibilités de financement des projets économiques de la détention d'un emploi salarié formel. Mettre en place un nouveau paradigme distributif, tel est le défi majeur à l'intersection de l'évolution démographique et des mutations technologiques contemporaines pour l'Afrique du XXI^{ème} siècle.

Ces deux dynamiques en cours ont le potentiel de contribuer à l'éclosion d'une civilisation de l'abondance, de la gratuité, du partage et de la libération humaine.

150 André Gorz, 2008, *Ecologica*, Paris, Galilée.

Par exemple, l'on parle souvent d'encourager la participation politique des classes populaires. Cette légitime aspiration demeurera un vœu pieux tant que les classes populaires ne seront pas libérées significativement de la dictature de l'emploi. Des horaires de travail réduits et une sécurité économique sont des préalables sans lesquels il est difficile d'entrevoir une réelle participation politique des gens ordinaires. Mais penser ainsi, c'est déjà articuler des logiques

incompatibles avec le maintien du capitalisme et des institutions politiques et culturelles sur lesquelles il repose. D'où la question de savoir : le capitalisme, s'il a un avenir, est-il susceptible de créer l'avenir que nous voulons pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain ? Non, certainement pas. Quelle que soit la réponse apportée par les uns et les autres, le débat mérite au moins d'être ouvert dans le cadre du RASA.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique : éviter d'en faire un nouveau mirage.

L'Afrique peut-elle compter sur les TIC pour rebondir ou va-t-elle rester au stade d'éternel consommateur ? Quelles sont les conditions pour des TIC responsables et bénéfiques pour l'Afrique ?

On constate dans la littérature sur les TIC pour le développement en Afrique deux tendances : la tendance qui montre que les TIC impactent positivement les économies africaines¹⁵¹ et celle qui montre qu'une nouvelle économie que l'on peut qualifier d'économie informelle ou économie populaire des TIC a pris naissance (Chéneau-Loquay, 2008¹⁵² ; Sagna, 2011¹⁵³ ; Ouédraogo, 2010¹⁵⁴).

Les analyses en termes de répartition des ressources semblent montrer que le secteur des télécommunications engrange des gains faramineux qui ne restent pas à l'intérieur pour refinancer les économies. Mieux, la plupart des travaux sont externalisés dans le domaine de l'informel, ce qui réduit les charges de fonctionnement des opérateurs, reléguant les tâches ingrates dans le domaine de l'économie populaire (vente de cartes de recharge, réparation de téléphones portables...).

Selon la CNUCED (2017), l'économie digitale évolue très vite, mais à différentes vitesses en fonction des secteurs et des zones géographiques. Pendant que 70 % des habitants des pays développés achètent leurs biens et services online, alors qu'ils sont seulement moins de 2 % dans les pays en développement.

En dehors de quelques projets et initiatives que l'on exhibe comme des succès des TIC en Afrique (M PESA au Kenya, Manobi au Sénégal...), on continue de rechercher les véritables transformations insufflées par les TIC à la loupe, malgré les nombreux concours à l'innovation organisés par les opérateurs et organismes internationaux.

Certains secteurs de la chaîne de valeur restent presque inexistantes en Afrique. C'est le cas par exemple de la fabrication d'ordinateurs ou de téléphones portables. Les industries se limitent à quelques rares montages de téléphones (Tecno en Éthiopie) ou de tablettes. Hormis quelques expériences à grands coups de publicité avec les tablettes éducatives fabriquées au Bénin, en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, on recherche toujours sur les rayons des boutiques informatiques des marques africaines prêtes à l'usage.

Le débat fait rage entre ceux qui pensent que l'économie populaire des TIC est un pas vers l'industrialisation numérique du continent et ceux pour qui l'économie informelle des TIC ne peut franchir le pas vers une véritable industrie, se limitant à des services de base et non à de véritables réseaux ou entreprises de production de logiciels et de matériels informatiques.

151 Sylvestre Ouédraogo (2013) montre que tout accroissement des investissements TIC par travailleur contribue à améliorer la productivité moyenne du travail dans les économies des pays de l'UEMOA.

152 Annie Chéneau-Loquay, 2008, « Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest », Netcom [En ligne], 22-1/2 | 2008, mis en ligne le 05 février 2016, consulté le 11 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/netcom/2013> ; DOI : 10.4000/netcom

153 Olivier Sagna, 2011, « Les télécentres privés du Sénégal », Les cahiers de NETSUDS [En ligne], Accès aux nouvelles technologies en Afrique et en Asie, URL : <http://revues.mshparisnord.org/netsuds/index.php?id=271>.

154 Sylvestre Ouédraogo (dir.), 2009, « Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre, cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal », Document de travail méthode de recherche du groupe de recherche TIC INFOR. http://www.burkina-ntic.net/ressources/assets/docP/Document_N083.pdf

Pendant ce temps, l'appétit de la consommation va sans cesse croissant, sans que l'on pose véritablement le débat de la recherche du matériel adapté au continent.

Le projet One Laptop Per Child (OLPC) formulé et monté aux États-Unis et présenté en grande pompe au sommet mondial en 2013 à Tunis sur la société de l'information a été un échec cuisant (Larrouqué, 2017¹⁵⁵).

Les solutions de e-commerce ou de monétique inventées par de jeunes développeurs et entrepreneurs africains sont souvent vite happées par les opérateurs, les premiers étant obligés d'utiliser les plateformes des seconds pour leurs transactions sont victimes de leurs transporteurs numériques (exemple de INNOVAPAY, au Burkina, qui a mis la clé sous la porte, malgré le fait que la population avait adopté la technologie simple et pratique inventée par la start-up burkinabè). Il a fallu que certains opérateurs encaissent des dizaines de millions d'Euros par les opérations de transfert en dehors de l'Afrique avant que la BCEAO commence à penser à une véritable stratégie de contrôle en interdisant les transferts aux établissements émetteurs de monnaie électronique¹⁵⁶. Orange est donc passée à l'offensive avec Orange Bank.

Le site ictmedia.africa montre que dans plus des 400 millions d'euros de chiffre d'affaires que l'opérateur envisage de réaliser dans les services financiers en 2018, la moitié est attendue de l'Afrique et l'autre moitié de l'Europe, où Orange Bank sera lancée en Espagne et en Belgique, en plus de la France.

Une véritable réflexion s'impose si on veut un secteur des TIC qui impactent sur le développement du continent. Cette réflexion devrait analyser le domaine sensible de la sécurité informatique dans un contexte où la majorité de la population ne sait ni lire ni écrire. Chaque pays africain au lieu de travailler dans des espaces régionaux pour créer de vraies enclaves numériques rêve de sa propre Silicon Valley, l'appellation technopole étant devenue le concept à la mode dans un mimétisme aveugle.

On oublie que même aux États-Unis, la Silicon Valley n'est pas née du jour au lendemain et que c'est le regroupement de plusieurs États américains qui a rendu cela possible.

Selon UNCTAD (2017), pour que les pays en développement puissent tirer avantage des TIC, il faudrait un appui massif, qui présentement, demeure nettement insuffisant. La part des TIC dans l'aide au commerce a baissé, passant de 3 % courant 2002-2005 à 1,2 % en 2015.

Il serait nécessaire de penser à du matériel adapté pour les besoins des masses rurales qui ont un accès très limité à l'énergie électrique et de rendre interopérables et homogènes les nombreuses solutions de plateformes de prix de marchés agricoles qui pullulent sur le continent.

De nombreuses innovations induites par l'économie populaire des TIC peuvent donc être transformées en véritables projets d'entreprises dans des espaces régionaux pour avoir plus d'impacts.

155 Damien Larrouqué, 2012, Le Plan Ceibal en Uruguay : un exemple de bonne gouvernance ? Paris, L'Harmattan.

156 <https://www.ictmedia.africa/orange-la-compris-telcos-envisagez-des-licences-bancaires/>

Mesures, indicateurs, indices : quelles alternatives ?

1. De quoi parle-t-on ?

AXE 5

La science économique définit l'indicateur comme une variable dont certaines valeurs sont significatives d'un état, d'un phénomène. C'est un indice, un clignotant.

Une indication est une observation, une énonciation, un repère qui permet soit de connaître ou de reconnaître une chose, soit d'intervenir et d'agir sur cette chose. Cette chose, ici, s'appelle le bien-être des populations africaines. On peut considérer qu'un indicateur social est une mesure chiffrée exprimant de façon significative l'état passé, présent ou futur des multiples aspects d'un phénomène social qui fait communément l'objet de jugement purement significatif. On peut penser que l'indicateur social est une statistique de signification directement normative qui, en outre, s'insère dans un ensemble systématique de mesures relatives à la condition d'une société, mesures que l'on obtient par voie de classification, ou par voie d'agrégation, ou par l'utilisation combinée de ces deux méthodes.

On peut distinguer trois compréhensions du concept d'indicateur social, selon qu'on se place dans une perspective de connaissance, d'évaluation ou d'intervention. Ce qui conduit à soit chercher à établir un instrument de connaissance grâce à la mesure, ou essayer de mesurer, d'évaluer une intervention grâce à des indicateurs. Chacune de ces compréhensions débouche sur une rationalité, une définition, un usage qui lui sont propres.

Certains indicateurs cherchent à être des informateurs, des clignotants, par l'énonciation d'une situation ou de conditions de vie. Certains autres visent à être des évaluateurs ; dans ce cas, ils tentent de mettre en exergue l'incidence d'une action (par exemple, les bilans de réalisations des investissements municipaux). Enfin, existent des indicateurs préalables à une intervention qui fournissent une sorte d'état des lieux, en vue de maximiser l'impact de l'action programmée, ce sont les indicateurs de ciblage.. Cette typologisation nécessaire entre les différentes sortes

d'indicateurs ne doit pas inhiber la nature de leur fonction. En effet, la lecture d'une situation finale par rapport à une situation initiale entraîne une comparaison inter-temporelle évaluant les moyens mis en œuvre, les résultats escomptés et ceux réalisés. Que les indicateurs soient de connaissance c'est-à-dire mesurant ou d'action, c'est-à-dire mesuré, ils posent un regard, statuent sur une situation donnée en vue de son amélioration directe ou indirecte. L'analyse d'une situation n'est complète que si elle ouvre sur une perspective. À cet égard, un essai de quantification du bien-être ou du progrès en Afrique apporte une nuance aux conclusions de la discussion sur les indicateurs. Certains indicateurs, tels la mesure du progrès, jouissent d'une polyvalence qui est celle de remplir simultanément la fonction de connaissance, d'action et d'évaluation.

Sur un autre registre, les indicateurs prennent tantôt le rôle d'indicateurs de moyens ou d'équipements, tantôt celui de résultats, d'objectifs ou d'impact, pouvant s'intéresser à des structures ou des fonctionnements. Ils peuvent avoir un caractère normatif, descriptif ou correctif. Leur légitimité et leur objectivité sont fonction des finalités plus ou moins voilées que poursuivent leurs utilisateurs. En tant qu'instrument descriptif ou appréciatif, ils peuvent prendre des formes assez variées selon les besoins : indicateur de niveau de vie, de niveau de développement, de genre de vie, de bien-être individuel ou collectif, etc.

Généralement, ils ne se prononcent que sur le degré de satisfaction des besoins majeurs individuels et/ou collectifs. Ils dépendent de l'usage qui en est fait : même érigés en « norme », les indicateurs restent subordonnés à la norme fondamentale constituée par le projet politique et économique global d'une société. Et c'est cela qui doit être la focale de l'attention du RASA.

Les indicateurs sont constitués à partir d'un découpage purement opérationnel des problèmes socioéconomiques et non en fonction des concepts théoriques analysant la société. La démarche est dans la plupart des cas, la suivante :

- isoler des domaines discrets ;
- recenser les statistiques disponibles et ;
- organiser ces statistiques pour en tirer un indicateur.

Les concepteurs d'indicateurs ont tendance à ne pas remettre en cause leur cadre conceptuel. On peut se demander de quelle manière ils parviennent à agréger des statistiques de natures si diverses – par exemple, le nombre de lits d'hôpitaux et l'espérance de vie – pour en faire un indicateur global – en l'occurrence dans notre exemple, un indicateur de santé de la nation ; et comment, qui plus est, ils parviennent à comparer cette information syncrétique à une autre de même nature, dans des contextes différents. La mesure n'est pas seulement un chiffre, elle a d'autres propriétés : celle de norme sociale, celle d'indice d'informations sur la structure de production, d'échange, de consommation de la société, etc. Une information socioéconomique ne trouve sa pleine signification qu'intégrée dans son cadre contextuel. Tout ce qui est condition de l'activité des individus et des groupes ou support de cette activité est mesurable, même si cela ne peut être exprimé en termes monétaires. Il existe plusieurs types de mesures :

1. la mesure nominale : par exemple le numéro des chevaux de course, le numéro d'immatriculation. Cette mesure ne permet aucune transformation et ne sert qu'à identifier ;
2. la mesure ordinale : exprime l'ordre, la hiérarchie, la classification ;
3. la mesure d'intervalle : exemple de l'échelle des températures. On passe par une transformation de type $y = ax + b$;
4. la mesure proportionnelle ou le système de transformation de type : $y = ax$.

Cette typologie appelle quelques remarques : la première réside dans la délicate détermination du système de pondération. En effet, l'indicateur qui est une donnée synthétique doit, dans ses calculs, tenir compte de la proportionnalité de chaque élément.

La pondération est le processus par lequel on justifie l'agrégation.

Elle renseigne sur la composition de l'indicateur, apprend à quelle hauteur chaque élément contribue à l'ensemble. Ainsi, elle permet d'affecter à chaque variable un poids en rapport avec sa place et son importance dans l'ensemble. Finalement, l'agrégation mène à l'élaboration d'un indicateur synthétique.

La seconde remarque que l'on peut émettre sur la typologie précitée concerne l'éclectisme. Le risque de l'éclectisme est de déboucher sur le syncrétisme c'est-à-dire d'additionner des grandeurs qui n'ont rien en commun et donc, d'obtenir une agrégation dépouillée de sens économique réel. La mesure du social est un domaine d'analyse où le risque de syncrétisme est bien présent. Parce que le bien-être est une composition d'éléments divers et parfois sans correspondance, son évaluation peut se heurter au choix d'un dénominateur commun¹⁵⁷.

Pour évaluer les besoins essentiels, les techniciens procèdent par étapes. La première consiste à quantifier les besoins dans une unité propre, autrement dit d'établir des unités physiques réelles. Par exemple, l'alimentation se mesure en kilocalories, l'enseignement en nombre d'années de scolarisation (niveau), la qualité de l'enseignement par le nombre d'écoles, d'enseignants rapporté à la population, etc. La deuxième étape consiste à convertir ces unités physiques en unités monétaires. La transformation possible dans l'univers des indicateurs a permis de *"mesurer ce qui n'est pas mesurable"* en termes monétaires. Cependant, le domaine de référence mathématique n'étant pas le même pour les indicateurs et leur système, les concepteurs d'indicateurs doivent tenir compte du risque de syncrétisme.

Étant donné que la mesure d'une situation a pour but son amélioration, tous les domaines sociaux sont sujets à la quantification car c'est ainsi qu'en termes réels, elle prend tout son sens. Les données sont plus situées les unes par rapport aux autres que toutes mesurées sur un même continuum sous-jacent, et l'analyse doit mettre à nu les relations qui permettent une compréhension des multiples phénomènes sous-jacents.

157 Vergès P., 1972, « La fabrication des indicateurs sociaux : usine, chantier ou jardinage ? » Économie et Humanisme, 206 : 14-24.

Ainsi définies, les données peuvent se comparer, en linguistique, aux mots agencés dans une phrase. Un mot est mieux compris lorsqu'il est contextualisé plutôt qu'isolé.

La contextualisation est l'opération par laquelle une situation est restituée pour comprendre les sens d'un mot, d'un proverbe, d'un dicton. **Chaque donnée trouve sa signification à partir des relations qu'elle entretient avec les autres données et non pas en elle-même.** L'éclectisme désigne la démarche consistant à emprunter aux divers systèmes les thèses les meilleures quand elles sont conciliables, plutôt que d'édifier un système nouveau. A chaque traitement de données, on retrouve de multiples cas semblables qui cachent cependant des réalités tout à fait différentes. Les relations entre les données semblent plus significatives du processus de production que ne l'est le niveau des données. L'accumulation de données sur les agents en tant qu'agents économiques ne permet pas de mieux les décrire. En effet, la description et au-delà, la compréhension ne semblent favorables que dans un cadre de modélisation théorique sur les indicateurs. Autrement dit, si les données s'avèrent fondamentales, le modèle théorique qui cherche à expliquer leurs relations, leur nature, leurs causes et leurs conséquences l'est davantage encore, puisque lui seul permet une interprétation pertinente des données.

2. Comment conceptualiser les dynamiques en Afrique ?

La nécessité de repenser les indicateurs et les terminologies qui fondent la pensée économique classique née en Europe en l'adaptant aux réalités sociales du continent Africain est un des défis, que s'est fixé le RASA.

Cette ambition alternative trouve déjà un écho favorable chez certains intellectuels africains à l'image de l'économiste sénégalais Felwine Sarr et déjà beaucoup d'autres avant lui.

Pourquoi et comment sortir le continent Africain de la logique néocoloniale au moment où les industries de la connaissance et les imaginaires qui sont mobilisés pour le transformer sont complètement en déphasage avec la complexité de sa réalité

qui transcende à bien des égards le rationalisme classique occidental ? Comment ce renversement épistémologique pourrait-il être possible si l'accès à nos réalités passées et présentes passe par la médiation des instruments intellectuels mis à disposition par la raison néocoloniale auxquels nos gouvernements se conforment perpétuellement pour obtenir des taux de croissance économique « à deux chiffres » gage de la performance selon les institutions de Bretton Woods ?

Telle est en substance le questionnement auquel Felwine Sarr a tenté de répondre dans son essai *Afrotopia*, qui pour lui est avant tout une invitation à « penser l'Afrique autrement » en sortant des grilles d'analyses des agences de notation sur l'Afrique, qui sont loin de prendre en considération certains aspects déterminants pour une compréhension parfaite des mécanismes qui régissent les sociétés africaines dans leurs hétérogénéités et leur diversité.

Ce qui nous invite à mener une réflexion propre sur l'équilibre entre le politique, l'économique, le culturel, le symbolique et l'écologique dans nos sociétés africaines. Dans cette perspective, l'un des premiers chantiers est d'avoir un discours à portée civilisationnelle, c'est-à-dire réfléchir au type de sociétés que l'on souhaite édifier et aux valeurs à mettre au cœur de ces sociétés.

Ainsi, loin de nous enfermer dans une analyse purement économique, voire economiciste, même si des thèmes s'y attachant reviennent régulièrement, nous devons privilégier des approches traitant la question de l'Afrique et de son développement non pas dans une version classique mais plutôt en remontant aux racines de l'émergence de certains concepts sur le socle du continent africain et en décelant les impensés, les lacunes, les limites et les problèmes de sa perspective occidentale. Ce qui plaide pour le postulat suivant : l'Afrique est le continent qui a la plus longue histoire et qu'il doit se montrer assez adulte pour savoir ce qu'il veut pour lui-même et ce qu'il souhaite devenir.

De ce fait, partant du constat de l'émiettement épistémologique et de l'infantilisation du continent africain, les membres du RASA plaident pour une nouvelle approche

conceptuelle en invitant les Africains à définitivement cesser d'être à la remorque des grandes modes ou des grandes injonctions venues de l'extérieur et de concevoir une voie souveraine et endogène.

En effet nous sommes très conscients de la profondeur du mal et que le travail de démantèlement lexicologique et d'élaboration conceptuelle doit s'inscrire dans un processus de décolonisation. D'autant que nos élites, qui ont fait accéder nos pays à l'indépendance, n'ont pas été assez ambitieuses sur ce plan. Elles ont pu parfois être perçues par certains comme victimes d'une certaine paresse intellectuelle et politique, car elles ont adopté la forme d'État complètement en déphasage avec le mécanisme qui régit le fonctionnement des masses populaires et cela a entraîné des distorsions et la mise en place d'institutions disqualifiées pour impacter les réalités africaines. De telles institutions « démocratiques » par essence sont loin de représenter les groupes, les collectivités et les individus qu'elles sont censées représenter.

La piste proposée est d'opérer une rupture radicale avec les fondamentaux théoriques de « La bibliothèque coloniale » c'est-à-dire tout simplement, engager une « bataille de la représentation ». Cette lutte farouche que les Africains doivent mener pour regagner leur « souveraineté intellectuelle » est le fer de lance de toutes les autres souverainetés.

La libération du continent africain et de ses peuples ne se fera pas sans une libération vis-à-vis de l'épistémè coloniale et que pour avoir un impact sur nos réalités, pour espérer les transformer dans un sens conforme aux aspirations populaires, nous devons avoir la capacité de nous comprendre nous-mêmes en pensant par nous-même notre singularité.

Dès le début de son essai, Felwine Sarr affirme fortement que le concept de « développement » est une illusion voire un piège épistémologique et que l'Afrique n'a pas de « retard » à rattraper ; et que ce dont souffre réellement l'Afrique, n'est pas le « sous-développement » économique ou la faiblesse du niveau de revenu par habitant mais plutôt son incapacité à s'analyser elle-même par des catégories qui lui sont propres et à produire « ses propres métaphores du futur ».

« L'Afrique n'a personne à rattraper. Elle ne doit plus courir sur les sentiers qu'on lui indique, mais marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisi.

Son statut de fille aînée de l'humanité requiert d'elle de s'extraire de la compétition, de cet âge infantile où les nations se toisent pour savoir qui a accumulé le plus de richesses, de cette course effrénée et irresponsable qui met en danger les conditions sociales et naturelles de la vie. Sa seule urgence est d'être à la hauteur de ses potentialités. Il lui faut achever sa décolonisation par une rencontre féconde avec elle-même ».

Pour rappel, le concept du développement que l'on peut considérer « creux » dans sa matérialisation en Afrique fait partie intégrante de la pensée et de l'ingénierie socio-économiques et politiques africaines, et ceci depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Le concept a accompagné le début des libérations nationales, et le lancement du contrat social post indépendances pour l'intégration des communautés africaines, dont la diversité reste toujours une équation au moment où elle devrait être une richesse qui fonde une « identité de base » comme l'avait imaginé Cheikh Anta Diop.

Même si aujourd'hui le concept est désavoué au nom de l'alignement sur l'occident, il reste très usuel et englobe une batterie de sous concepts tels que la transformation agraire, l'industrialisation, la stabilité, la croissance économique, la technologie, la redistribution, les inégalités, la formation, l'emploi, la viabilité de l'environnement, la dynamique du genre, la gouvernance, etc.

Mais le développement dans sa dimension économique ne saurait s'amorcer sans insister sur l'importance de l'articulation à trouver avec le « capital relationnel », qui est une des focales par lesquelles nous devons penser l'« informalité » dans les dynamiques productives africaines et l'urgente nécessité d'augmenter la production et la diffusion des savoirs intrinsèques à l'Afrique.

En avançant une telle thèse, l'on plaide pour la construction de nouveaux paradigmes, la valorisation des savoirs endogènes,

l'élaboration d'un nouvel appareillage méthodologique et la rupture avec la linéarité qui enferme le continent dans un même carcan conceptuel et idéologique à savoir le libéralisme économique. Par conséquent, la « nouvelle » science économique doit avoir comme mission de produire une pensée systématique avec ces propres concepts et modèles théoriques qui donneront une valeur académique et scientifique à ces pratiques autres que celles que leur réserve actuellement la littérature.

3. Comment mesurer le bien-être et le progrès ?

Ce questionnement soulève de nombreux et sérieux problèmes, dont les plus caractéristiques sont discutés ci-après :

Problèmes conceptuels : le progrès est une notion d'essence positiviste. Mais que signifie cette notion ? En l'absence d'une taxonomie du progrès dont la possibilité est encore hypothétique, les problèmes conceptuels que pose cette notion ne trouvent pas de réponse univoque. La difficulté est d'autant plus sérieuse que la notion de progrès est historiquement suspecte et même criminogène puisque c'est au nom de cette notion que des peuples ont été asservis. Mais d'un autre côté, les aspirations des peuples à vaincre les adversités du quotidien telles que perte d'emploi, maladie, faible niveau d'instruction, etc. sont légitimes et des outils qui les mesurent s'avèrent indispensables, ne serait-ce que pour évaluer les stratégies mises en place.

Problèmes méthodologiques : peut-on construire un indicateur unique ou simple ou se résigner au contraire à adopter une batterie d'indicateurs produits par d'autres ? En plus de leur compréhension, comment mesurer les dynamiques socioéconomiques à l'œuvre ? Quelle utilité sociale procurent-elles ? Comment les stratégies de développement conçues répondent-elles au défi de l'inclusion ?

Problème analytique : comment tourner l'information statistique en connaissances ? Quels sont les nouveaux outils ?

Problèmes opérationnels : comment travailler avec les producteurs d'informations

statistiques, avec les media et décideurs en matière de politiques ? Comment produire de l'information statistique qui suit à la trace les dynamiques économiques réelles ?

Problèmes politiques : la démocratie est, en principe, confrontation de projets (visions d'avenir) au sens étymologique du terme. Mais une exigence élémentaire doit être satisfaite si l'on veut que cette confrontation ne soit pas une simple pétition de principes : c'est de dire en quoi l'avenir proposé représentera un progrès. C'est « la politesse démocratique » dont parle Souleymane Bachir Diagne.

4. Développement pour les Africains : quels indicateurs originaux et spécifiques ?

Les Africains ont les mêmes besoins physiologiques, sociaux, ego ou psycho-spirituels que tous les humains.

Ce qui rend les défis de développement de l'Afrique spéciaux, mais pas forcément uniques, c'est que les Africains ont eu tendance pendant deux siècles de colonisation, de néo-colonialisme et de mondialisation à ne pas croire que le développement est synonyme de renforcement des capacités pour une croissance autosuffisante des biens et services requis pour satisfaire les besoins humains de leurs populations ; ils croient, au contraire, que le développement de l'Afrique passe par l'extension et l'approfondissement du développement de type colonial, mis à jour pour s'adapter aux conditionnalités actuelles du « partenaire de développement » et maintenir la « pensée du développement » africaine dans le cadre du développement colonial.

Les gouvernements africains, pour la plupart, avec leurs partenaires internes et les partenaires de développement externes, principalement occidentaux, renforcent le paradigme colonial au nom du développement, ignorant l'avertissement d'Einstein selon lequel « nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que nous avons utilisée pour les créer ». De tels gouvernements rendent ainsi impossible le développement de l'Afrique par les peuples d'Afrique pour les peuples d'Afrique.



Le RASA devra envisager de créer des indicateurs de développement alternatifs pour rendre compte du développement de l'Afrique, en mettant l'accent sur les obstacles à la fierté africaine, :

- Les réalisations et reculs dans l'accès aux nécessités physiologiques de la vie (comme la nourriture, y compris les micronutriments nécessaires, les abris, les vêtements, les services médicaux et de santé, l'assainissement, les installations éducatives et récréatives et les capacités de défense).
- Les mesures prises ou rejetées pour développer et maintenir la capacité scientifique et technologique autochtone pour satisfaire les besoins physiologiques de la population sur la base de l'autosuffisance si possible et de l'autonomie collective (où le collectif est l'Afrique et la famille africaine globale) si nécessaire.
- Le fait que la nourriture, le logement, les vêtements et autres nécessités physiologiques sont identifiés indépendamment et en relation avec des biens et services accessibles à partir des ressources locales, des ressources d'autres États africains ou de la diaspora africaine - ou sur la base d'imitations de solutions et d'habitudes importées de l'extérieur des zones africaines et de la diaspora.
- Les mesures prises par diverses branches de la famille africaine pour promouvoir son développement, éliminer les obstacles à la fierté africaine, décourager les psychopathologies dénoncées par Frantz Fanon dans « Peaux noires, masques blancs » et encourager les Africains et les personnes d'ascendance africaine à considérer leur propre dignité comme insignifiante si les indignités sont librement infligées sur les leurs partout dans le monde.

5. Dépasser le PIB pour parler de bien-être

Des notions aussi courantes que celles de développement, de progrès social ou de bien-être social sont aussi les finalités des politiques publiques. Celles-ci pour suivre l'évolution ou l'impact de leurs actions sur ces objectifs se basent sur des indicateurs de bien-être. Parmi ces indicateurs, le produit intérieur brut (PIB) ou le PIB/tête a été pendant longtemps l'indicateur de référence du niveau de bien-être des populations. Ainsi, l'objectif de croissance économique a été assimilé à celui du bien-être social. Dans ce sens, Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009) soutiennent : « Nous voulons faire du PIB, comme auraient dit les sophistes, la mesure de toute chose : performance, bien-être, qualité de vie, alors qu'il ne représente qu'une mesure de l'activité économique marchande » (p. 24-25)¹⁵⁸.

fort heureusement, des résultats comme ceux de Easterlin (1974 ; 2001)¹⁵⁹ montrent que l'accroissement du produit intérieur brut par habitant (PIB/tête) ne se traduit pas par un sentiment d'accroissement du bien-être auprès de la population. Par ailleurs, l'étude participative commanditée par la Banque mondiale en 2000 portant sur le recueil des perceptions de pauvreté auprès des pauvres eux-mêmes : La Voix des pauvres (Narayan et al., 2000) montre que ces derniers ont une définition de leur situation qui va bien au-delà des dimensions marchandes comptabilisées dans le PIB¹⁶⁰.

Ainsi, la question qui se pose à partir des années 2000 peut se résumer de la manière suivante : « Au-delà du PIB, comment mesurer le bien-être ? »

Dans cette perspective de proposer des mesures alternatives au PIB, plusieurs approches du bien-être ont vu le jour.

Parmi celles-ci, l'Approche par les Capabilités (AC) de l'économiste et prix Nobel d'économie

158 Joseph E. Stiglitz, Amartya Kumar Sen, et Jean-Paul Fitoussi, 2009, *Richesse des nations et bien-être des individus*, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », Préface de Nicolas Sarkozy, Paris, Odile Jacob, 326 p.

159 Richard Easterlin, 1974, « Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence ». In *Nations and Households in Economic Growth*, 89-25. New York: Academic Press; Richard Easterlin, 2001, « Income and happiness: Towards a unified theory ». *The economic journal* 111 (473): 465-484.

160 Narayan-Parker Deepa, et Raj Patel, 2000, *Voices of the poor: can anyone hear us?* Vol. 1. World Bank Publications.

Amartya Kumar Sen est celle qui a le plus influencé la redéfinition du bien-être ou de la pauvreté.

Des pays comme l'Angleterre, l'Allemagne ou la France se sont basés sur elle pour penser les questions sociales comme la pauvreté ou le progrès social. En plus, l'AC est le cadre théorique de l'indice de développement humain (IDH) du programme des nations unies pour le développement (PNUD), du paradigme de développement humain, de l'empowerment et de plusieurs indicateurs de pauvreté multidimensionnelle comme l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de l'Oxford poverty human initiative (OPHI).

L'AC est un cadre théorique qui permet de repenser le bien-être en fournissant un espace d'évaluation qui est celui des libertés réelles ou des possibilités dont dispose un individu. Elle critique les approches classiques de se fonder sur les ressources qui sont les moyens et non des fins, et de ce fait, ne pas prendre en compte la diversité humaine dans la conceptualisation et la mesure du bien-être.

Ainsi cette approche permet de penser et d'évaluer le bien-être suivant la réalité des contextes ou des pays. C'est la raison pour laquelle nous la proposons comme cadre théorique pour une réflexion alternative du bien-être dans le contexte africain. En effet, nombreux sont les aspects socioculturels, comme les liens sociaux, valorisables qui ne sont pas pris en compte dans le PIB ou dans les indicateurs de développement humain des pays africains (Sarr, 2015)¹⁶¹. L'AC permet de construire les indicateurs qui intègrent ces aspects et d'avoir ainsi un indicateur de bien-être qui traduit les choses qui comptent et non uniquement ce que l'on compte.

6. Rendre intelligibles les dynamiques économiques populaires

Une des visées de la tentative de renversement épistémologique de la mesure du bien-être qui sera opérée par le RASA est de chercher au travers de la construction d'un indicateur, d'une mesure à apporter la réponse aux deux questions fondamentales suivantes : quels sont les objets de valeur ? Quelle est la valeur de ces objets ?

161 Felwine Sarr, 2015, « Economics and culture in Africa ». *The Oxford Handbook of Africa and Economics: Volume 1: Context and Concepts*, 334.

Inventer de nouveaux instruments de mesure n'a pas vocation à s'inscrire dans une approche techniciste, ni à se détourner des questions sociales, politiques et économiques qui façonnent la vie des Africains, il s'agit de déplacer le regard, du dehors au-dedans, en débroussaillant de nouvelles sentes dans la caractérisation des dynamiques populaires de l'économie réelle. Cette économie que l'on nomme « informelle » et que l'on cherche à disqualifier est-elle vraiment marginale ? Les approches conceptuelles standards péjorent les dynamiques populaires, réduisent la portée et le potentiel d'initiatives qu'elles recèlent. De plus, elles minorent les processus à l'œuvre en les décrivant et en les mesurant par défaut dans le cadre « classique » lacunaire des études économiques et de la comptabilité nationale. L'accent y est mis sur les dimensions comptables, réglementaires et fiscales, au mépris des réponses que ce type d'unités productives apporte à une société capitaliste en crise.

Une lecture attentive des processus économiques en cours suggère de redéfinir la norme (« économie formelle ») et la marge (« économie informelle ») dans un contexte capitaliste où l'on sait depuis plus de quinze ans qu'en Afrique plus de 60 % de l'emploi urbain relève de la marge et que cette population active contribue pour 54,2 % au PIB (Charmes, 2000) ¹⁶² Outre la réhabilitation d'un secteur socioéconomique d'initiatives entrepreneuriales écologiques, sociales et solidaires, l'objectif du RASA est d'alimenter les débats sur les orientations économiques à suivre ¹⁶³. Issus pour la plupart de la base de la pyramide, les acteurs de l'économie populaire solidaire savent trouver des offres adaptées à celle-ci. Ces acteurs ont des histoires singulières, poursuivent des trajectoires non linéaires, nourrissent des ambitions qui méritent d'être soutenues et amplifiées.

Pour les accompagner, il faut mieux les connaître. Connaître leurs conditions de travail, leurs contraintes qu'elles soient

¹⁶² Jacques Charmes, 2000, "The contribution of informal sector to GDP in Developing Countries: Assessment, Estimates, Methods, Orientations for the future", OECD EUROSTAT, State Statistical Committee of the Russian Federation, Non-Observed Economy Workshop, Sochi (Russia).

¹⁶³ Selon Jean-Luc Stalon (2015), en 2014, 26 % des Africains ont créé des entreprises, comparé aux 7,4 % en Europe et 13,4 % aux États-Unis. Ces entrepreneurs ont besoin du soutien de l'État pour améliorer l'environnement des affaires, la protection des biens et des personnes et l'accès à un service bancaire adapté pour favoriser l'investissement et la création d'emploi qualifié.

institutionnelles, logistiques, légales, sociétales, techniques. Mais que savons-nous de ces entrepreneurs si « atypiques » ? Qui sont-ils ? Quel est leur profil ? Quel est leur parcours de formation ? D'où provient leur mise de départ ? Quelles sont les sources de financement de leurs activités ? Sont-ce des sources participatives ? Solidaires ? Coopératives ? Classiques ? Quels sont leurs modèles économiques ? Quels types d'emplois créent-ils ? Quels sont les statuts des contrats de travail, s'ils existent ? Quel type de management adoptent-ils ? Quels types de marchés ciblent-ils ? Pourtant dans la littérature, il existe des biographies sur des entrepreneurs, notamment les « Nana Benz ». Ce genre d'approche est à privilégier dans le RASA. Ce qui nous permettrait de répondre aux questions suivantes : De quelle manière et à quelle hauteur ces dynamiques populaires participent-elles à l'« utilité sociale » ? Quelle plus-value sociale apportent-elles ? Comment participent ces acteurs à alimenter les compromis sociaux qui maintiennent l'équilibre instable des sociétés africaines ?

Le peu de biographies et d'évaluations des dynamiques populaires se double d'un autre impensé, l'absence de monographies territoriales longitudinales. Comment ancrer les recherches dans la durée ? Sans « rentabilité sociale », l'acceptation du chercheur risque d'être problématique. Pour éviter les « one shot » occasionnés par l'élaboration de rapports commandités par les organisations internationales ou les agences de coopération, d'études ponctuelles, de missions de consultance, il faut travailler à un ancrage de la recherche.

Alors que nous avons des données statistiques publiées régulièrement sur les relations commerciales internationales (Afrique / Reste du monde), nous manquons terriblement de connaissances sur les échanges économiques infranationaux. Quels sont les biens échangés au sein des économies nationales ? Le RASA doit explorer ses voies pour faire de la connaissance systématique et approfondie des dynamiques économiques endogènes, un levier d'une Renaissance africaine. Fournir des éclairages qui contribuent à donner plus de visibilité aux entrepreneurs eux-mêmes et aux décideurs politiques.

Bibliographie complémentaire

- Brizenski Z., 2004, *The Choice, Global domination on Global Leadership*, New York, Basic Books
- Fukuyama F., 2004, *State Building, Gouvernance et ordre du monde au XXIème siècle* – Paris, la Table Ronde
- Ki-Zerbo J., 2003, *À quand l’Afrique ? Entretien avec René Holesten*, Lausanne, Edition d’En bas.
- Koulibaly M., 2008, *Leadership et Développement africain, les défis, les modèles, les principes*, Paris, L’Harmattan.
- Ping J., 2009, *Et l’Afrique brillera de mille feux*, Paris, L’Harmattan.
- Rocard M., 2001, *Pour une autre Afrique* – Paris, Flammarion
- Sen A. K., 1980, « Equality of what ». In McMurrin’S Tanner Lectures on Human Values, Cambridge. Cambridge University Press. Vol. 1.
http://tannerlectures.utah.edu/_documents/a-to-z/s/sen80.pdf
- Sen A. K., 1985, *Commodities and Capabilities*. Amsterdam: North-Holland.
- Sen A. K., 2000b, *Un nouveau Modèle Économique : Développement, Justice, Liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Sen A. K., 2004, « Capabilities, Lists, and Public Reason: Continuing the Conversation ». *Feminist Economics* 10 (3): 77-80. doi:10.1080/1354570042000315163.
- Sen A. K., 2012a, *Éthique et économie*, Quadrige, Paris, Presses universitaires de France.
- Sen A. K., 2012b, *L’idée de justice*, Paris, Flammarion.
- Stewart, 1985, *Basic Needs in Developing Countries*. Baltimore MD: John Hopkins University Press.
- Whyte M.K., Feng W., Cai Y., 2015, “Challenging Myths about China’s one-child policy”, *The China Journal* n°74:144-159.



RASA
Rapport Alternatif Sur l'Afrique

S/C Enda TM - Complexe SICAP Point E
Avenue Cheikh Anta DIOP - Immeuble B
BP : 3370 Dakar
Tél. : (+221) 33 869 99 61
Email : sp@rasa-africa.org
Web : www.rasa.africa.org